

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 54—No 33 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 17 NOVEMBRE 1966 PRIX 10C

Célébration du Jubilé d'Or de l'Association d'Education



Les fêtes du cinquantenaire ont été un succès éclatant.

Si nos fêtes ont été un succès, le mérite revient aux membres de l'équipe qui, depuis deux mois, se sont dévoués sans compter.

Je tiens beaucoup à les remercier tous publiquement, en particulier: M. Raynald Labossière, de St-Léon, président du Comité du jubilé d'or; M. Maxime Désaulniers, 1er vice-président; M. Louis Aubry, trésorier; Me Rhéal Teffain, MM. Albert St-Hilaire, Lucien Guénette, Gabriel Forest et Roland Couture, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., Mme James Stanners, MM. Etienne Bohémier et Louis Lemoing; les Chevaliers de Colomb, qui ont assuré le transport des visiteurs; le groupe des dames, qui ont aidé à la vente des billets; notre secrétaire, M. Jacques Molicard, et ses assistantes; M. André Martin et tous les artistes; CKSB, La Liberté et le Patriote, et tant d'autres.

L'entrain de tous a fait la différence entre une réussite médiocre et un grand succès.

Maurice GAUTHIER,
président de l'AECFM.

C'est tout le petit peuple franco-manitobain qui vient de célébrer le Jubilé d'Or de son Association d'Education. En effet, dans les diverses régions et villages, et dans les villes, quelque 20,000 Franco-manitobains, au moins, ont tenu à participer aux "concélébrations liturgiques" présidées par les archevêques et évêques, aux grands banquets agrémentés de discours patriotiques qui lançaient autant vers l'avenir que vers le passé, aux boites à chansons où la jeunesse a remis à l'honneur la chanson française. Que ce soit à St-Jean-Baptiste et St-Pierre-Jolys, à La Broquerie et Ste-Anne-des-Chênes, à St-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes et Somerset, à Ste-Rose-du-Lac, à Powerview et St-Georges, et jusqu'au lointain village de St-Lazare, clercs, religieuses et laïcs, adultes et jeunes, tous ont prié et chanté, dans leur langue, leur fidélité à l'esprit des pionniers de 1916, selon les réalités et nécessités d'aujourd'hui et de demain.

Mais il convenait que le "clou" de ces fêtes ait lieu dans la ville cathédrale qui a vu naître cette Association prestigieuse, et aussi qu'en cet endroit la célébration prenne la forme d'une action de grâces. C'est pourquoi, à midi et demi dimanche dernier, une foule immense de fidèles Franco-manitobains envahissait le vaste temple tant de fois le témoin muet des hauts faits de notre histoire. Son Em. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec d'où nous sont venus nos premiers missionnaires en 1818 et primat de l'Eglise canadienne, "concélébra" le saint sacrifice avec NN. SS. LL. EE. Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, George Bernard Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, qui a consacré tant d'années de sa vie de pasteur à St-Boniface même, Henri Routier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la paroisse cathédrale, et du T. R. P. Henri Légaré, provincial des Oblats du Manitoba.

On peut lire en page éditoriale l'homélie de Son Eminence qui, s'appuyant sur les textes mêmes de la Liturgie, rend hommage à l'Association et à ses membres fidèles aux leçons du passé, mais capables d'adapter leur doctrine et leur action aux conditions nouvelles d'aujourd'hui. Ce message, que Son Eminence saurait compléter le soir lors du grand banquet, mérite d'être relu et médité par tous ceux qui veulent, plus que jamais, une action positive, profonde, apte à obtenir les seuls vrais succès qui comptent.

La deuxième partie du programme de la journée se déroula à l'International Inn de Winnipeg, à 6 h. 30. Quelque 800 convives répondirent à l'appel du président général, M. Maurice Gauthier, qui était entouré à la table d'honneur d'un grand nombre de personnalités: Son Em. le cardinal Roy, NN. SS. M. Baudoux, G. B. Flahiff, H. Routhier, P. Dumouchel, A. Decosse et A. Hacault; Dom Fulgence Fortier, abbé mitré de la Trappe de St-Norbert; l'hon. C. H. Witney, ministre provincial de la Santé; MM. Jean Chrétien et Jérôme Proulx, respectivement députés fédéral et provincial de St-Maurice-Laflèche et de St-Jean, et représentants des honorables premiers ministres Pearson et Johnson, du Canada et du Québec; M. Philippe Bourdon, consul de France; les honorables juges Alfred Monnin, Louis Deniset et André Miville Déchêne, d'Edmonton; S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay; M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier; les anciens présidents de l'Association, MM. Léo Rémillard, Auguste Dansereau, Raymond Bernier, Hervé Sala et le Dr Paul-Emile LaFlèche; M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, président de La Sauvegarde et président du Conseil de la Coopération du Québec; M. Clotaire Denis, représentant de l'A.C.F.C.; et de Mmes Witney, Proulx, Monnin, Bourdon, Guay, Gauthier, Sala et Dansereau. (Plusieurs des invités avaient dû malencontreusement quitter avant le banquet, à cause de la menace de la grève d'Air Canada... qui de fait a été déclarée le lendemain.)

Dans la foule des 800 convives, on remarquait la présence des députés de langue française de la législature manitobaine (MM. G. Molgat, L. Desjardins et A. Vielfaure), de juges, de professionnels de toutes couleurs, un fort contingent de prêtres, de religieux et de religieuses, presque tous les membres de l'exécutif et du conseil d'administration de l'AECFM, de très nombreux commissaires d'école (dont ceux de St-Boniface "venus en bloc") et instituteurs et institutrices, et un bon nombre de jeunes. Vraiment, la ville et la campagne étaient fortement représentés, quoique les fêtes régionales aient pu faire craindre un ralentissement... rural. Hommage à ces vaillants de tous les villages, qui parfois étaient venus de très loin!

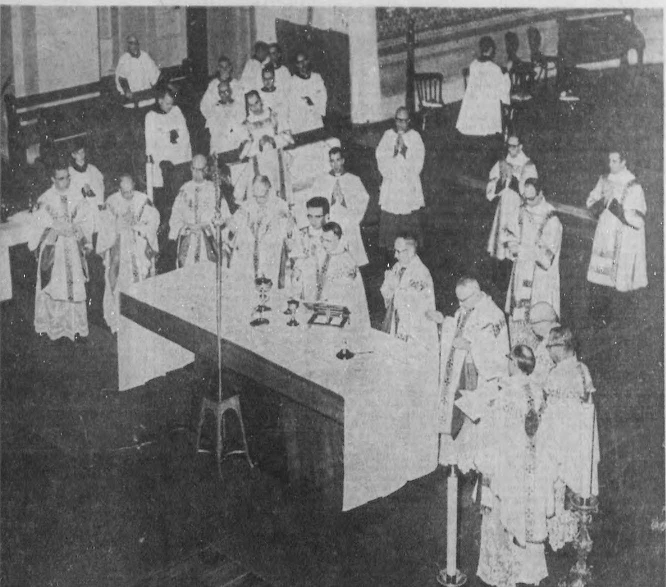
Après le repas, les discours. Tous très courts, mais pleins de sens et de leçons... M. Maurice Gauthier, président général, s'acquitta le premier de sa tâche, avec calme, dignité, responsabilité. Rappelant qu'en 1966 on a tenu à fêter "partout" dans la province le geste des 1,500 fondateurs de 1916, il rendit hommage au personnel enseignant qui a grandement aidé depuis 50 ans à rendre possible ce Jubilé d'Or, et remercia le journal, la radio, le collège, les visiteurs d'écoles, le Cercle Molière, le Père Martial Caron et ses Festivals de la Chanson française, enfin tous ceux qui ont tant travaillé dans l'ombre au cours des années et des jours. Puis, faisant ressortir le rôle immense joué par nos archevêques et curés, il proclama que les Franco-manitobains d'aujourd'hui ont raison d'entrevoir leurs problèmes avec confiance, leur rappelant toutefois, avec le chanoine Groulx, que "pour être fiers, il faut savoir vraiment ce que nous sommes", et donc connaître cette "histoire que l'on ne saurait taire" et vivre de ses leçons.

Le cardinal Roy, qui avait prononcé l'homélie dans la cathédrale de St-Boniface, compléta son message, en disant d'abord sa fierté "de Canadien français et d'archevêque du siège de Québec qui joua un rôle dans la fondation de l'Eglise de l'Ouest"; sa confiance, son admiration, sa fraternité avec ceux qui depuis 50 ans ont eu le courage des recommencements avec patience et se montrent aujourd'hui si vivants. Vivants, au service d'une très grande oeuvre de justice et de bon sens au service de la langue et de la culture françaises, qui occupent depuis des siècles une si grande place dans le monde.

A titre de membre du comité provisoire postconciliaire des laïcs, dit-il, j'ai la chance de travailler à Rome avec des laïcs d'Europe pour qui il semble bien ordinaire de parler 3, 4, et même 6 langues. C'est comme une obligation personnelle pour ceux qui sont dans le monde des affaires, de l'enseignement. Et la langue française est particulièrement recherchée, avec l'anglais et l'allemand, comme moyen de communication et de civilisation. Vous avez donc eu raison, vous membres d'une petite minorité d'un grand pays à construire, de lutter pour votre langue et d'être plus que jamais préoccupés de votre culture.

En agissant ainsi, dit Son Eminence, vous faites une oeuvre éminemment française et canadienne. Le Canada, qui prend de plus en plus sa place dans le monde international, n'envoie-t-il pas partout ses ambassadeurs? Il joue un rôle international qui incite au respect, à la confiance, à l'acceptation de ce qu'il dit et fait dans les questions religieuses et temporelles les plus importantes, sans oublier que sa constitution interne et ses richesses naturelles lui donnent beaucoup de poids dans le double domaine de la culture et du commerce. Mais tout cela impose à notre pays un besoin crucial d'hommes bilingues... au moins. C'est pourquoi, conclut le cardinal, il nous faut plus que jamais continuer à donner à notre pays tout entier notre langue et notre culture propres, et du même coup à doter le Canada, par la possession de deux langues et de deux cultures, d'hommes mieux armées pour les grandes tâches d'aujourd'hui.

(Suite à la cinquième page)



La "concélébration" solennelle de la Liturgie Eucharistique dans la cathédrale de St-Boniface, dans le cadre des grandes fêtes du Jubilé d'Or de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, a été présidée dimanche dernier à midi et demi par Son Em. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, entouré de sept archevêques et évêques et de deux membres éminents des clergés diocésain et religieux. Dans la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, les concélébrants, NN. SS. LL. EE. Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, Sask., George Bernard Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, le cardinal Roy, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la paroisse cathédrale, Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, Qué., Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, Alta, Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, Man., et le T. R. P. Henri Légaré, O.M.I., provincial des Oblats du Manitoba. On peut lire en page éditoriale la magistrale homélie prononcée par Son Eminence au cours de cette messe.

(Photo Perrin du Manitoba)

Changement de la direction du Collège de St-Boniface

1° — La Compagnie de Jésus, qui, depuis 1885, dirige le Collège de Saint-Boniface, se voit dans l'impossibilité de continuer à fournir un personnel suffisant et elle juge devoir se désister de cette charge. En conséquence, le R. P. Guy Fortier, S.J., provincial de Québec, vient d'annoncer sa décision de remettre la direction et l'administration financière du Collège à l'Archevêque de Saint-Boniface, qui est le président de la Corporation civile du Collège. Les Jésuites sont cependant disposés à demeurer partie intégrante du personnel enseignant du Collège, sous la direction du Clergé diocésain.

2° — L'Archevêque de Saint-Boniface se rend compte que la pénurie de sujets pose actuellement de difficiles problèmes à la Compagnie de Jésus au Canada. Toutefois, ce n'est qu'à grand regret qu'il a fini par acquiescer à la demande réitérée des Jésuites et qu'il a accepté l'inéluctable et pénible transfert de la direction et de l'administration du Collège. D'un commun accord entre le diocèse de Saint-Boniface et la Compagnie de Jésus, le premier janvier 1967, un nouveau recteur, choisi au sein du clergé diocésain par l'Archevêque de Saint-Boniface, prendra la direction du Collège.

3° — Ce transfert de la direction du Collège, au cours de cette année académique, n'occasionnera ni permutation dans le personnel enseignant, ni modification dans l'organisation interne du Collège. Les Pères Jésuites et le personnel laïc continueront à dispenser l'enseignement et à remplir leurs fonctions actuelles. D'autre part, le transfert de la direction de l'institution laisse intact le caractère chrétien et français, ainsi que le statut civil et universitaire du Collège, et les liens traditionnels avec l'Université de Manitoba n'en sont nullement affectés. On se rappellera que le Collège est un des trois collèges fondateurs de l'Université, en 1877 (les deux autres sont St. John's College et Manitoba College, devenu United College).

4° — Le Collège de Saint-Boniface a été fondé en 1845, au sein de la jeune Colonie de la Rivière-Rouge, par Mgr Provencher, le premier évêque de Saint-Boniface. Tour à tour dirigé par les Oblats de Marie-Immaculée, les Frères des Ecoles chrétiennes et le Clergé du diocèse, le Collège fut confié à la direction de la Compagnie de Jésus en 1885, par l'archevêque de Saint-Boniface du temps, Mgr Taché. Il avait été constitué en corporation civile en 1871.

5° — Par un dévouement exceptionnel et avec une singulière compétence, les Jésuites se sont mérités des éloges et un prestige enviables au cours des 81 années à la direction de cette institution de formation en humanités classiques. Nous nous rendons compte que tout retrait, même partiel, des Jésuites peut signifier une perte difficilement récupérable. Toutefois, et nous en sommes très heureux, la réduction du personnel jésuite, telle que projetée par le Provincial, ne signifie aucunement un abandon éventuel de la Communauté, mais plutôt un nouveau genre de collaboration à développer dans la plus grande harmonie avec le Clergé diocésain, les autres communautés religieuses et le laïcat franco-manitobain.

Saint-Boniface (Manitoba),
le 8 novembre 1966.

Le président de la Corporation du Collège,
† Maurice BAUDOUX, archevêque de Saint-Boniface.
Le président du Bureau des aviseurs du Collège,
Alfred-M. MONNIN, juge de la Cour d'Appel.

(Communiqué)

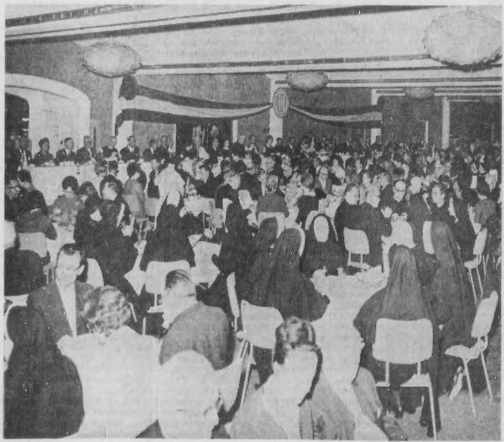
Millions pour étudier une langue seconde

OTTAWA — Il en coûtera $3 millions par année au Trésor fédéral pour apprendre aux fonctionnaires à se servir d'une langue seconde, a déclaré le président de la Commission du service civil, M. J. J. Carson.

Comparaissant devant le comité de la Chambre sur la radiodiffusion, le cinéma et l'assistance aux arts, M. Carson a affirmé que le coût du programme fédéral d'encouragement au bilinguisme, en vigueur depuis trois ans, s'établissait à environ $1,5 million par années, mais que ce montant sera doublé lorsque le programme sera appliqué intégralement.

Le programme prévoit notamment l'ouverture de nouvelles écoles de langue à Montréal et à Québec, ainsi que des échanges de hauts fonctionnaires entre Toronto et Québec, afin de leur faciliter l'apprentissage du français ou de l'anglais.

Le directeur général de la division du personnel de la commission, M. G. A. Blackburn, a souligné que cinq écoles fonctionnaient déjà dans la région d'Ottawa. Des 2,000 fonctionnaires qui suivent présentement des cours de langue, 100 le font à plein temps, 300 à demi-temps et le reste à raison de six heures par semaine.



On voit ci-dessus une partie de la foule des convives qui emplissaient dimanche soir la grande salle de banquet de l'International Inn. (Photo Perrin du Manitoba)

Mieux connaître la constitution avant de songer à la remplacer

QUEBEC — "Nous devrions nous efforcer de mieux connaître le comment et le pourquoi de la Constitution du Canada avant de songer à la modifier ou à la remplacer par une nouvelle," a déclaré M. Jean-Charles Bonenfant, récemment, dans la capitale de la belle province. Il faut avant tout que les Canadiens, tant de langue française que de langue anglaise, définissent ce qu'ils entendent par le mot "Constitution". On constate, de poursuivre M. Bonenfant, que la grande majorité de ceux qui parlent de la faire disparaître ne savent même pas au point de départ ce que ce terme lui-même peut signifier.

Dans chacun des deux groupes fondateurs de ce pays, on lui donne un sens bien différent et c'est principalement de cette différence d'interprétation que nous viennent la plupart des problèmes que nous affrontons actuellement sur le plan constitutionnel. Alors que pour les Canadiens de langue française, la Constitution est un texte clair, rédigé avec précision, où tout est prévu, ordonné, immuable, pour les Anglo-saxons, l'esprit de la Constitution peut être modifié à la longue par des conventions, des lois organiques et des interprétations successives. Ainsi, ce qui est aux yeux des francophones la violation continuelle et progressive d'une Constitution écrite qui doit demeurer intangible, n'est aux yeux des anglophones qu'un procédé normal d'interprétation de l'A.A.N.B. Pour les Canadiens français, la Constitution canadienne c'est l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique tel qu'il a été conçu dans son texte original en 1867, et qu'ils considèrent comme inviolable et intangible, alors qu'en fait, l'A.A.N.B. ne constitue que le tiers de notre Constitution actuelle. Il en résulte au Québec une situation ambiguë où chacun cherche à distinguer, parmi tous les amendements, lois, organismes et conventions, dont certains sont d'origine purement britannique, ce qui est constitutionnel et ce qui ne l'est pas.

Il est clair, de préciser M. Bonenfant, que la Constitution de 1867 est devenue une source de divisions, de tracasseries, parce qu'elle s'est profondément modifiée par l'usage depuis un siècle, selon la coutume anglo-saxonne, et qu'elle n'est plus adaptée, sous sa forme présente, aux exigences de l'heure. Pour leur part, les Canadiens français estiment qu'elle a été violée depuis cent ans, alors que les Anglo saxons considèrent qu'elle a tout simplement évolué et qu'elle s'est complétée avec le temps.

De fait, a-t-il poursuivi, la plupart des règles qui nous régissent au Canada aujourd'hui, sont des conventions constitutionnelles qui ne sont écrites nulle part; on les observe en vue d'assurer le fonctionnement de la vie politique et l'équilibre dans l'Etat entre les pouvoirs et les différentes juridictions. Il y a donc en dehors des règles juridiques des conventions non-écrites et c'est ce qui déplait souverainement aux Canadiens français qui y voient comme autant d'atteintes à la Constitution écrite du pays. Au contraire, cette façon d'agir correspond parfaitement à la façon d'agir des Anglo-saxons qui sont pragmatiques. Sans que l'on ait touché au texte de l'A.A.N.B., la Constitution canadienne s'est profondément modifée depuis 1867. Il faut cesser de penser à 1867 comme à une époque idéale.

M. Bonenfant a exprimé le doute que l'on puisse s'entendre au Canada pour rédiger une nouvelle constitution. Elle poserait ligne par ligne d'énormes difficultés. Quoi qu'on en dise, la situation des provinces s'est améliorée depuis le début de la Confédération. Il importe qu'elles exploitent à fond toutes les possibilités qui leur sont offertes dans le cadre de la Constitution actuelle avant de songer à la remplacer par une autre. Celle-ci peut aisément être améliorée et amendée de façon à donner satisfaction aux revendications spécialement du Québec en matière de fiscalité, a souligné M. Bonenfant en terminant. Il serait opportun, par exemple, que les deux champs d'impôts soient cédés définitivement aux provinces.

L'Europe et le Pavillon chrétien

Paris, Rome, Munich, Jérusalem, Istanbul, Athènes, autant de villes qui reçurent tout dernièrement le message du Canada, de l'Expo '67 et plus particulièrement du Pavillon Chrétien. Le Très Révérend Père Pierre Popescu, D.D. curé de la paroisse Roumaine Orthodoxe de l'Annonciation, revient d'un voyage en Europe où en tant que porte-parole officiel du Pavillon Chrétien, il apporta aux milieux intellectuels et religieux des grandes villes d'Europe, la nouvelle de cette grande réalisation canadienne.

Du 3 au 21 octobre dernier, il visita les principaux centres européens intéressés à l'entente mutuelle au sein du christianisme, s'adressant, entre autre, à des groupes d'intellectuels roumains à Munich et à Paris. Lors de son séjour à Rome, il eut l'occasion de s'entretenir avec le Cardinal Tisserand. Le Patriarche Oecuménique de Constantinople, Athénagoras I, le retint à Istanbul pendant plusieurs jours et l'invita à s'adresser à son Saint-Synode. A Jérusalem, le Père Popescu présenta au Patriarche Orthodoxe un rapport détaillé sur le progrès de la collaboration harmonieuse entre les confessions religieuses au Canada et de leur grande manifestation concrète, le Pavillon Chrétien. A Athènes, Son Eminence Chrysostomos, archevêque d'Athènes, voulut aussi en connaître plus long.

Partout, tant chez les intellectuels et les religieux que parmi les peuple, on s'intéresse, on questionne pour mieux connaître ce dont on entend parler depuis plus d'un an. Le Canada et l'Expo '67 sont mieux connus en Europe qu'on ose le prétendre. Au cours de son séjour, le Père Popescu remarqua chez les Européens de tous les milieux, une admiration très évidente pour le Canada.

L'Europe apprécie nos réalisations, s'étonne des dimensions de l'Expo '67 par rapport à l'Exposition Universelle de Bruxelles et admire particulièrement son caractère social et scientifique plutôt que commercial.

Le Canada jouit d'une réputation de prestige auprès de l'Europe. Dans les milieux du culte, l'apport des multiples confessions religieuses du Canada à cet effort de rapprochement est interprété comme le résultat logique du mouvement constamment à l'avant-garde de ce jeune pays. Alors qu'en Europe, peut-être à cause de traditions vieilles de plus de 900 ans, il demeure encore difficile de concevoir un projet de telle envergure, au Canada l'on manifeste la nouvelle pensée chrétienne concrètement; le christianisme n'est plus partagé, mais tend plutôt à lier en un commun accord toutes les parties intéressées. C'est le signe du temps nouveau à l'heure d'un pays nouveau. Le Canada donne l'exemple au monde entier; l'Europe nous en félicite et se prépare à venir constater, de visu, cette manifestation de la collaboration harmonieuse des huit Eglises, Anglicane, Unie, Presbytérienne, Luthérienne, Catholique Romaine, Baptiste, Grecque Orthodoxe et Grecque Orthodoxe Ukrainienne, à la présentation d'un témoignage commun du christianisme, au Pavillon Chrétien à l'Exposition Universelle et Internationale de 1967, à Montréal du 28 avril au 27 octobre.

Son Em. le cardinal de Québec parle aux Franco-manitobains

Mes frères,

Quand le saint Pape Pie X a désigné saint Jean-Baptiste, comme patron des Canadiens français, il a proposé à la famille spirituelle que nous formons au sein de ce pays un magnifique modèle; il nous a invités du même coup à répondre comme le Précurseur à l'appel de Dieu qui nous invite à préparer l'avènement de son règne en ce monde. En effet, ce que saint Jean-Baptiste a accompli en ouvrant les sentiers devant le Christ qui commençait sa vie publique, chacun de nous doit le réaliser à sa manière en répondant à la vocation qui lui est assignée par son Baptême: celle de travailler au règne de Dieu et de faire rayonner le Christ autour de lui. Le texte du prophète Isaïe, que l'Eglise nous fait lire dans la messe que nous célébrons en ce jour, doit être entendu par tout le peuple chrétien comme un appel qui lui est adressé personnellement par le Seigneur: "Voici que j'ai fait de toi la lumière des nations, pour que mon salut parvienne jusqu'aux extrémités de la terre" (Isaïe 49-6).

En méditant sur cette invitation à l'apostolat, dans la Cathédrale de Saint-Boniface, comment ne pas penser à ces géants de la foi que furent Mgr Provencher et ses successeurs; les Soeurs Grises, les Oblats de Marie-Immaculée? Pour venir ici, ils ont dû affronter les pistes incertaines et les routes semées d'obstacles, naviguer le long des grands lacs et s'engager dans les méandres des rivières interminables; mais devant le courage des apôtres, les distances n'existent plus, l'Eglise rejoignait ses enfants les plus éloignés et la parole du prophète Isaïe, que l'Evangile applique à Jean-Baptiste, se réalisait: "Les passages tortueux deviendront droits et les chemins raboteux seront nivelés; et toute chair verra le salut de Dieu" (Isaïe 40-5).

Tous rendent hommage à l'initiative, au courage, à la ténacité des pionniers de l'Ouest canadien qui ont labouré le sol, construit les routes et les chemins de fer et fait surgir de terre les grandes villes. Nous devons dire également notre admiration pour les chrétiens qui ont compris que l'Eglise attendait d'eux non moins de force et de prudence pour étendre ici le règne de Dieu. La cité que le Seigneur nous demande de bâtir en ce monde ne se tient debout que si l'on a façonné ces pierres vivantes, les âmes des fidèles, par une éducation capable de mettre l'esprit qui s'éveille en contact avec les richesses que le Christ nous a livrées dans son message. C'est ce qu'ont compris les fondateurs de votre Association.

Il y a eu ici une merveilleuse alliance des chefs de famille avec les prêtres, les religieux et les religieuses, pour assurer à la jeunesse les institutions nécessaires à l'épanouissement d'une vie orientée par le caractère baptismal. En face de problèmes et de difficultés qui risquaient parfois de lasser les plus grands courages, mais que l'Eglise, depuis sa fondation, a toujours trouvés sur sa route, les catholiques du Manitoba se sont unis et ont exercé sur leurs écoles une vigilance qui ne s'est jamais démentie. Leur constance a permis l'essor d'un peuple chrétien; elle a tenu bon devant les obstacles d'hier et elle devra tout aussi bien faire face à ceux de demain. Ils se sont affirmés à la fois comme citoyens et comme fils de l'Eglise par la prise en charge de toutes les tâches dont ils avaient la responsabilité; ils n'ont pas été les timides et les pusillanimes qui attendent que le cours aveugle des événements règle tout pour eux; ils ont cherché et mis en oeuvre les moyens nécessaires pour édifier une nation fidèle à sa vocation. Ils ont entendu l'appel à la générosité, à la sincérité dans la foi, à la fidélité au Seigneur que prêchait Jean-Baptiste: ils ont accepté les plus grands sacrifices pour que leurs enfants puissent grandir dans une ambiance chrétienne. Pour le magnifique exemple qu'ils ont donné, nous devons rendre grâce au Seigneur.

Les Canadiens français qui sont venus ici ont apporté, en plus du don divin de la foi, l'héritage humain de leur langue, la langue française. Ils ont voulu, ils veulent toujours la conserver vivante, pour eux et pour leurs enfants. Ils savent parfaitement que l'Eglise n'est inféodée à aucune race ni aucun pays; elle parle toutes les langues, elle accueille tous les hommes. Faut-il croire pour autant que le chrétien n'a pas le droit de s'attacher au sol natal, aux institutions qu'il a créées, à la langue dans laquelle s'exprime l'âme de tout un peuple? En aucune façon. Dans la féconde rencontre de l'Eglise avec le monde, que le IIe Concile du Vatican nous invite à préparer sur toute la surface de la terre, il n'y a pas rejet ou condamnation par la communauté chrétienne de ce qui est noblesse et beauté dans la nature: tout cela, la foi l'accepte et le recherche; elle l'illumine et l'élève à un niveau plus spirituel. L'Eglise ne demande pas à l'homme de mener une vie anonyme et désincarnée; elle le prend enraciné dans son terroir, marqué des traits d'une race ou d'une nation particulière, parlant telle ou telle langue. Elle ne lui suggère pas d'effacer de sa physionomie tout ce qui pourrait accuser sa personnalité individuelle ou collective; elle l'invite plutôt à croître d'une manière originale, à pousser jusqu'à leur complet épanouissement toutes les valeurs humaines qu'il découvre dans son âme ou qu'il reçoit de la société dans laquelle il grandit.

L'un de ces dons précieux est la langue maternelle. Elle est l'instrument grâce auquel peuvent se communiquer les pensées les plus hautes et les plus intimes mouvements du coeur. Elle reflète le caractère propre d'une nation, les visissitudes de son histoire, ses inquiétudes et ses joies. Elle est l'expression la plus naturelle de l'âme d'une communauté humaine. Chez nous, elle est étroitement associée à la transmission et au rayonnement du message évangélique qui est notre plus précieux héritage. C'est à ce titre qu'elle nous est doublement chère et que nous tenons à la conserver.

Faut-il paraître gêné, faut-il s'excuser de cette alliance de la foi catholique avec la langue française? Doit-on les dissocier à tout prix et effacer ce qu'une forte tradition a si intimement uni?

Ce travail de démolition n'est demandé ni par la foi, ni par la charité. Sans doute ne faut-il pas confondre deux domaines différents: celui de la doctrine, qui est universel, et pour lequel, selon l'expression de saint Paul, il n'y a ni Juif, ni Gentil; et d'autre part celui de la langue, qui est propre à telle ou telle famille humaine. Le message du Christ peut être exprimé dans tous les idiomes de la terre; mais en fait, tous n'ont pas servi également à communiquer la parole de Dieu; tous n'ont pas les mêmes titres de noblesse. C'est ainsi que la langue et les institutions qui, pendant des siècles, ont servi à transmettre les vérités de la foi, finissent par être marquées par la pensée chrétienne qu'elles portent; leurs vocables sont associés à des valeurs religieuses qui leur confèrent un nouveau reflet. Ainsi notre langue a-t-elle été pénétrée par la doctrine qu'elle a exprimée si longtemps et de tant de manières, et cette union établie au cours des siècles la rend particulièrement apte à servir quand on veut pratiquer et faire rayonner la foi.

A juste titre, vous avez regardé votre langue comme une réalité humaine qui doit être gardée vivante parce qu'elle est naturellement très précieuse et très belle; vous y avez vu également quelque chose de plus: une valeur spirituelle devenue lourde de signification chrétienne, engagée dans le courant de vie de l'Eglise, élevée à un degré supérieur d'activité et de fécondité.

Tous ensemble, pendant un demi-siècle, vous avez accompli une grande oeuvre. Vous n'avez pas confondu ce qui doit être distingué; vous n'avez pas séparé ce qui doit rester harmonieusement associé dans l'épanouissement normal d'une grande famille humaine et chrétienne. Vous avez à l'avance illustré ce que le IIe Concile du Vatican nous enseigne dans la Constitution sur l'Eglise et le monde: qu'il faut regarder avec admiration tout ce que Dieu a créé, chercher à faire grandir les richesses de la nature et les trésors de l'âme humaine, saisir à pleines mains tout ce qui peut servir à protéger et à illustrer la foi, faire rayonner sur les choses terrestres les dons surnaturels que le Sauveur dispense à ceux qui le suivent.

Devant les signes surnaturels qui marquaient la naissance de Jean, les pieux Israélites disaient: "Que sera donc cet enfant?". En effet, nous dit l'Evangile, "la main du Seigneur était avec lui" (Luc 1-66). La question que posaient les amis de Zacharie et par laquelle ils exprimaient leur admiration devant une vocation exceptionnelle, l'Eglise et tous les parents chrétiens se la posent avec humilité et souvent avec angoisse devant l'enfant que l'on porte au Baptême ou l'adolescent qui commence à prendre conscience des énergies qui bouillonnent en lui. Mais lorsque les adultes ont accepté virilement leurs lourdes responsabilités à l'égard de la jeunesse et qu'ils n'ont rien négligé pour mettre entre ses mains les plus sûrs instruments de formation humaine et chrétienne, cette question redoutable peut inspirer, aussi, la plus réconfortante espérance. Regardons avec courage et avec joie vers l'avenir. Conscients de notre vocation chrétienne, aplanissons les sentiers devant le Seigneur afin qu'il règne sur nos âmes.

AMEN.



Son Em. le cardinal Maurice Roy

Après le Concile, la confessionnalité des écoles n'est plus discutable . . .

M. le Rédacteur,

Des événements récents ont ranimé les discussions autour de la confessionnalité des écoles dans la province de Québec. Certains paragraphes d'un rapport préparé par un comité de la Fédération des collèges classiques ont entraîné notamment des protestations justifiées de la part de l'Association des parents catholiques. Le Comité en question, tout en admettant la confessionnalité pour les niveaux primaire et secondaire, la rejette pour les niveaux post-secondaire et universitaire: ce qui est une position absolument inadmissible.

Il est très étonnant que le Comité semble ignorer les exigences du IIe Concile du Vatican concernant l'éducation chrétienne; les impressions personnelles des membres de ce Comité doivent certainement céder le pas aux directives du Concile. En effet, dans une lettre adressée, le 26 septembre dernier, aux membres du Congrès international de théologie tenu à Rome, S. S. Paul VI disait notamment que les enseignements du dernier Concile "constituent dans le domaine de la foi et des moeurs une règle prochaine et universelle de vérité, 'dont les théologiens n'ont pas le droit de s'écarter dans leurs études".

Or, le dernier Concile demande que les exigences de l'école catholique se vérifient à absolument tous les niveaux de l'enseignement. En effet, après avoir indiqué que toutes les écoles qui dépendent de l'Eglise doivent se rapprocher au maximum de l'idéal de l'école catholique, la Déclaration conciliaire sur l'éducation attire l'attention sur "les écoles primaires et secondaires", "les écoles techniques et professionnelles, les institutions pour l'instruction des adultes, (...) les écoles qui préparent des maîtres, tant pour l'éducation religieuse que pour d'autres secteurs pédagogiques" (n. 9). Le Concile applique les mêmes exigences catholiques "aux écoles supérieures et surtout aux universités et facultés" (n. 10).

Quant à ce que doit être l'école catholique, S. S. Jean XXIII disait que "tout l'enseignement doit être donné dans la lumière de la foi". La Déclaration conciliaire sur l'éducation détermine qu'il appartient en propre à l'Eglise, dans l'école catholique, "de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, (...) d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut pour éclairer par la foi la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme" (n. 8). Il était donc dans l'erreur ce membre de la FCC, — et pas le moindre —, qui déclarait récemment que le Conseil "considère l'éducation humaine avant l'éducation chrétienne"...

D'ailleurs, l'on sait pertinemment, même si certains esprits forts semblent l'ignorer, que l'Episcopat canadien, par la bouche de ses représentants les plus autorisés, a pris nettement position en faveur de l'école confessionnelle, en apportant évidemment les nuances requises. C'est aussi la position unanime qu'a prise l'Episcopat français, en avril dernier. On a dit avec raison que c'est l'école neutre qui a paganisé la France...

La nécessité des écoles catholiques pour les catholiques n'exclut aucunement le droit pour les autres "confessionnalités" d'avoir leurs propres écoles. Cela vaut aussi pour les "agnostiques" et les neutres, à la condition qu'ils soient suffisamment nombreux pour constituer des écoles autonomes; ce qui pourra s'avérer difficile dans la plupart des milieux, car on ne compte que 5,000 neutres dans la province, dont 4,000 se trouveraient à Montréal.

De plus, il convient de savoir que les écoles catholiques, selon la Déclaration conciliaire sur l'éducation, peuvent accueillir "également les élèves non catholiques" (n. 9). Et la Déclaration conciliaire sur la liberté religieuse précise que les enfants ne doivent pas être "contraints de suivre des cours ne répondant pas à la conviction religieuse des parents" (n. 5).

Un problème directement relié à l'école catholique se pose fréquemment, c'est celui des professeurs. Au sujet de leurs qualifications, la Déclaration sur l'éducation a établi ce qui suit: "Que les maîtres ne l'oublient pas: c'est d'eux, avant tout, qu'il dépend que l'école catholique soit en mesure de réaliser ses buts et ses desseins. Qu'on les prépare donc avec une sollicitude toute particulière, pour leur procurer la science, aussi bien profane que religieuse" (n. 8). Le texte conciliaire ajoute même que "le rôle de ces maîtres est un apostolat proprement dit" (n. 8).

D'après ces considérations, il est facile de conclure que l'Association des parents catholiques du Québec avait tout à fait raison de rejeter récemment l'école multiconfessionnelle, ce qui est valable pour tous les niveaux de l'enseignement, du niveau primaire à l'université. L'action de l'Eglise dans l'école catholique, à tous ses niveaux, doit aussi dépasser la seule pastorale.

Certains "prétendent" que, de toute façon, nous nous acheminons vers l'école non confessionnelle: c'est du défaitisme naïf, candide, infantile! ... S. S. Paul VI disait, l'an dernier, que nous traversons une époque où les expressions de la pensée "touchent au comble de l'irrationnel". Et il invitait récemment les théologiens à retrouver leur lucidité et leur équilibre: il faudrait en dire autant à plusieurs praticiens de l'éducation! ...

Ovila MELANÇON, C.S.C.,
Maison de la Providence,
Ste-Adèle-en-Haut, Qué.

Le sort pénible de nos frères du Manitoba

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba célèbre cette année le cinquantenaire de sa fondation. Elle entend marquer cet événement par un regain d'efforts pour donner au français, dans les écoles fréquentées par des élèves d'origine française, la place qui lui revient. La tâche à accomplir est d'envergure, mais l'Association espère qu'après un bon demi-siècle et plus de vexations, les autorités manitobaines consentiront enfin à reconnaître le bien-fondé de ses réclamations.

"Le Manitoba français: pas mort, mais pas fort", écrivait voici quelques années, dans "L'ACTION", M. Georges Allaire, en un intéressant article résumant la situation là-bas. Il rappelait qu'en 1870, lors de son entrée dans la Confédération, le Manitoba comptait une population d'environ 14,000 Indiens, Métis et Blancs, au sein de laquelle francophones et anglophones étaient en nombres sensiblement égaux. L'Acte du Manitoba protégeait les droits des deux groupes. Mais la politique fédérale d'immigration vint noyer les Franco-Manitobains. Et, une fois la prépondérance anglophone établie, le gouvernement de Winnipeg y alla successivement de deux lois spoliatrices, celle de 1890 et celle de 1916.

C'est de cette année-là même que date l'Association. Vaille que vaille, la minorité alla son chemin. Aujourd'hui? — "Soixante mille francophones, pour la plupart se laissant enliser dans les sables de l'anglicisation; voilà ce qui reste du Manitoba français", disait M. Allaire, en juin 1964. Se laissant enliser... L'expression est forte. Au fait, la situation est très pénible. Une récente dépêche de la Presse canadienne disait: — "L'interdiction du français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba date de 1916, année de la fondation de l'Association. La loi a été adoucie il y a trois ans, permettant que l'enseignement de la langue et de la littérature françaises soit donné en français UNE HEURE PAR JOUR (le souligné est de nous) aux élèves d'origine canadienne-française. Cependant, les autres cours doivent être donnés en anglais. L'éducation dans la seule langue française se donne uniquement dans des écoles privées, habituellement sous la direction de l'Eglise catholique romaine, mais ces écoles ne sont pas éligibles aux octrois du gouvernement manitobain".

Ah! il n'y a pas à dire: C'est beau le "fair play"! Quelle sauvegarde pour nos frères éloignés que cette... bénéfique... Confédération "canadian"! Parlons bien vite des droits de l'homme! Et contentons-nous de donner à l'élève francophone la portion congrue d'une heure d'enseignement par jour dans sa propre langue. Et encore, pas sur tous les sujets! Comment toute une jeunesse peut-elle ne point s'angliciser, à pareil jeu? S'il n'y a pas là, délibérément ou non, comme une sorte de génocide culturel, nous n'y comprenons rien. Evidemment, le problème peut être compliqué, difficile à résoudre. Admettons tout cela. Mais la triste situation que l'on vient de décrire sommairement se perpétuera-t-elle pendant l'année du centenaire et au-delà? Un beau monument à ériger à la mémoire de la "puissante" protection que le régime de 1867 aura apportée à la minorité francophone de là-bas!

Quoi qu'il en soit, les Franco-Manitobains veulent que le cinquantenaire de leur Association marque un nouvel effort pour obtenir autre chose que des miettes. A ce sujet, un représentant de l'organisme, M. Rhéal Teffaine, disait: — "Tout ce que nous cherchons en fait à obtenir, c'est le même droit qu'a la minorité anglophone du Québec".

Nos meilleurs voeux aux Franco-Manitobains!

Odilon ARTEAU.
L'Action, Québec

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction, Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Les Canadiens feraient preuve de narcissisme

LONDRES — Le chroniqueur Cassandra du Daily Mirror, dont le tirage est le plus fort de tous les quotidiens britanniques, estime que les Canadiens font preuve de narcissisme dans leurs préoccupations au sujet de ce que l'on pense d'eux à l'extérieur.

Dans un article en provenance d'Edmonton, Cassandra — nom de plume de William Connor — rapporte que les Canadiens n'ont cessé de lui demander l'impression qu'il se faisait du Canada.

Interrogé à ce sujet au cours d'une assemblée publique à Edmonton, Cassandra rapporte que repoussant la tentation de faire des compliments, il dit tout simplement la vérité telle qu'elle lui apparaissait: les Britanniques ne pensent rien du tout du Canada, si ce n'est qu'ils sont des Américains vivant plus près du pôle nord que les autres Américains.

Les Canadiens, de leur côté, ont expliqué à Cassandra qu'ils sont réservés, équilibrés et calmes, contrairement aux Américains qui sont suffisants, se veulent brillants et sont vantards.

"Je n'ai exprimé ni accord ni désaccord," écrit le chroniqueur à l'intention des 5,000,000 de lecteurs du Mirror.

"Mais ce que j'ai remarqué, c'est combien les Canadiens semblent se préoccuper de l'impression qu'ils font sur les autres.

"A Toronto, j'étais à peine descendu de l'avion qu'on m'a demandé ce que je pensais de Toronto et particulièrement de leur nouvel hôtel de ville.

"Nulle part ailleurs au sein du Commonwealth je n'ai constaté une telle préoccupation et un tel narcissisme."

Magistral discours de M. Henri Bergeron devant ses amis de la Montagne Pembina

—M. le Président,
—M. le Curé,
—Messieurs les membres du clergé,
—Révérendes Soeurs,
—Mesdames et messieurs,
—Chers amis de la région de la Montagne,

C'est à un moment comme celui-ci que j'aimerais être poète ou écrivain pour décrire en paroles ce que je ressens ce soir en m'adressant à vous dans cette salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes. Hélas, ce n'est qu'en de simples mots de tous les jours que je puis vous dire combien il m'est agréable de revenir dans cette pittoresque région de la Montagne Pembina où je suis né et où j'ai passé mon enfance au milieu d'une population qui venait tout juste de prendre racine sur ce plateau de vallons et de collines surmontant la grande plaine du Manitoba.

Si je m'écoutais, c'est à vive allure que je parcourrais chacune de ces routes qui partent dans toutes les directions vers des lieux que j'ai si bien connus et où se cachent mille souvenirs de ma jeunesse. J'irais à St-Lupicin, dans la ferme qui m'a vu naître, à St-Adélard où je serais sans doute fort déçu en me rendant compte que l'unique point de repère, l'école, est disparue, à Cardinal, où j'allais servir la messe du Père Beauregard. Puis j'irais à St-Léon où j'ai passé de si bons moments, soit aux séances paroissiales, ou encore dans nos bonnes soirées canadiennes. J'irais à Somerset, où étant encore très jeune, j'accompagnais mon père qui s'y rendait faire moudre son grain. Oui, cette région fut le premier coin du monde que je découvris et aujourd'hui il m'est donné d'y revenir à ce titre-même de "fils de la Montagne Pembina".

Fortement attaché

La preuve que j'y suis fortement attaché à ce coin de terre, c'est que j'en parle souvent. A combien n'ai-je pas révélé la présence de cette région montagneuse dans la mer de la prairie. Plusieurs m'ont entendu parler de St-Lupicin, de notre ferme, de mon petit cheval Rigodin, de mon chien Papineau, tout cela sous le couvert de Tiennot, un nom que j'ai emprunté à un de mes cousins. Si vous avez écouté le Marchand de Sable à Radio-Canada par le truchement de CKSB, vous avez dû vous rendre compte que je retenais en mémoire les moindres détails des années que j'ai vécues parmi vous.

Il est bon qu'il en soit ainsi, il est normal qu'il en soit ainsi, car je dois à cette enfance qui ne fut pas toujours ensoleillée, de m'avoir appris de grandes leçons d'équilibre entre le rêve et la réalité.

1966 aura été pour moi une année vraiment mémorable, une année abondamment garnie d'événements heureux dont celui d'être parmi vous ce soir pour offrir à L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba mes plus chaleureuses félicitations à l'occasion de son 50e anniversaire de fondation et en lui disant, telle à une bonne maman, "Voeux de longue vie et de bonheur". Nous lui devons beaucoup, en effet, car sans elle combien de nous pourraient encore s'exprimer dans la belle langue de Molière, notre langue maternelle à laquelle nous tenons tant et qui est le symbole d'une culture universellement connue et aimée.

Heureux anniversaire

Parmi ces événements heureux de 1966, permettez-moi de vous en révéler quelques autres auxquels vous n'êtes pas tout à fait étrangers: 20e anniversaire de CKSB — St-Boniface qui me rappelle que j'eus le grand honneur de participer à l'émission inaugurale de la "voix française du Manitoba". 50e anniversaire de mariage de mes parents, que j'ai d'ailleurs le plaisir de compter parmi nous ce soir, dans cette région qui leur est chère. Ce jubilé d'or donna lieu l'été dernier à une joyeuse réunion de famille à St-Boniface dont je garde un précieux souvenir.

Lorsqu'on m'invita à venir à Notre-Dame-de-Lourdes célébrer avec vous le cinquantenaire de notre Association d'Education, c'est avec un pincement au coeur que j'ai répondu "oui". L'honneur d'être parmi ceux qui porteraient la parole en une occasion aussi solennelle me fit douter de moi-même, de mon habileté de pouvoir exprimer toute l'admiration que je ressens à l'endroit d'un organisme qui a pu réussir, au cours de ses cinquante années d'existence, à tenir présente et vivante la culture française sur le sol manitobain.

En acceptant cette invitation, je me suis dit: "Après tout ne suis-je pas moi-même, comme des milliers d'autres Franco-manitobains, le fruit des efforts concertés de ces valeureux artisans de la culture française qui ont lutté au sein de notre Association?" Je prêterai donc ma voix à ces milliers de Canadiens français qui aujourd'hui veulent rendre hommage à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba et la remercier de leur avoir permis de garder en eux ce ferment précieux de la culture et de la langue françaises.

Fervent hommage

En leur nom, je rends donc hommage à tous ceux et celles qui ont travaillé pour la conservation de nos droits. Je pense aux éducateurs, depuis la plus humble institutrice de l'école de campagne jusqu'à nos professeurs de Philosophie; je pense à tous ceux qui ont dû administrer une entreprise aussi peu rentable, enfin à tous ceux qui ont donné avec tant de désintéressement des jours, des années, des vies de travail ardu pour assurer la survivance des nôtres.

Certaines figures surgissent dans mon esprit, des noms prestigieux au Manitoba me viennent aux lèvres; mais en faire mention, ce serait risquer de ne pas rendre justice à tous ceux qui méritent aujourd'hui nos témoignages de respect et d'admiration. Vous pourriez sans doute en nommer plusieurs qui sont disparus et dont les réalisations resteront pour toujours inscrites dans vos mémoires et dans les récits historiques de cette province. Certains sont encore là qui luttent avec acharnement, quotidiennement, pour que l'héritage reçu de nos ancêtres ne soit pas sans lendemain. Mais sachons que les plus grands artisans d'une Association comme la nôtre ont toujours senti qu'ils faisaient oeuvre commune et qu'ils savaient qu'un projet aussi gigantesque ne pouvait se réaliser qu'avec l'appui de tous et chacun des enseignants, des parents et aussi de ceux à qui il devait profiter, c'est-à-dire, nous tous écoliers d'hier et d'aujourd'hui.

Le Père Hardy

Vous me permettrez ici de rendre, à titre personnel, un témoignage de profonde gratitude à l'un de ces éducateurs manitobains qui fut pour moi non seulement un professeur de rhétorique au Collège de Saint-Boniface, mais aussi un guide et un ami, surtout dans la carrière que j'ai entreprise. Je veux parler du Père Lucien Hardy dont le deuil a frappé récemment non seulement sa famille et les pères Jésuites, mais aussi nous tous ses anciens élèves. Voilà l'exemple d'un homme qui avait vraiment compris le rôle d'éducateur qu'il avait à jouer auprès de la jeunesse, non seulement en l'instruisant, mais en lui donnant une preuve vivante d'une vie généreuse et sereine. Le père Hardy, qui était originaire de Sorel au Québec, était devenu un vrai Manitobain. Il n'a jamais prononcé de discours, n'a, que je sache, signé aucun des nombreux articles qu'il écrivait dans La Liberté et le Patriote, n'a jamais fait beaucoup de bruit en somme et pourtant son rayonnement fut considérable, car il a su nous communiquer le goût du beau et du bon.

Ces sentiments que j'exprime publiquement à l'endroit du père Hardy, je sais qu'ils trouvent une résonnance profonde chez tous ceux qui l'ont connu et en lui rendant cet hommage, j'ai aussi une pensée toute particulière à l'endroit de mon Alma Mater, le Collège de St-Boniface qui fut toujours un des plus précieux auxiliaires et, je dirais même, le pilier central de notre Association jubilaire. C'est dans ses murs que furent formés la plupart de ceux qui ont mené et mènent vaillamment la lutte, et c'est dans ses murs que se réfugient ceux que l'Association a préparés à des études secondaires et universitaires.

Nos institutions

Il ne faut pas oublier que c'est grâce à nos institutions, tels le Collège, le Juniorat, nos maisons d'enseignement, CKSB, La Liberté et le Patriote, Radio-Canada, et d'autres, que notre Association peut aujourd'hui célébrer ses cinquante ans de vie. L'Association par elle-même ne serait qu'une formule si toutes ces institutions ne lui accordaient leur entier appui. Par contre, forte de leur concours, elle peut vraiment grandir et devenir un point de ralliement pour tous ceux qui favorisent l'essor de la langue et de la culture françaises dans cette province. Elle peut obtenir la reconnaissance officielle des gouvernants et être un outil précieux dans la revendication de nos droits.

Souhaitons, en effet, que notre Association d'Education française devienne un corps intermédiaire reconnu par le ministère de l'Education de cette province. J'ai dit "Association d'Education française du Manitoba", tel est un nom qu'il faudrait étudier pour ne plus restreindre aux seuls Canadiens français l'adhésion à notre Association.

Foi en l'avenir

Nous vivons aujourd'hui une bien plaisante réalité: celle de célébrer les noces d'or de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, mais pour en arriver à ce jour nos prédécesseurs ont passé pour des rêveurs. Rêveurs, ils l'ont été de croire en l'avenir de la communauté canadienne-française du Manitoba au lendemain de la suppression de nos droits à l'enseignement du français dans nos écoles en 1916. Nous le sommes encore, nous aussi, en croyant que la culture française pourra continuer de survivre chez nous.

Contrairement à certains sceptiques, que l'on recrute peut-être en plus grand nombre au Québec, où l'on a sans doute raison de ne plus accepter de se bercer d'illusions, contrairement à ceux-là, dis-je, j'ai foi en l'avenir de la culture française au Canada, même en dehors des frontières du Québec. Nous devrons toutefois mettre en pratique, plus que jamais peut-être le proverbe: "Aide-toi et le ciel t'aidera".

J'ai dit "Plus que jamais", car nous avons hérité de nos pères la vie, l'espoir de jours meilleurs, un sens de la responsabilité, et combien d'autres qualités, mais je ne crois pas que nous puissions dire que nous possédions leur foi, leur foi dans les choses à venir, leur foi dans la nature des êtres et leur "foi" tout court, cette croyance en Dieu qui leur a permis de vaincre les nombreux obstacles, de nature physique et morale qui se dressaient devant eux.

Que de changements!

Depuis les quelque vingt-cinq années que j'ai quitté Notre-Dame-de-Lourdes, bien des changements sont survenus ici, qui ont modifié sensiblement le visage de ceux qui habitent cette région. Je ne vous apprends rien en vous disant cela et on peut en dire autant de tous les coins de notre pays. Combien d'événements se sont produits depuis cette époque, pas si lointaine: la guerre terminée, nos soldats rentraient au foyer marqués pour toujours par la bêtise de l'humanité... la période de prospérité s'est poursuivie... que de nouvelles machines ont fait leur apparition, tant dans les villes que dans les campagnes. Elles sont venus révolutionner nos façons d'agir et aussi de penser. Tout semble possible maintenant... même, les voyages à la lune sont presque pour demain. Comment nos cerveaux humains ont-ils pu subir autant de transformations en si peu de temps. Réformes sociales de toutes sortes, programmes d'aménagement de nos villes, de nos centres ruraux, réformes scolaires et réformes religieuses avec l'avènement de Jean XXIII... tout cela nous l'avons vécu en moins de 25 ans, ou plutôt, jusqu'à quel point l'avons-nous subi?

Notre Association d'Education célèbre aujourd'hui son 50e anniversaire de fondation; elle a donc connu deux fois l'existence à laquelle je viens de faire allusion. Nos pères, les fondateurs de cette Association étaient donc des rêveurs de pouvoir s'imaginer que ce moyen de fortune qu'ils avaient dû prendre pour sauvegarder leurs droits aurait la vie aussi dure.

Une coque plus résistante?

A peine remis du choc que leur donna le refus du parlement manitobain de permettre que le français soit enseigné dans nos écoles, les Franco-manitobains ont dû hâtivement mettre sur pieds un organisme qui leur permettrait d'organiser la résistance qui s'imposait. Le mouvement ne fut pas long à réaliser ses buts. Il a pu sortir de sa clandestinité peu à peu, de telle sorte qu'aujourd'hui il peut célébrer ouvertement ses cinquante années d'existence. D'une simple planche de salut, les nombreux artisans de ce mouvement ont fait une embarcation qui continue à transporter les Manitobains d'origine française vers leurs aspirations en matière de langue et de culture. Mais les rives paisibles sont encore lointaines, semble-t-il, et cette barque qui vogue très souvent en eaux troublées est encore loin de mouiller dans les baies sereines de la réussite. Sera-t-il nécessaire d'apporter d'autres transformations à ce bateau, dans les années à venir, de lui mettre une coque encore plus résistante, de le cuirasser contre les flots de l'incompréhension et de l'entêtement?

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba est formée de chacun des membres de la communauté franco-manitobaine. Pour qu'elle puisse accomplir son oeuvre, elle doit pouvoir compter sur chaque Canadien de langue et de culture françaises, et non seulement sur ceux qui jouent un rôle de premier plan à son bureau d'administration. Elle doit pouvoir compter sur tous les parents qui ont à coeur de voir s'épanouir au Canada une langue et une culture qui n'ont plus à faire la preuve de leur valeur. Hélas! J'ai l'impression que bien des bonnes volontés manquent à l'appel.

Famille et Jeunesse

Je ne suis plus tout à fait à l'âge des illusions et, comme plusieurs, je serais porté à ne pas être d'un optimisme délirant à l'endroit des groupements canadiens-français hors du Québec, mais je leur reconnais le droit à la vie et le droit à l'épanouissement. C'est donc avec une ardeur encore plus vive dans des dialogues francs et constructifs que vous devez poursuivre votre route pour vous assurer que, dans une décennie, votre Association puisse célébrer ses noces de diamant avec encore plus d'éclat. Les embûches seront peut-être encore plus nombreuses et plus difficiles à déceler, car le coeur même de notre système premier de défense, la famille, a été envahi et la volonté de continuer la lutte donnera des signes de faiblesse au sein de notre jeunesse. Mais surtout prêtons-lui notre appui et donnons-lui notre confiance. N'est-ce pas à elle en définitive qu'on devra s'en remettre. Surtout ne lui refusons pas de s'affirmer car, en 1966, la survivance est possible tout autant grâce à nos boîtes à chansons qu'à nos maisons d'enseignement.

En revenant aujourd'hui dans cette région de la Montagne Pembina, j'aurais certes aimé vous dire que je vous apportais une recette infaillible qui règle tous les problèmes, une panacée en quelque sorte, afin que vous n'ayez plus à revenir sur cette question épineuse de la survivance de la langue et de la culture françaises au Manitoba. Hélas, cette recette semble encore bien loin de nous être révélée, mais, que je puisse même venir vous parler dans notre langue et retrouver ici une vitalité française, comme il peut en exister une dans une province où notre culture a si peu droit de cité, cela est déjà miraculeux.

Saignée des départs

Je ne vous apprendrai rien en vous rappelant pourquoi la situation est plus critique depuis quelques années qu'elle ne l'a jamais peut-être été depuis l'arrivée des premiers colons français sur les rives de la Rivière-Rouge. C'est qu'en fait, le sang nouveau se fait rare et que la saignée des départs trop nombreux de Franco-manitobains faisant partie de l'élite culturelle s'accentue d'année en année. La grande époque d'immigration étant révolue depuis déjà plusieurs décennies, le sang nouveau en provenance de la France et du Québec a cessé de revitaliser le groupement fran-

(Suite à la neuvième page)

C'est une histoir' que l'on ne saurait taire

N.B. Dans l'esprit des fêtes jubilaires, pour honorer les aînés, l'Union Nationale Métisse St-Joseph (la plus ancienne au Manitoba — 1887 —) rappelle dimanche prochain, 20 novembre, qu'on fera la "décoration des tombes". Son président, M. Jean Allard, invite tous les amis autour de la tombe de Louis Riel, à 2 h. 30 p.m.

• • •

1894-1916

La période à couvrir, cette semaine, — 22 ans — de la mort de Mgr Taché, 22 juin 1894, à la fondation de l'Association, juin 1916, deux ans de plus que la "période Langevin" — 1895-1915. Période orageuse. Pas édifiante et pourtant exaltante. L'histoire du Manitoba est l'histoire du Canada en petit. Difficile à écrire, notre petite histoire! Personne, à ma connaissance, ne s'y est aventuré "ex professo", des origines à nos jours. Il existe toute une bibliothèque de monographies avec des références et une bibliographie qui s'accroît selon l'âge des auteurs. J'ai déjà signalé "Vie de Mgr Taché" de Dom Paul Benoit, en deux volumes. Il faudrait connaître "Mgr Provencher" de Frémont; Mgr Laflèche, le Père Lacombe, les missionnaires du Grand Nord, etc.

Pour la période qui nous occupe il y a "La vie de Mgr Langevin" par le R. P. Morice, O.M.I., publiée un an après la mort de Monseigneur et rééditée pour la troisième fois en 1919. Il y a "Mgr Adélard Langevin" d'Arthur Savaète. C'est le tome XIIe de la collection "Voix canadiennes, Vers l'abîme". L'auteur écrit en exergue sur la première page de chacun de ses volumes, deux paroles de Léon XIII: 1) "La première loi de l'Histoire, c'est de ne pas mentir; la seconde de ne pas craindre de dire la vérité" (Léon XIII, lettre Saepe numero, 18 août 1883); 2) "Publiez des Archives du Vatican tout ce qui a quelque valeur historique, que cela jette du crédit ou du discrédit sur les autorités ecclésiastiques. Si les Evangiles étaient écrits de nos jours, on justifierait le reniement de saint Pierre et on passerait sous silence la trahison de Judas pour ne pas offenser la dignité des Apôtres" (Léon XIII à Dom Gasquet, O.S.B.). M. Savaète a publié, dans ces volumes, une documentation impressionnante, croustillante, qu'aucun historien de bonne foi ne peut prendre à la légère. On y rencontre toutes sortes de gens qui ressemblent tellement aux hommes de tous les temps qu'on connaît par l'histoire ou autrement.

Telle quelle, la période qui nous occupe se présente, à un habitant ordinaire, comme un imbroglio difficile à démêler. En tout cas, impossible à résumer. Qu'il suffise, à titre d'exemple, d'indiquer quelques têtes de chapitres possibles, qui feraient, chacune, le sujet d'une brochure, peut-être d'un volume.

I — Le Bill remédiateur. L'attitude des évêques. La position de Laurier (et de son valet, J. Israël Tarte), "avant" et "après" son arrivée au pouvoir. Avant: "Le Bill est insuffisant". (Les évêques l'avaient pourtant accepté.) Il promet de faire plus, s'il est élu! Les électeurs du Québec le prennent au sérieux. Un Canadien français, premier ministre du Canada! "Politics might well be considered the opium of the French Canadian people, and over indulgence in the vice has cost them dear" (Mason Wade). Québec donne à Laurier 49 sièges sur 65. Après: "Le Bill exige trop", et il signe le règlement Laurier-Greenway. C'est le cas de répéter, après Abraham Lincoln: "Une question qui n'est pas réglée selon la justice, n'est pas réglée du tout". Nous en savons quelque chose. La question scolaire est loin d'être réglée.

II — Mgr Langevin a succédé à Mgr Taché. Fort de l'encyclique "Affari vos" de Léon XIII, il continue à réclamer. Il passe pour instransigeant. Il devient l'homme le plus connu, le plus redouté, le plus admiré de son temps. Il y a la question des Ecoles du Nord-ouest.

Jusqu'en 1912, l'archidiocèse de Saint-Boniface, avec ses six suffragants (diocèses ou vicariats apostoliques) s'étendait des grands lacs aux montagnes rocheuses et des Etats-Unis à la mer Arctique. En 1912 le diocèse de Saint-Albert est supprimé et remplacé par l'archidiocèse d'Edmonton, auquel sont rattachés les vicariats du nord et le nouveau diocèse de Calgary. Mgr Budka devient évêque des Ruthènes, avec résidence à Winnipeg. Il reste, quand même, à l'archevêque de Saint-Boniface de quoi s'occuper et de quoi s'inquiéter. L'immigration massive, menée comme et par qui l'on sait, vient encore compliquer la situation.

L'entrée de la Saskatchewan et de l'Alberta dans la Confédération (1905) et l'annexion du Keewatin au Manitoba posent des problèmes scolaires. Le précédent, créé par Laurier, devient "loi" dans les nouveaux territoires. Laurier est battu en 1911. Borden ne veut pas rouvrir la question des écoles. Elle a causé la chute des conservateurs en 1895. D'ailleurs, dit-il, la question a été réglée par Laurier et le vote (disons: "la division") des Canadiens français.

En 1899, chute de Greenway. Roblin (grand-père de notre Duff) devient premier ministre. Les amendements Coldwell sont votés en 1912.

III — La guerre de 1914. Benoît XV succède à saint Pie X. Notre participation à la guerre. (Comparer la guerre pour les minorités de l'Europe avec le trop fameux Règlement XVIII en Ontario. "... there was no need to go to Europe to fight Prussianism when the Ontario Government was itself giving the worst exhibition of that spirit" — Bourassa, cité par Lower.) Chute de Roblin, due à la malversation des fonds publics par ses ministres et ses amis. Mort de Mgr Langevin. (J'en ai parlé la semaine dernière.)

IV — Mgr Langevin, mort le 15 juin 1915, a eu à peine le temps de refroidir, que la nouvelle de la division du diocèse arrive comme une bombe en décembre de la même année. Une parenthèse ... Cette division s'était préparée depuis longtemps. Vers 1900, un Mémoire des Anglo-catholiques au cardinal Merry del Val. On a dit de ce mémoire qu'il était un enfant trouvé dont personne ne voulait la paternité. Un enfant difficile à identifier, mais un enfant pestiféré, qu'on a déposé sur le perron du Saint-Père. En décembre 1906, exactement le 2 décembre, une délégation de 11 paroissiens de Sainte-Marie de Winnipeg vient demander à Mgr Langevin, entre autres choses, un évêque de langue anglaise à Winnipeg. En juin 1910, une déclaration de Mgr Fallon, de London, Ont., connue par l'indiscrétion d'un journaliste: "L'unique but des Canadiens est de contrôler et l'Eglise et l'Etat et, à moins d'être étouffés, ils domineront dans les deux". (Comparer ces mots à ceux que D'Alton McCarthy avaient prononcés au Portage-la-Prairie 20 ans auparavant. Pas mal le même ton aussi.) Mgr Fallon se disait l'écho des résolutions récemment prises par les évêques!

Le 10 septembre de la même année, Mgr Francis Bourne, archevêque de Westminster, Londres, qui connaissait le Canada depuis trois semaines, apprend aux Canadiens français que "le progrès du catholicisme au Canada exige leur adhésion à la langue anglaise", et cela, à Montréal, en plein congrès eucharistique. On connaît la réponse de M. Henri Bourassa. De retour chez lui, Mgr Bourne reprend, dans le "Tablet" de Londres, sa campagne anti-française et pas très honnête. Un dénommé "Patricius" s'en fit ici l'écho, malgré la mise au point de Mgr Langevin au Tablet. (Les Cloches de St-Boniface, 1911) Si les griefs contre Mgr Langevin (ceux du Tablet ou d'ailleurs) n'étaient pas fondés, pourquoi les répéter ici: 1) en public; 2) sous un pseudonyme; 3) dans la Free Press? Il y eut des réponses, des mises au défi de prouver les accusations, cela durant des mois. Dans une lettre de protestation des Allemands d'Allan, Sask., on lit: "Nous sommes affligés, bien plus, nous sommes indignés, d'une telle conduite, venant de la part de gens qui se proclament cependant catholiques ... Honte donc à ces enfants qui, comme Absalon, élèvent une main criminelle contre leur père!" (lire à ce sujet, Les Cloches, 1911, le Père Morice, M. Savaète, etc.).

En 1915, le Mémoire des Anglo-catholiques de 1900 avait fait son oeuvre. Comme le note assez cavalièrement M. Savaète: "Rome écouta les Irlandais ... On installera dans Winnipeg et Saint-Boniface deux archevêques, un à chaque bout du pont, comme si l'un devait en interdire le passage à l'autre". Mgr A. A. Sinnott, premier archevêque de Winnipeg, a vite constaté, paraît-il, — et il n'est pas le seul — que la division est venue vingt ans trop tôt. Trois archevêques (deux latins, un ruthène) dans la même ville! En cela, au moins, le Manitoba est original. Unique au monde! Fermez la parenthèse.

Norris arrive au pouvoir en août 1915. Même procédé que Greenway: promesse (écrite, cette fois!), et tenue comme on sait!

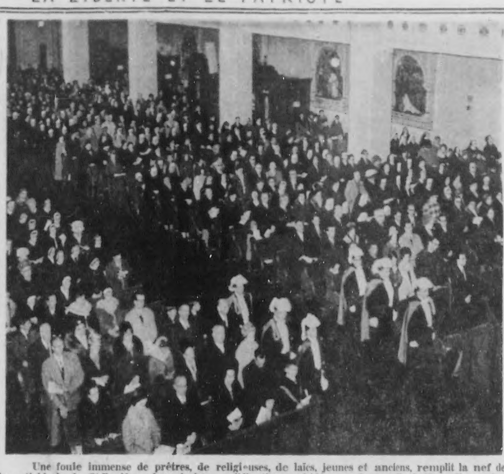
En pleine guerre mondiale, l'intérêt de l'archidiocèse de Saint-Boniface exige que Mgr Béliveau, administrateur "sede vacante", se rende à Rome. Son honneur le juge Prud'homme et M. l'abbé Prud'homme, chancelier, l'accompagnent. A son retour, 5 mai, Monseigneur pouvait dire: "Personne ne s'attend à ce que je raconte le détail des négociations qui ont eu lieu dans la Ville Eternelle au cours du voyage que je viens d'y faire ... c'est avec un coeur moins oppressé qu'il y a trois mois que je reviens au milieu de vous. Un communiqué, qui semblait avoir tous les caractères de l'authenticité, nous avait d'abord tous jetés dans la consternation; je suis heureux de vous dire que les limites du diocèse de Saint-Boniface sont plus satisfaisantes que celles annoncées par ce communiqué".

Le dimanche 14 mai, lecture était faite des Lettres Apostoliques concernant l'érection de la province (ecclésiastique) de Regina, la division du diocèse de Saint-Boniface et l'érection de l'archidiocèse de Winnipeg. Cette lettre de Benoît XV est du 14 mars 1916.

Pendant l'absence de Mgr Béliveau, les citoyens de Saint-Boniface, alertés par la première lecture en chambre du Bill qui deviendra la loi Thornton, forment le "Comité de vigilance". Le 25 février 1916, quinze cents délégués répondent à l'appel. Union parfaite sur le plan d'action. Détermination unanime et enthousiaste à tenir bon, coûte que coûte.

En juin, premier congrès de l'Association.

Martial CARON, S.J.
(A suivre)



Une foule immense de prêtres, de religieuses, de laïcs, jeunes et anciens, remplit la nef de la cathédrale de St-Boniface, lors de la concélébration présidée par le cardinal Roy, dimanche. Aux premiers rangs de cette foule on remarquait la présence de personnalités du Manitoba français, dont S. H. le maire Joseph-P. Guay, maire de St-Boniface, l'hon. juge Alfred Monnin, de la Cour d'Appel du Manitoba, M. Philippe Bourdon, consul de France, etc. A noter la présence de M. Godias Brunet, octogénaire, qui représente dignement tous ces pionniers-fondateurs de 1916 qui, si souvent, ont prié dans cette cathédrale, témoin de tant de hauts faits de l'histoire héroïque de l'AECFM. (Photo Perrin du Manitoba)

TRIBUNE LIBRE

Collège des Jésuites,
1150 ouest, boul. St-Cyrille,
Québec-6, Qué.,
le 7 novembre 1966.

Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I.,
La Liberté et le Patriote,
Winnipeg, Man.

Cher Père Bédard,

Lors de votre passage à Rimouski il y a moins de deux semaines, je vous exprimais mon désir d'aller au Manitoba pour vivre de plus près les fêtes du cinquantenaire de l'Association. C'est avec regret que je dois me résigner à n'être présent que d'esprit et de coeur au milieu de vous. Mes engagements de professeur exigent que je reste au poste.

C'est à l'occasion d'un événement comme celui-ci que nous nous rendons compte de tout ce que signifie l'Association, pour ceux spécialement qui, depuis leur enfance, se sont habitués à voir en elle le symbole de l'union de tous les nôtres au service de la cause sacrée, et, par cela même, la Grande Protectrice contre ceux qui nous refusaient le droit d'être nous-mêmes.

Aujourd'hui, l'Association des Canadiens français du Manitoba m'apparaît comme la grande animatrice qui se doit d'être plus que jamais présente à tous les groupes et à toutes les institutions pour y exprimer sur tous les tons notre volonté de continuer à exister et à nous développer en étroite liaison avec le peuple dynamique dont la tête est à Montréal, le coeur à Québec et les jambes bien campées à Rimouski et Gaspé, à Chicoutimi et Sept-Iles.

Si je suis absent du Manitoba depuis quelques années, ne croyez pas que j'aie abandonné la cause franco-manitobaine. En fait depuis plus d'un an, j'ai consacré près de six mois de travail acharné à faire une enquête, à en analyser les résultats, puis à rédiger un rapport de 177 pages à l'intention de la Commission Laurendeau, le tout au sujet du Manitoba français. Mon rapport a été bien reçu au Comité de Recherche, et je suis porté à croire que la Commission portera une attention spéciale dans son rapport, non seulement aux minorités françaises en général, mais au cas manitobain en particulier.

Je compte retourner encore au Manitoba une bonne partie de l'été prochain pour vérifier sur les lieux quelques hypothèses psycho-sociologiques sur la vie bilingue en milieu minoritaire, avant de mettre le point final à ma thèse de doctorat.

Entre-temps, je me suis engagé à Rimouski dans une tâche d'enseignement à une période des plus intéressantes, alors que la région vient de recevoir un Plan d'aménagement qui a coûté plus de $3,500,000. J'ai l'impression qu'il convient que je reste par ici encore quelques années. Ayant initié l'enseignement des Sciences sociales par ici, je voudrais que le département soit solidement installé avant de le quitter. Après quoi je compte bien consacrer beaucoup de temps à mon pays, mes amours, à savoir le Manitoba français.

Je vous félicite pour les articles si évocateurs du Père Caron. Puissent **La Liberté et le Patriote** et toute l'équipe des plus âgés et des plus jeunes, des mieux placés et des gens ordinaires, collaborer de plus en plus efficacement à l'épanouissement d'une conscience nationale pleine de vie, de dynamisme, de créativité et de joie de vivre.

Sous l'oeil de Dieu, près du Fleuve Géant,

Votre tout dévoué in Xto,
Gérard JOLICOEUR, S.J.,
Rimouski et Québec.

N.B. Comme je ménage de l'argent en n'allant pas au Manitoba, j'enverrai ma contribution au Club des 200. — G. J.

Fort Garry

Carnaval des Sous

Les dames de la paroisse St-Vital de Fort Garry organisent leur événement annuel (Kopper Karnival) d'une journée, soit le 25 novembre prochain, de 2 h. à 9 h. 30 p.m. Il y aura tirage de tous les objets de la loterie. Les billets sont en circulation dans la paroisse. On pourra s'en procurer à la porte le jour même du Carnaval. Des prix magnifiques sont offerts. Personne ne regrettera d'avoir pris une chance. Les profits iront à l'école paroissiale St-Maurice.

Bienvenue à tous!

Ottawa accordera une prime de 7 p. 100 du traitement aux fontionnaires bilingues

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a décidé d'accepter une recommandation de la commission du service civil de payer aux fonctionnaires bilingues requis par leur travail d'utiliser le français et l'anglais une prime de bilinguisme de 7 pour cent du taux de traitement.

M. E. J. Benson, président du conseil du trésor, a annoncé le 10 novembre que, sur avis conforme de la commission, le conseil du trésor a établi la prime de 7 pour cent pour les secrétaires, sténographes et dactylos. Le nombre de personnes dans ce groupe de la fonction publique s'établit à 16,000.

Dans une déclaration écrite M. Benson a ajouté que le paiement de la prime sera rétroactive au 1er octobre 1966.

Le ministre a précisé que la prime ne sera payée qu'aux titulaires des emplois du groupe secrétariat, sténographie, dactylographie qui "sont tenus de se servir et qui se servent de fait d'une seconde langue officielle pendant au moins dix pour cent de leur temps de travail et auxquels la commission du service civil reconnaît une compétence suffisante dans les deux langues".

La prime, rétroactive au 1er octobre, sera versée aux employés du groupe désigné qui "répondent aux critères exigés et dont la compétence aura été reconnue par la commission avant le 1er février 1967", a précisé le ministre.

Dans tous les cas, le paiement devra être recommandé par le sous-chef.

M. Benson a affirmé en annonçant la nouvelle que tant que les hauts fonctionnaires des ministères et la commission du service civil n'auront pas eu l'occasion d'appliquer les critères établis, il sera impossible d'évaluer le nombre des employés du groupe secrétariat, sténographie, dactylographie auxquels la prime sera versée.

"La commission du service civil, a poursuivi le ministre, a mis à l'étude l'application de la prime à d'autres groupes d'occupations dans la catégorie du soutien administratif".

"Des recommandations concernant ces groupes, a-t-il dit, seront soumises au Conseil du trésor dès que l'on aura élaboré les critères, les épreuves et les méthodes administratives nécessaires".

St-Norbert

Bingo

C'est le dimanche 20 novembre qu'aura lieu le grand bingo de dindes à l'auditorium de l'école élémentaire. La soirée qui commencera à 8 h. p.m. est organisée par la Ligue des Femmes Catholiques. Cordiale bienvenue à tous.

Aux Commissaires d'écoles de Langue française du Manitoba

Il est temps que notre association se prononce officiellement sur la position qu'elle doit prendre à l'égard du Bill 16. Pour qu'une décision soit prise à ce sujet, une réunion générale de tous les membres de l'Association des Commissaires d'écoles de Langue française du Manitoba aura lieu à l'hôtel Niakwa le mardi 29 novembre, à 8 heures du soir.

Tous les commissaires d'écoles de langue française du Manitoba sont cordialement invités à y assister.

F.-P. DOYLE, M.D.,
président.

Visiteurs au Couvent-Musée

Le jeudi 27 octobre, les membres de la Commission des Sites Historiques du Canada venaient à St-Boniface visiter l'ancien couvent des Soeurs Grises qui abritera le Musée Historique de St-Boniface. Pilotés par M. Tétro, leur représentant dans les trois provinces des Prairies, ils arrivaient à l'improviste, mais purent être reçus par trois membres de la Commission du Musée de St-Boniface, le président, M. l'échevin Hart, et MM. Joseph Vermander et Marius Benoist. Les visiteurs furent très intéressés par tout ce qu'ils virent, approuvèrent sans réserves le travail qui avait été fait et donnèrent leur avis quant au travail qui reste à faire.

Il y avait dans ce groupe des représentants de toutes les provinces du Canada, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Mentionnons nommément le très sympathique archiviste des Archives Judiciaires de Montréal, M. Jean-Jacques Lefebvre.

Plusieurs envoyés de cette Commission des Sites avaient auparavant visité le vieux couvent à l'une ou l'autre occasion. C'était surtout des ingénieurs et des architectes qui furent tous, sans exception, satisfaits du travail accompli. Mais c'est la première fois que les membres de la Commission, en groupe, se rendaient jusqu'à St-Boniface. On les y reverra avec plaisir, surtout à l'ouverture du Musée.



Proclamation

"Semaine d'appréciation de la jeunesse"

Attendu que la jeunessse consciente de ses devoirs civiques appréhende la délinquance juvénile;

Attendu que 95 pour cent de la jeunesse est sérieuse et digne de confiance, méritant ainsi notre appui et notre encouragement;

Attendu que les citoyens de St-Boniface voudront s'associer au Club des Optimistes de St-Boniface pour exprimer à cette jeunesse leur appréciation et lui vouer leur appui dans ses entreprises;

Qu'il soit donc résolu, qu'en ma qualité de Maire de St-Boniface, je déclare la période du 13 au 19 novembre 1966

"La semaine d'appréciation de la jeunesse"

et j'incite les citoyens de St-Boniface à reconnaître les faits de notre jeunesse et de lui accorder leur entière confiance et leur généreux appui.

Dieu protège la Reine

Joseph-P. GUAY
Maire

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 13 novembre 1966.

Le vendredi 11 novembre, les responsables des quatre postes de radio de l'Ouest canadien ont tenu dans les bureaux de CKSB à St-Boniface une réunion importante avec des représentants de Radio-Canada qui, à Montréal et Winnipeg, travaillent en coopération étroite avec eux. Dans la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, MM. Jacques Landry, directeur des émissions à CFNS Saskatoon, Paul Dumaine, agent d'exploitation de Radio-Canada Winnipeg, Fernand Guérard, directeur de la radio au réseau français de Radio-Canada à Montréal, B. Gagnon, gérant de CHFA Edmonton, Roland Couture, gérant de CKSB St-Boniface, Maxime Désaulniers, directeur des émissions françaises à Radio-Canada Winnipeg, Dumont Lepage, gérant de CFRG Gravelbourg, B. Pariseau, directeur des émissions à CFRG Gravelbourg, Raymond Marcotte, gérant de CFNS Saskatoon, et Benoit Lafleur, directeur des relations de Radio-Canada avec les postes des Prairies. (Photo Perrin du Manitoba)

Chronique de CBWFT

"Gai-gai, la Belle Province"

"Gai-gai, la Belle Province", c'est ainsi que l'on se divertira aux **Beaux Dimanches** du 20 novembre. A 8 h. du soir, le réalisateur Jacques Blouin jettera les feux de ses projecteurs sur une étourdissante revue, celle de Muriel Millard.

"Gai-gai, la Belle Province" scintillera au milieu des danseurs conduits par George Reich, des chansons de Muriel Millard, des facéties de Jean Rafa, des marionnettes d'André Tahon, de la touchante Juliette Béliveau et d'une pléiade d'artistes tels que Claude Gagnon, Monique Brunet, Stéphanie, France Bernard, Benoit Dufour.

En deuxième partie du programme des **Beaux Dimanches**, on verra, à 9 h. 30, un film "L'Arroseur arrosé" en hommage aux frères Lumière, inventeurs du cinématographe. Les deux comiques, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, seront les protagonistes de cet amusant divertissement.

Un mot pour les jeunes

Elle est comme un coeur, la vie: elle bat, bat, bat.

Sous les pierres du pré ou au fond des taillis, au sommet des arbres géants ou tout au bout du ciel, plus haut que les cimes et les plus hautes montagnes, elle bat, la vie, comme un coeur, un coeur d'aigle, un coeur de papillon, un coeur de source.

Et c'est à cette source que l'équipe de la **Vie qui bat** est allée s'abreuver. Et c'est au fond des forêts épaisses, au creux des pétales et parmi les mousses vertes des rochers, que ces gens de bonne nature sont allés faire leurs images, écouter le cri des oiseaux et des insectes, s'émerveiller et s'instruire de cette perpétuelle naissance qu'est la nature.

Ces gens, tous les mardis à 5 h. 30, ils découvrent à vos yeux les splendeurs et les secrets qu'ils ont gravés sur leurs bobines de film et dans leur mémoire.

Et mardi prochain, ils vous diront comment Dame Nature protège et nourrit les animaux qui gîtent en ses forêts. Avec toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, avec tous les gestes et les sons qu'ils ont captés, ils feront devant vous la démonstration de la **Vie qui bat,** telle qu'elle est, loin des villes et des lumières artificielles.

Vous savez tous également, vous qui ne manquez jamais de vous installer devant votre appareil de télévision le mardi à 5 h. 30, que le grand concours "trouvez un nom à la mascotte de la **Vie qui bat**" se poursuit.

La mascotte, c'est un tout petit animal de rien du tout! un délicat éléphanteau, qui tient compagnie à l'animateur de l'émission, Harvey Paradis.

L'heureux gagnant du concours, celui qui trouvera un nom bien représentatif de cet éléphant-mascotte, pourra cet hiver faire des expéditions "motorisées" en forêt.

Motorisées, parce qu'il pourra gagner rien de moins qu'un "skidoo" dernier modèle!

Alors, vous qui n'avez pas encore envoyé votre suggestion de nom, n'attendez plus!

Le Père Noël au Canal 3

Enfant et adultes entreront au pays des merveilles le samedi 19 novembre à l'occasion du défilé annuel du Père Noël à travers les rues de Winnipeg.

Pour ceux qui ne pourront pas se mêler aux foules qui borderont les rues de la ville, la radio et la télévision de CBC offriront un compte rendu complet. Les postes affiliés de télévision en Saskatchewan recevront aussi la transmission. Les programmes commenceront à 10 h. 15 a.m.

Une transmission simultanée passera en onde à CBWFT, Canal 3, pour les téléspectateurs de langue française. MM. Georges Paquin et Maxime Desaulniers feront les commentaires.

REMERCIEMENTS

Mme J.-B. Lalonde, de 620, rue Aulneau, et sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur dure épreuve, soit par offrandes de messes, de fleurs ou par leur assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial à M. l'abbé M. Deniset-Bernier, au R. P. L. Guy, S.J., et à M. l'abbé J. Bertrand.

Au poste CBWFT

JEUDI 17 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadarr
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Vivre
10.30—Zéro, un, Londres
11.00—Cinéma:
"Panique dans la jungle"

VENDREDI 18 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Les Compagnons de Jéhu
8.30—Cinéma international:
"L'Aigle solitaire"
10.15—Votre choix
10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—Cinéma:
"Quand épousez-vous ma femme?" (1ère partie)

SAMEDI 19 NOVEMBRE
10.15—Le défilé du Père Noël
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Match sur roulettes
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage:
"Appelez Nord 777"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Le Club du piano
11.00—Cinéma:
"Quand épousez-vous ma femme?" (2e partie)

DIMANCHE 20 NOVEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Conférence de presse
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 21 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Petite kermesse aux chansons
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut
8.30—Haute tension (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 22 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Du côté de Québec
8.00—Les Joyeux Naufragés
8.30—Batman
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre
10.00—Le Bonheur des autres
10.30—Caméra 66
11.00—Ciné-Club:
"Monsieur Ripois"

MERCREDI 23 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Les Corsaires (Couleur)
8.00—Septième-Nord
8.30—Cinéma du mercredi:
"Le Puits aux trois vérités"
10.15—Tirez au clair
11.00—L'Abonné de la ligne U
11.30—Les Intrépides (Couleur)

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Commémoration des morts

Ceux et celles qui ont assisté à notre cérémonie de l'an dernier ne manqueront pas celle de cette année qui aura lieu le lundi 21 novembre. La cérémonie est ouverte au public.

Prier pour nos morts est un devoir, particulièrement en ce mois de novembre. Les frères du Conseil Goulet invitent donc leurs amis à se joindre à eux à l'occasion de cette supplique publique pour leurs chers disparus. Il y aura messe en l'église du Précieux-Sang, à 7 h. 30, suivie de la cérémonie au Club St-Vincent.

Frères, soyons généreux, aidons ceux qui ne peuvent plus rien pour améliorer leur propre sort… car un jour viendra où nous serons dans cette même position! Si nous les avons aimés pendant leur vie, ne les oublions pas après leur mort…

Alors, c'est entendu: le lundi 21 novembre, au Précieux-Sang, à 7 h. 30.

Le 7 novembre

L'assemblée sociale du 7 novembre a progressé rondement bien que le travail accompli était aussi volumineux qu'aux assemblées précédentes. Cependant, les commentaires courts et précis de notre chapelain sur un sujet d'actualité devraient attirer un auditoire plus nombreux à nos assemblées régulières!

Espérons que le froid de ces derniers temps saura réveiller les frères endormis au point qu'ils se montreront plus nombreux et plus souvent à nos réunions. Ce serait une manière d'encourager le Grand Chevalier et le président des six points qui, tous deux, font montre d'un grand intérêt envers les membres.

Ligue de 5 quilles

Equipe	Points
Jubinville	31
Bilodeau	28
Proulx	25½
Manaigre	23
Gervais	21
Jeanson	18½
Sala	12
Nolin	7

Çà et là

Les divers concours sont en marche. Les frères sont priés maintenant d'organiser le plus tôt possible les rencontres avec leurs adversaires afin d'éviter les retards fâcheux qui nuisent à l'entrain général et à la bonne marche des concours.

Il paraît que le rapport si longtemps attendu des syndics s'en vient! L'annonce de sa prochaine lecture devrait être une raison suffisante pour que la salle soit remplie à la prochaine assemblée régulière.

Le frère H. S. rapporte que le frère Philippe dort mieux depuis qu'il a pu voir dans notre hebdomadaire que l'équipe Jubinville était en première place! Espérons qu'il ne s'endormira pas sur les lauriers… la seconde étape ne fait que commencer!

RIGOLETTO.

Palmarès CKSB

Palmarès de novembre

1 — Tu es impossible (Les Sultans)
2 — La terre promise (Richard Anthony)
3 — Mon credo (Mireille Mathieu)
4 — Les cornichons (Nino Ferrer)
5 — Tu n'as jamais compris les filles (Ilana Rovina)
6 — Le petit prince est revenu (Gilbert Bécaud)
7 — Ton nom (Adamo)
8 — Je t'aime, hum, hum (Les Bel-Cantos)
9 — La poupée qui fait non (Michel Polnareff)
10 — Je ne vois qu'elle (Les Aristocrates)
11 — Pourquoi ces canons (Antoine)
12 — Je suis anglais (Herman's Hermits)
13 — Prisonnier politique (Les Problèmes)
14 — La chanson de Lara (Tereza)
15 — La paix (César et les Romains)

Sts-Martyrs-Canadiens

Conférencier invité

Amour et compréhension sont les deux mots qui ressortent comme deux points lumineux de la conférence du R. P. J. Soulodre, O.M.I., à la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques le soir du 10 novembre dernier.

La base de toute réussite en éducation ne peut être autre que ces deux caractéristiques poussées, pourrait-on dire, à l'extrême.

De son expérience auprès de la jeunesse, le distingué conférencier, par des exemples concrets, a pu faire comprendre aux parents combien leur tâche serait facilitée s'ils tenaient des dialogues plus suivis avec leurs enfants, petits et grands.

Au lieu du "fait ci, fait ça", l'exemple du don de soi au service des autres inciterait la jeunesse à suivre les pas de leurs parents.

Merci encore une fois, Père Soulodre.

Jubilé d'Or de l'Association

(Suite de la première page)

L'hon. H. C. Witney, qui se sentait "un peu comme un poisson dans l'eau" parce qu'il n'avait su mieux écouter son institutrice de français à l'école de Moose Jaw, Sask., exprima son sentiment de profonde fierté d'avoir entendu, au début de ce banquet, le chant de l'O Canada "en français", et dit sa joie de se trouver à table pour la première fois en compagnie d'un cardinal. Puis, au nom du gouvernement provincial qu'il représentait officiellement, il félicita l'Association des Franco-manitobains qui, au cours des 50 dernières années qui ont accumulé tant d'événements remarquables, n'a cessé d'augmenter son influence dans notre milieu. En guise de conclusion, il lui souhaite de plus grandes réalisations à l'avenir.

M. Jean Chrétien, aide ministériel de l'hon. ministre des Finances à Ottawa, et représentant officiel de l'hon. premier ministre Pearson, lança quelques boutades au début de ses remarques: n'est-il pas un Chrétien, ayant comme initiales J.C., portant le nom de Jean, ayant une mère qui porte le nom de Marie? A 30 ans il commençait sa vie publique ... avec l'espoir de ne pas être politiquement crucifié trois ans après. Mais, farces à part, il n'a pas craint de crier que notre pays, que Gilles Vigneault caractérise par sa glaciale saison, est grand, riche, ami de la tolérance, et possesseur de deux groupes devenant toujours davantages frères par la diversité des langues et des cultures. C'est entendu, dit-il, que nous avons de graves problèmes constitutionnels, mais il faut plus que jamais que nous les solutionnons dans un esprit de pleine maturité. Maturité qui s'appuie sur certains faits acquis, par exemple la présence pour la première fois de notre histoire d'un Canadien français au ministère fédéral des Finances. Et aussi, que peut-être l'on devrait accepter, même au Québec, que le gouvernement central aide l'éducation, hors de la belle province au moins, pour le bien des minorités. En tout cas, conclut-il, croyez que les députés de langue française d'Ottawa sont vos frères à vous, Franco-manitobains, et qu'ils vont continuer à se battre pour le Canada tout entier, Manitoba compris. Ne lâchez pas, frères du Manitoba français, nous ne vous lâcherons pas.

M. Jérôme Proulx, représentant de l'hon. premier ministre Johnson, "donc de la province de Québec ... sans le Labrador", affirma qu'au Québec on parle bel et bien de Séparatisme, d'Etats associés, de République, mais sans jamais oublier l'existence de groupes de langue et de culture françaises "hors de nos frontières". C'est pourquoi, dit-il, nos objectifs sont vraiment ceux du Canada français tout entier; nous sommes véritablement sensibilisés au Québec à vos problèmes, grâce à la présence chez nous d'hommes tels que Jacques Ouvrard et Henri Bergeron; nous connaissons là-bas le Cercle Molière, Gabrielle Roy, Mgr Baudoux, Louis Riel. Mais plus que jamais nous rejetons tout complexe de minorité, conscients de posséder une culture et une civilisation qui durent ici depuis des siècles de lutte.

Tout de même, il faut être réalistes. Nous étions 65,000 en 1760, mais nous sommes des millions aujourd'hui. Le Manitoba était province française jusqu'à un certain point en 1870, et vous êtes aujourd'hui 80,000. Alors, si au Québec on peut jouir aujourd'hui d'une sécurité relative en dépit d'obstacles nés d'une Confédération mal comprise, nous savons pertinemment qu'ici et ailleurs, hors de nos frontières, existent de solides bastions et avant-postes qui ont survécu malgré d'énormes et innombrables difficultés. Surtout, avec Arnold Toynbee, nous osons croire que: "Whatever the future of mankind in North America, I feel pretty confident that these French speaking Canadians, at any rate, will be there at the end of the story." Oui, conclut M. Proulx, "nous serons présents à la fin de la grande histoire de l'homme, parce que nous devons lutter, parce que les puissances d'assimilation sont effarantes et les tentations très subtiles, mais que les ressources de l'intelligence sont infinies. Manitowaban veut dire détroit de l'Esprit. Chers amis, l'Esprit souffle où il veut, et l'Esprit est immortel."

L'hon. juge Alfred Monnin vint ensuite exprimer les souhaits de l'ACELF, fille du Conseil de la Vie française, qui n'a jamais négligé les minorités, qui connait leurs réels problèmes, et sur laquelle tous les groupes français hors du Québec peuvent sans cesse compter.

Quant au juge André Miville Dechêne, d'Edmonton, président du Conseil de la Vie française, né du premier congrès de la Langue française (1912) et existant légalement depuis 1937, il rendit hommage avec éloquence à l'Association jubilaire dont les 50 années d'existence sont le meilleur démenti de la loi de 1916. Aujourd'hui plus vivants que jamais, nourrissant de sérieux espoirs d'avenir, vous êtes appelés à jouer un grand rôle, par votre position géographique, dans notre pays qui doit devenir bilingue et biculturel d'un océan à l'autre. En état de siège constant depuis 50 ans contre des adversaires qui heureusement se font moins nombreux, contre une fausse conception de l'unité canadienne, contre l'ambiance américaine, vous êtes restés vous-mêmes, vous avez maintenus vos effectifs dans des cadres qui s'adaptent sans cesse et sous des chefs et des enseignants clairvoyants et fidèles. Tout cela c'est déjà une immense victoire. Espérons maintenant qu'on saura clarifier notre Constitution canadienne, de façon à assurer toujours nos droits confessionnels, mais aussi nos droits culturels par l'usage du français, non seulement au palier gouvernemental, mais aussi au palier scolaire. Que la révolution tranquille du Québec nous soit favorable à ce point de vue là et nous obtienne le plus tôt possible cette reconnaissance officielle du français comme langue d'enseignement!

C'est Mgr Baudoux qui eut l'honneur de dire le mot de la fin, en remerciant tous ceux qui avaient pris part à la fête. D'abord le cardinal Roy qui, au cours de ses 36 heures au Manitoba, avait concélébré la messe, donné une homélie magistrale, et venait de compléter sa grande leçon de vrai patriotisme par ses remarques au banquet. Le remerciant de sa condescendance et de son amitié, il l'invita à revenir à St-Boniface dans deux ans alors qu'on fêtera le 150e anniversaire de l'arrivée de l'abbé Provencher.

Son Excellence remercia ensuite tous les autres, Mgr Flahiff qui a pris une part active à nos fêtes (à St-Boniface, à St-Eustache et à Elie) et montre sans cesse sa meilleure sympathie aux fidèles de langue française de son archidiocèse, à Mgr Routhier et Mgr Dumouchel, deux frères missionnaires, à Mgr Decosse, "fils de chez nous et chef dans la province voisine", à Mgr Cabana qui dut repartir en vitesse "après une participation active, à La Broquerie et St-Boniface". Tous ces évêques ont tenu à apporter à nos fêtes la Parole de Dieu, geste d'une signification profonde qui indique à quel point, selon la doctrine même du Concile, tout l'humain doit se référer au divin. Dans la Constitution pastorale de l'Eglise, le Concile indique justement les rapports entre la culture humaine et la foi et les évêques et l'Eglise.

A noter, dit Mgr Baudoux, que ces invitations au cardinal et aux évêques sont dues à l'initiative même des responsables laïcs de l'Association d'Education, preuve qu'ils veulent rester fidèles à toute la pensée des fondateurs de 1916. En cela ils entendent signifier qu'on peut et doit distinguer langue et culture, mais sans dissociation, car ces deux réalités existent dans les mêmes personnes.

La fête est finie. Mais la foule ne pouvait se disperser tout de suite, tant l'atmosphère de ce banquet et de toutes les autres manifestations des derniers jours la retenait. C'est pourquoi M. André Martin invita quelques artistes à chanter le verbe français: Marie Ménard, Georges Paquin, le choeur des "Intrépides" sous la direction de M. Marius Benoist. Mais tout cela, de grande qualité pourtant, ne suffisait pas encore, et donc le Père Martial Caron se mit à la tête de la foule pour lui faire chanter des pièces de notre folklore, terminant ce programme par "Le Chant de l'Association", après un émouvant hommage à la mémoire du Père Lucien Hardy, qui avait composé ces petits vers si expressifs à l'occasion du 25e anniversaire de l'AECFM.

Tout est fini maintenant ... Mais non, car il y a encombrement au vestiaire. Alors, comme il faudra bien au moins une heure avant que chacun et chacune puisse retrouver manteau et chapeau, on chante de nouveau en choeur. Ce fut surtout le moment de ces "canons" et "chansons à répondre" qui sèment la gaieté et créent l'unisson ... des voix, des coeurs et des esprits.



Après les discours qui complétaient "naturellement" le banquet du jubilé d'or, dimanche, c'est le beau chant français qui prit la vedette, grâce à Marie Ménard, Georges Paquin, aux "Intrépides" dirigés (ci-dessus) par M. Marius Benoist, artistes spécialement invités par M. André Martin, de CKSB. Mais la foule tint à entrer dans le jeu, d'abord sous l'entrainante direction du Père Marial Caron qui fit entonner par tous "Le Chant de l'Association", puis de sa propre initiative au vestiaire encombré. (Photo Perrin du Manitoba)

Législation fédérale sur les coopératives?

OTTAWA — Une délégation de coopératives a demandé le 7 novembre au premier ministre Pearson de faire cesser la politique fédérale d'"indifférence étudiée" et de passer aux actes.

Après la rencontre tenue à huis-clos, des informateurs ont révélé que le premier ministre avait réagi positivement à l'idée d'une loi fédérale, quoiqu'il ne se soit pas compromis officiellement.

Le mouvement coopératif cherche depuis 60 ans à se faire appuyer par une législation fédérale. Enfin, un comité du Cabinet a été saisi de la question et doit produire un rapport d'ici une semaine.

Le ministre de l'Agriculture, M. Greene, qui dirigeait l'assemblée durant laquelle le mémoire des coopératives fut présenté au premier ministre, a déclaré par la suite que la question d'une législation sur les coopératives "devrait être réglée d'une façon positive." Le mémoire était présenté conjointement par l'Union coopérative du Canada et sa contre-partie canadienne-française.

Le mémoire dit entre autre que les coopératives rejettent la position selon laquelle le secteur privé et dominé par l'investissement de la communauté est le seul mode légitime d'affaires et doit par conséquent recevoir d'abord la considération des législateurs et des politiciens.

Au cours des 60 dernières années, le gouvernment fédéral avait soit négligé, soit rejeté tout appui aux méthodes coopératives dans différents domaines, notamment le crédit agricole, l'habitation, l'assurance et la taxation.

L'absence de législation fédérale a considérablement nui au mouvement coopératif, empêchant l'établissement de coopératives inter-provinciales.

Les lois couvrant les corporations ne peuvent servir les coopératives, étant donné leurs buts différents: les coopératives servent leurs consommateurs-membres, tandis que les corporations servent leurs actionnaires.

Les coopératives ne demandent pas de faveurs spéciales du gouvernement, mais uniquement un traitement qui leur permette de progresser naturellement.

Chronique sportive

Pourquoi ne pas avancer les dates de la joute pour la coupe Grey?

par Jacques LEMOYNE

C'est le rédacteur des sports d'un journal de Winnipeg qui s'est demandé l'autre jour à la télévision, le jour où les Blue Bombers semblaient avoir oublié leur défensive au vestiaire contre Regina, pourquoi on insistait tant au football canadien pour présenter des joutes aussi tard dans la saison. Il affirmait que les dirigeants du football canadien manquaient de perspicacité et que s'ils tentaient de prouver, ainsi que les amateurs de football du Canada étaient de solides gaillards, ils n'y parvenaient même pas. Il donnait comme argument que les estrades auraient dû recevoir plus de 20,000 personnes pour la première phase du duel entre Winnipeg et Regina, et que seulement quelque 14,000 spectateurs avaient accepté de braver un froid sibérien pour assister à la rencontre. Il disait que du point de vue financier c'était insensé et que du point de vue calibre de jeu c'était aussi insensé, puisque les joueurs ne pouvaient donner le meilleur d'eux-mêmes sur des terrains gelés comme des patinoires, ou encore au milieu de tempêtes de neige dignes du grand nord.

Je ne connais des prédictions de la météo que ce que la radio et la télévision nous en disent. Je ne puis donc pas prédire ce qui se passera à Vancouver au point de vue température tout au moins, mais je sais très bien que s'il fait un froid sibérien qu'on risque de ne pas attirer de foule record et que le calibre du jeu s'en ressentira. On n'a qu'à se reporter à quelques années en arrière pour se rappeler le souvenir boueux des joutes disputées à Toronto alors que la pluie succédait au gel ou vice versa. C'était pathétique et ridicule de voir la joute la plus importante du football canadien disputée dans des conditions aussi minables. Il y aurait peut-être lieu d'avancer la finale de deux semaines et d'inscrire plus de joutes sur semaine au calendrier. L'époque est révolue où les gens ne sortaient que le samedi et où les joueurs ne pouvaient plus obtenir de congés de leurs employeurs pour pratiquer ce sport.

La brume!

Un autre souvenir est resté bien vivace dans ma mémoire et c'est celui de la fameuse joute disputée dans la brume entre Winnipeg et Hamilton, je crois. Ce spectacle affligeant avait été projeté sur tous les écrans d'Amérique du Nord et la seule raison pour laquelle on avait mis un terme à la joute et décidé de la reprendre le lendemain, c'est tout simplement parce que les cameras de la télévision ne pouvaient plus suivre la balle. Au niveau du terrain, les joueurs savaient où ils allaient et rien n'aurait dû permettre qu'on mette ainsi un terme à la joute. En présentant la finale à la mi-novembre on risque moins les défaits du mauvais temps, on peut même attraper une partie de l'été de la St-Martin et présenter des joutes de football dans d'excellentes conditions. Si le hockey professionnel a su apporter des changements à son calendrier afin de ne pas entrer en conflit avec d'autres événements sportifs, je ne vois pas pourquoi le football n'en ferait pas autant.

J'ignore encore quelles équipes vont se faire face dans la finale. Il semble bien que dans l'Est les Rough Riders d'Ottawa, avec une avance de 29 points, pourront vaincre les Tigres de Hamilton assez facilement au stade de l'Expo. Dans l'Ouest, les Bombers sont encore dans la lutte, au moment où j'écris ces lignes, même s'ils ont perdu la première joute. Il est évident que Lancaster a pu jouir d'une excellente protection, mais même si Regina a gagné trois des quatre joutes disputées entre ces deux clubs cette saison, je pense encore qu'il ne faut pas abandonner la partie. Les Bombers ont mal joué pendant la moitié d'une joute, mais ils ont resserré leurs rangs par la suite et la défensive ne sera pas aussi facile à traverser au cours de la prochaine joute. Ron Lancaster avait beaucoup de temps pour passer le ballon à certains moments; il a peut-être épuisé tout son crédit dans ce domaine.

Un retour

Les Rangers de New York se réjouissent d'avoir convaincu Bernard Geoffrion de revenir au jeu. Le Boomer n'est plus le joueur qu'il a déjà été; ses jambes paraissent plus faibles et la précision d'autrefois n'y est plus tout à fait, mais le coeur y est lui, gros comme le Garden de New York. Geoffrion veut aider son nouveau club et il ne ménage pas ses efforts. Il a déjà compté quelques buts pour les Rangers, mais il ne semble pas encore à l'aise avec son nouveau club. Emil Francis affirme que ce ne sera qu'une question de temps, quelques experts hochent la tête, mais Geoffrion ne s'en fait pas. Il veut compter 20 buts cet hiver et il va faire porter tous ses efforts vers cela. Ce qu'il craint le plus ce sont les blessures qui pourraient le forcer à se retirer du jeu pour une longue période de temps le privant ainsi de sa condition physique qu'il a tant tenu à conserver.

Geoffrion se demande encore pourquoi il n'est pas inclus dans les plans des Canadiens. Il le sait peut-être et il n'en a pas parlé à personne, pas plus que les Canadiens du reste, mais on demeure convaincu que sa libération il y a trois ans n'avait qu'un but: l'amener à quitter honorablement l'organisation du Tricolore. Il a fait de l'excellent travail à Québec, mais on ne l'a pas gardé en dépit de tout le sérieux qu'il a apporté à bien s'acquitter de sa tâche. Il aurait probablement pu jouer à Toronto, mais Punch Imlach, après son expérience avec Dickie Moore, n'a pas voulu risquer la même chose avec Geoffrion, et du reste Imlach est à rebâtir son équipe et il n'est pas intéressé à ajouter un autre vétéran à sa liste déjà longue. Il sera intéressant de savoir ce qui n'a pas marché entre Geoffrion et les Canadiens et si jamais nous pouvons avoir un tête à tête avec Brnard, nous ne manquerons pas de le lui demander. Connaissant sa franchise, nul doute que sa réponse sera bien directe. En attendant il ne tente pas tous les moyens de faire regretter son départ à la direction des Canadiens, contre laquelle il ne garde aucune animosité, soit dit en passant.

Nomination



La Compagnie d'Assurance-vie La Familiale annonce la nomination de M. Lionel Carrière comme son représentant dans le district de St-Boniface. La compagnie invite ses clients et amis à le contacter à son nouveau bureau d'affaires situé au no 113, rue Marion. Téléphone: 233-7132.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Sainte-Marie

Thé annuel

Le dimanche 20 novembre, de 2 h. à 6 h., aura lieu le thé annuel. Tous sont invités, spécialement les anciens paroissiens. Il y aura vente de pâtisseries et loterie de deux paniers de provisions.

Baptêmes

Annette-Lynne-Marie, fille de M. et Mme Maurice Danis.

James Roy Joseph, fils de M. et Mme E. Toews.

Paulette-Marie-Stella, fille de M. et Mme L. Gauthier.

Election scolaire

L'élection de la commission scolaire aura lieu le 20 novembre après les messes de 9 h. et 11 h. Voici les noms des nouveaux candidats qui ont été proposés: Mme E. Bahuaud, membre actif de l'Association de Parents et Maitres, mère de cinq enfants dont trois fréquentent l'école paroissiale; Mme L. Grouette, membre actif de l'Association de Parents et Maitres, une des fondatrices, ancienne vice-présidente de la Ligue des Femmes Catholiques et actuellement membre actif de la Ligue, mère de cinq enfants dont trois fréquentent l'école paroissiale; Mme B. Champagne, membre actuel de la commission scolaire, mère de deux enfants en bas âge; M. Roger Sabourin, membre fondateur et ancien président de la Caisse Populaire Ste-Marie, membre fondateur et ancien président de l'Association de Parents et Maîtres, président du Club Triangle qui aide au financement de l'école par les bingos du vendredi soir, membre actif du Club social Ste-Marie, père de huit enfants dont cinq fréquentent l'école paroissiale; M. René Larivière, ancien membre de la commission scolaire pendant trois ans, membre actif du Club social Ste-Marie, père de trois enfants dont deux fréquentent l'école Ste-Marie; M. Henri Bérard, père de quatre enfant dont trois fréquentent l'école Ste-Marie.

Bingo

Le vendredi 18 novembre, à 8 h. p.m., aura lieu la soirée de bingo. Le gros lot sera de $2,500 en 55 numéros.

Dîner en l'honneur de Diane Landry

Au cours de l'année 1966, le Canada eut la bonne fortune d'avoir comme son ambassadrice Mlle Diane Landry. Tous les Canadiens sont fiers de la façon dont elle s'est acquittée de ses missions.

Ici au pays et dans les pays qu'elle a visités, Diane a très favorablement impressionné les gens par son charme et sa beauté. Bien que son règne soit terminé, le gouvernement de l'Australie a demandé à Diane de couronner "Miss Australia". Cet honneur lui incombe directement grâce à sa personnalité et à sa grande distinction.

Les citoyens de St-Boniface sont doublement fiers, car Diane habite leur ville.

C'est pour cette raison que la Chambre de Commerce et la ville de St-Boniface recevront conjointement à une réception et à un diner en son honneur, qui auront lieu à l'auditorium du Collège de St-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, commençant à 6 h. p.m., le samedi 3 décembre. On disposera d'un nombre limité de billets aux bureaux de la Chambre.

Des étudiants réveillent les membres des Communes

OTTAWA — Les applaudissements spontanés d'un groupe d'étudiants montréalais ont réveillé les membres des Communes qui s'embourbaient dans un long débat sur la procédure.

Cent cinquante élèves du high school Sir Winston Churchill écoutaient paisiblement dans les galeries publiques les récriminations de députés qui s'opposent à la réduction des quorums dans les comités parlementaires, lorsque le député Heward Grafftey s'est écrié: "Tous ceux qui siègent ici savent que cet établissement devient dénué de sens aux yeux de la jeune génération."

C'est à ce moment précis que les élèves de 10e année de l'école montréalaise ont manifesté leur impatience en accordant une ovation au jeune député de Brôme-Missisiquoi.

"Cet endroit, a-t-il ajouté, devient vide de sens lorsque l'on gaspille 45 minutes de notre précieux temps pour débattre une question de procédure qui devrait être réglée en dehors de la Chambre."

Les enthousiastes applaudissements ont évidemment surpris tous les députés, puisque de tels gestes ne sont pas permis aux Communes. Mais ils se sont manifestés d'une façon si sincère et si enthousiaste que les gardiens de la paix ont, eux aussi, été pris au dépourvu.

L'intervention des jeunes a aussi porté fruit. Le député Heward Grafftey a rapidement mis fin à son boniment, puis le solliciteur général qui, en l'absence de l'hon. George McIlraith, remplit le rôle de leader de la chambre, a endossé la suggestion du député conservateur.

Il a demandé l'ajournement de ce débat et suggéré une rencontre des leaders parlementaires où la question pourra être réglée.

Un Parlement des jeunes

Plus tard, d'autres députés se sont rangés du côté de la popularité. Enfin, d'autres ont profité de la présence des jeunes pour soulever, encore une fois, l'idée d'un Parlement des jeunes que plusieurs veulent constituer à l'occasion du Centenaire.

Rarement des jeunes n'ont eu tant d'influence sur leurs dirigeants et obtenu autant de succès. L'expérience a donné à réfléchir à plusieurs ...

Précieux-Sang

Anniversaire de mariage

Le 17 octobre dernier, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Sauveur Ferland, leurs parents et amis organisèrent une soirée au Club Belge, rue Provencher.

M. Marcien Ferland, neveu des jubilaires, était l'animateur de la fête. Leur fille unique, Mme Gilbert Bérard (Cécile), lut une adresse qui fut suivie de quelques mots de félicitations et de bons souhaits par le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang.

Le lendemain 18 octobre, à 4 h., une messe d'action de grâces fut célébrée aux intentions des jubilaires.

M. et Mme Sauveur Ferland remercient sincèrement tous leurs parents et amis de tout ce qu'ils ont fait pour eux à l'occasion de leur jubilé d'argent.

Une mère de sept enfants périt dans un incendie

AUBIGNYY — Le jeudi 10 novembre, Mme Auguste Berthelette, née Léa Poevaride, perdit sa vie dans un tragique incendie qui détruisit complètement la maison familiale. Son bébé, Daniel, âgé de 3 ans, subit des brûlures à la tête et aux mains et est actuellement hospitalisé à Morris d'où l'on rapporte que son état est satisfaisant. Trois autres enfants étaient à l'école lorsque l'incendie se déclara.

Agée de 41 ans, Mme Berthelette mena une vie tranquille, vaquant à son travail sans jamais s'éloigner de ses petits. Son jardin était pour elle un passe-temps favori.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Auguste; cinq fils, Louis, Paul, Ronald, Georges et Daniel; deux filles, Shirley et Annette; son père et sa mère, M. et Mme Poevaride, de la Colombie-Britannique; deux frères et une soeur jumelle.

Le service funèbre fut chanté à Aubigny par M. l'abbé J.-L. Caron, curé. Les servants de messe étaient Gabriel Ritchot, Louis et Léon Palud et Gérald Guillou. Les porteurs étaient MM. Armand Berthelette, Antonin Fillion, Raymond Chartier, Marcelin Berthelette, Marcel Pelland et David Ritchot.

La quête fut faite par Mmes Louis Guillou et Claude Robert. Les chorales de St-Jean-Baptiste et d'Aubigny étaient responsables du chant.

On remarquait aux funérailles la présence de Mgr H. Lapointe et de M. l'abbé Toupin.

Le salon funéraire Wiebe était en charge des arrangements funéraires.

La paroisse d'Aubigny offre à la famille éplorée ses sincères condoléances.

Mariage St-Vincent-Roy

Le samedi 15 octobre, à 4 h. p.m. M. l'abbé R. Nadeau bénissait le mariage de son neveu, M. Roger St-Vincent, à Mlle Ida Roy, dans l'église d'Aubigny.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche avec traine. Son bouquet se composait de lis blancs naturels.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Esther Roy et Marguerite St-Vincent, soeurs des mariés, portaient de longues robes jaune pâle avec traine et appliques de dentelle blanche. Leurs bouquets se composaient de marguerites blanches.

Les garçons d'honneur étaient MM. Gilbert St-Vincent et Pierre Grimard. MM. Roland Morin et Claude Vermette agissaient comme huissiers.

La cérémonie se déroula selon le nouveau rite. Il y eut échange d'anneaux et les nouveaux époux communièrent sous les deux espèces.

Les religieuses du couvent d'Aubigny, ainsi que Léonne Chartier, chantèrent des cantiques appropriés. Mme Ovide Robert touchait l'orgue.

A 6 h. 160 convives se réunissaient à la salle paroissiale pour une réception. M. Roméo Gauthier, cousin de la mariée, était maître de cérémonies. M. l'abbé Nadeau proposa le toast traditionnel, après quoi M. Maurice Massinon, gérant de la Caisse Populaire de Haywood et oncle de la mariée, avec l'éloquence qu'on lui connait, fit ressortir l'importance de l'anneau dans le mariage.

Le photographe du "Lyceum Studio" était sur place pour prendre des photos à l'église et à la salle.

La soirée réunissait 400 invités. On remarquait la présence de Mme Denis De Roo, de North Battleford, Sask., et sa fille, Denise, venues spécialement pour cette occasion. Un délicieux goûter mit fin à ce beau jour.

Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage de noces qui devait les conduire à Vancouver, North Battleford, Calgary et Gravelbourg. Pour cette occasion, la mariée portait un costume bleu marine avec accessoires gris pâle et blanc. A leur retour, M. et Mme R. St-Vincent demeureront à St-Boniface où la mariée est infirmière et le marié, employé à l'usine Gypsum Allied Chemical.



Les fêtes jubilaires de l'AECFM ont donné lieu à une exhubérance d'activités (messes pontificales, banquets, boites à chansons) à travers tout le Manitoba français. La semaine dernière nous avons donné un compte rendu des fêtes de la région de la Rouge. Cette semaine nous parlons particulièrement des fêtes régionales de la Montagne à St-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes, et des fêtes provinciales à St-Boniface et Winnipeg. Mais il nous faut obligatoirement remettre à la semaine prochaine les comptes rendus des fêtes régionales de la Seine, du Cheval-Blanc, de Ste-Rose-du-Lac, etc. Tout de même, en guise de préparation, voici, ci-dessus, une photo prise lors du grand banquet du Cheval-Blanc, à Elie, le dimanche 6 novembre. C'est Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, qui présida la "concélébration" à St-Eustache, et l'hon. juge Alfred Monnin, de la Cour d'Appel du Manitoba, fut l'orateur invité au banquet d'Elie.

Rencontre impressionnante de parents-prêtre-maitres sur la Catéchèse à LaSalle

LA SALLE — Le Comité responsable est heureux d'annoncer à ses frères des paroisses des alentours que la réunion du lundi 7 novembre a été un véritable succès. Les parents, pères et mères des élèves des 1ère et 2e années, sont venus en nombre surprenant. Cela prouve qu'à La Salle les parents prennent conscience de leur vocation et désirent ardemment s'acquitter de leur tâche d'éducateurs d'une façon digne et joyeuse.

M. G. Arbez, président, a su donner à l'assemblée une ambiance familiale grâce à son tact et à sa diplomatie.

M. l'abbé J. Pageau a fait connaître les thèmes qui seront étudiés au cours des semaines à venir. Il a fait ressortir les points saillants des différents sujets.

La Rév. Sr Jeanne-Rita, à titre de titulaire, exposa la pédagogie du nouveau catéchisme en plus de développer le thème: le sens de Dieu. Ses talents d'éducatrice lui ont valu l'admiration des auditeurs.

Mme R. Toupin capta également l'attention des parents par des explications intéressantes et nettes sur l'importance et les bienfaits des images et du dessin dans la vie de l'enfant.

Occasionnellement, des questions étaient posées par des membres de l'auditoire.

M. R. Toupin remercia cordialement les membres actifs et félicita les parents, en particulier les pères de l'intérêt qu'ils portent à l'éducation chrétienne, et il les invita à revenir le 5 décembre, à 8 h.

LA RESPONSABLE.

La Broquerie

Réunion des Chevaliers de Colomb

Le mercredi 9 novembre, le public avait été invité à une réunion des Chevaliers de Colomb. Le programme débuta par la prière, suivie de l'installation des officiers avec costumes et décors d'usage, le tout très impressionnant.

M. Gérard Desrosiers, député de district, souhaita la bienvenue et souligna l'importance pour chacun de faire sa part pour l'avancement du mouvement qui devrait être comme le pivot des autres organisations. Il ne faut pas critiquer à tort et à travers bien qu'une critique constructive est toujours appréciée. M. Desrosiers ajouta un mot de félicitations et d'encouragement aux nouveaux officiers.

L'assemblée mensuelle se déroula comme à l'ordinaire, puis M. l'abbé F. Juneau, curé, adressa un mot à l'assistance.

M. Aimé Gauthier lut les minutes, puis il y eut lecture d'une lettre de remerciements de M. Gilles Normandeau, ancien, maintenant domicilié à Trail, C.-B., et à qui les Chevaliers avaient remis une plaque-souvenir avant son départ.

Chaque président donna son rapport des activités des six points. Il y eut également rapport des résultats du souper paroissial, puis vote en faveur d'un don de $1,000 pour le projet du centenaire.

Enfin, on discuta de ce que les Chevaliers de Colomb feraient comme activité paroissiale pour la célébration du centenaire.

Le tout se termina par un goûter.

Baptêmes

Le 30 octobre: Claudette, fille d'Alfred Chartier et de Marie-Anne Vandal. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Gauthier.

Le 6 novembre: Norbert, fils de Laurent Piché et de Pauline Verrier. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Robidoux.

Ste-Rose-du-Lac

A la bibliothèque

Voici le rapport de la circulation de livres pour le mois d'octobre dans les bibliothèques de Ste-Rose-du-Lac, Laurier et Ste-Amélie:

Ste-Rose-du-Lac: livres français, 263; livres anglais, 1,272. Total: 1,535.

Laurier: livres français, 63; livres anglais, 53. Total: 116.

Ste-Amélie: livres français, 57; livres anglais, 51. Total: 108.

Grand total: 1,759.

Pour célébrer la semaine du Livre de la Jeunesse Canadienne, du 15 au 22 novembre, les amis de la bibliothèques ont organisé un concours de dessins pour les écoliers des années 1 à 8. Les dessins doivent représenter un personnage ou une scène d'un livre préféré. Ils seront exposés au public après le 15 novembre.

Ste-Agathe

Retraite

La semaine du 6 au 13 novembre a été extraordinaire pour Ste-Agathe. D'abord il y eut une retraite paroissiale prêchée par M. l'abbé Gareau, de Montréal. Il s'est appliqué à montrer le chemin du ciel aux paroissiens sous l'aspect de l'amour, préconisé par le Concile Vatican II.

Banquet

Le mercredi soir, à la salle paroissiale, les membres actuels et anciens de la Coopérative de grains (Manitoba Pool Elevator) de Ste-Agathe étaient les invités de l'Association locale à un grand banquet servi par les Dames Auxiliaires de Domain. Le président, M. Lorne Parker, était maître de cérémonies. A son invitation, M. l'abbé A. Couture, curé, bénit la table et les convives.

A l'issue du banquet, M. Parker se fit l'interprète de tous pour remercier les habiles cuisinières. Puis il fit la présentation des convives de la table d'honneur avec gentils commentaires sur chacun. Il donna aussi un court résumé de l'histoire de l'Association de Ste-Agathe qui groupe les localités environnantes. Il dit combien on devait se féliciter d'avoir dépassé l'objectif qu'on avait osé espérer et qui permettait aujourd'hui ce rassemblement.

Les succès obtenus malgré certains revers sont dus, dit M. Parker, à la coopération des membres, à la bonne organisation et au dévouement et au savoir-faire de M. Maurice Côté, qui depuis les sept dernières années fut agent bien secondé par son épouse. En reconnaissance de leurs bons services on décora Mme Côté d'un joli bouquet de corsage et M. Côté d'une fleur à la boutonnière. On offrit aussi à celui-ci une immense pipe, calumet de paix, signe de patience, qu'on lui a conseillé de se servir lorsque les camions de grains feraient la queue à l'élévateur.

Répondant à l'invitation, M. le curé parla des bienfaits de la coopération dans le monde, qui, en plus d'établir des profits matériels, resserre les liens qui unissent les humains les uns aux autres, quelque soit leur origine, leur religion, leur couleur; thème repris avec emphase par M. W. J. Parker dans son discours de la fin. Ce dernier dit le plaisir que lui et sa femme ressentaient à se retrouver parmi des gens qu'ils cotoyaient autrefois lorsqu'ils étaient habitants de cette localité.

Entre les discours, M. J. Baudick, aidé de M. R. Rogers, a présenté et expliqué des diapositives concernant les élévateurs et d'autres sur l'agriculture.

Les "Dominos", charmant quatuor féminin de Winnipeg, égayèrent la fin de la soirée.

Jour du Souvenir

Le vendredi 11 novembre, jour du Souvenir, les Vétérans de l'Unité 304 se réunirent pour la commémoration des défunts tombés aux champs d'honneur. MM. Albert Brisson, Norman Garrett, James Weir, J. H. Stott, Albert Péloquin, Amédée Alarie, S. W. Baldwin, C. Courcelles, Elie Dorge, Edouard Dumesnil, R. E. Dryden, A. Enns, Robert Forrest, A. E. Johnson, H. Gratton, J. Muir, André Lécuyer et J.-L. Péloquin prirent part au défilé.

Plusieurs invités et d'autres camarades sont venus ensuite se joindre au groupe et partager les agapes fraternelles. Les Dames Auxiliaires servirent un bon goûter à midi. Les vétérans et leurs amis ont bien apprécié le chant de Mme Alice Labelle, accompagnée au piano par sa fille, Lucille, et leur en sont très reconnaissants.

M. André Lécuyer, de l'Armée canadienne, revenait d'Allemagne il y a quelques semaines avec sa femme et leurs trois enfants. Son congé terminé, il se rendra à son nouveau poste à Edmonton, Alta.

Malades

Sont patients à l'hôpital général St-Boniface: M. Aurèle Dorge, qui a subi une opération, et Mme Emile Sorin. Prompt rétablissement à ces malades.

Noces d'argent de M. et Mme H. Gautron, célébrées à Haywood le vendredi 28 octobre

HAYWOOD — M. et Mme Henri Gautron célébrèrent leur jubilé d'argent le vendredi 28 octobre.

La fête débuta par une célébration religieuse qui se déroula dans l'église St-Denis à Haywood. Le R. P. P. Dumaine, P.B., remplaçant, célébra le saint sacrifice de la messe au cours duquel il adressa aux jubilaires une homélie exprimant des sentiments de félicitations. Il rappela combien l'union des époux est quelque chose de grand et, félicita les jubilaires de s'être aimés de cet amour chrétien, tout au long des vingt-cinq années de leur vie conjugale, et d'avoir traversé ensemble joies et épreuves qui ont parsemé leur chemin.

Après la cérémonie religieuse, la famille se rendit à la salle paroissiale où l'aîné exprima, au nom de tous les enfants, des sentiments affectueux de reconnaissance envers leurs parents. On prit quelques photos mémorables de cette belle fête qui se termina par une soirée dansante qui réunissait les parents et amis des jubilaires.

Tous souhaitent à M. et Mme Henri Gautron santé, longue vie et le bonheur de fêter dans vingt-cinq ans leurs noces d'or.

Dunrea

Départ

Au prône du dimanche 6 novembre, M. l'abbé C. Vachon, curé, qui était de retour depuis le jeudi 3 novembre, annonça avec des tremblements dans la voix, son prochain départ pour un lieu de repos encore inconnu.

Son état de santé ne lui permet plus l'exercice de son ministère dans une paroisse, surtout une localité comme la nôtre, avec les missions adjacentes, exigeant du pasteur beaucoup de dévouement et surtout, une santé à toute épreuve.

M. l'abbé Vachon, depuis son arrivée ici, a fait preuve d'un courage quasi héroïque en ne faillissant jamais à la tâche malgré sa santé défaillante, et parfois par des températures moins que favorables pour se rendre à la mission de Baldur chaque dimanche.

Plusieurs paroissiens, en l'entendant remercier tous et chacun d'une voix qu'il se faisait violence pour garder ferme, ont essuyé une larme furtive, offrant à Dieu une prière silencieuse, afin que ce bon pasteur trouve une oasis agréable où il pourra, tout en exerçant peut-être un ministère moins harassant, se remettre un peu de toutes ces années de dur labeur paroissial. Tous les paroissiens de Dunrea et des environs garderont de lui un bon souvenir et l'assurent du secours de leurs prières.

Réception d'adieux

Le jeudi après-midi 10 novembre, une quinzaine de dames se donnaient rendez-vous à la demeure de M. et Mme Arthur Paradis pour une réception en l'honneur de Mlle Bertha Langlois avant son prochain départ.

Toutes s'amusèrent à un jeu populaire, puis Mme Arthur Paradis, charmante hôtesse, servit un délicieux goûter à l'issue duquel il fut offert à Mlle Langlois, comme souvenir tangible de la part de ses amies, un magnifique chapelet avec souhaits pour un avenir agréable.

Çà et là

M. et Mme Gordon Day et leurs enfants ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Brandon où M. Day a trouvé un emploi.

Le jeudi 10 novembre, M. et Mme Alphée Labossière et leurs enfants partaient pour se rendre à Kindersley, Alta, visiter des parents, surtout la grand-mère de Mme Labossière, Mme Jos. Gagnon, hospitalisée à cet endroit et à qui tous souhaitent bon courage et heureux retour.

M. et Mme E. Beaupré ont reçu dernièrement la visite de M. et Mme Joseph Prescott et leurs enfants, de St-Lazare.

On apprend avec plaisir que M. John Spurrill, hospitalisé à Brandon, va beaucoup mieux.

Mme Frank Spurrill est en ce moment à Virden où elle s'est rendue à l'occasion de la naissance d'un petit-fils.

M. et Mme Théodore Boulet et le R. F. Denis Boulet, O.M.I., qui était de passage ici, ainsi que plusieurs autres parents, se sont rendus à Somerset, le samedi 5 novembre, pour assister aux noces d'argent de M. et Mme Wilfrid Boulet. Sincères félicitations à ces derniers!

St-Jean-Baptiste

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le jeudi 10 novembre à l'école élémentaire. La présidente, Mme Raymond Lavallée, souhaita la bienvenue aux visiteuses, aux nouveaux membres et à toutes les dames qui sont venues nombreuses assister à la réunion.

Les minutes de la dernière réunion furent lues et approuvées. La correspondance comprenait des cartes de remerciements des malades et convalescents.

Le comité d'éducation se chargea de la collection de vieux timbres. Le comité de législation s'occupa de faire la collection au profit de l'Institut des aveugles. La somme de $68.00 lui sera envoyée prochainement. Les projets à venir furent discutés, entre autres, l'organisation du déjeuner-communion du 12 décembre. Les comités de presse et d'éducation furent choisis pour s'occuper de la préparation de ce repas. Le comité spirituel donna un rapport du congrès régional tenu à St-Norbert le 27 octobre. Après avoir entendu les rapports des différents comités, les dames eurent le plaisir d'écouter les remarques de l'aumônier sur une meilleure compréhension.

Le programme comprenait un panel sur les joies de Noël: joies profanes et joies spirituelles. Mmes Roland Marion, Léonide Beaudette, René Dupuis et Louis Sabourin, qui y prirent part, méritent des remerciements. Ces discussions franches et si bien présentées furent beaucoup appréciées de toutes les dames.

Merci à toutes les personnes de la localité et des paroisses environnantes qui ont aidé à faire un succès du souper paroissial.

Cette soirée très intéressante se termina par un goûter, gracieuseté du comité spirituel.

La Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg

Avis d'audience publique

Plan de Dévelopement Métropolitain

Le Conseil Métropolitain a fait, le 13e jour d'octobre 1966, première lecture du règlement no 1117 adoptant le Plan de dévelopement métropolitain. Selon les articles de l'Acte Métropolitain de Winnipeg, un comité formé de tous les membres du Conseil métropolitain tiendra une assemblée, le lundi 12e jour de décembre 1966 à 7 h. du soir en la salle du Conseil, 100, rue Main, afin d'entendre des représentations contre, ou au sujet du Plan, ou d'aucune de ses parties.

Quiconque désire comparaître devant le Comité afin de faire des représentations contre, ou au sujet, du Plan ou d'aucune de ses parties, devrait aviser le soussigné par écrit au plus tard le mercredi, 7e jour de décembre 1966 de son intention de comparaître et indiquer brièvement la nature de ses représentations.

Une copie du Plan Métropolitain de développement peut être examinée à pièce 200, 100, rue Main, Winnipeg, entre 9 h. du matin et 4 h. de l'après-midi, du lundi au vendredi. Pour toute autre information appeler 943-4704.

Toutes personnes intéressées au plan de développement ou qui ont des questions à poser à son sujet sont invitées à visiter la division de planification afin de discuter de leurs problèmes avant la date de l'audience publique. A cette fin, en plus des heures ci-haut mentionnées, les bureaux de la division de planification, pièce 200, 100, rue Main, seront ouverts jusqu'à 9 h. les lundi soir à partir du 21 et jusqu'au 5 décembre 1966 inclusivement.

K. E. Porter, secrétaire
La Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg

St-Adolphe

25e anniversaire de la Caisse Populaire

Le dimanche soir 20 novembre, la Caisse Populaire de St-Adolphe fêtera son 25e anniversaire par un banquet servi par la pâtisserie Pelland. N'oubliez pas chers amis et anciens paroissiens de réserver vos billets pour ce banquet-rencontre avant le 15 novembre. Le coût du banquet est de $2.00 par couvert mais ceci donne aussi droit au tirage d'un prix d'entrée de $25.00 et à un court programme. Les billets sont en vente au bureau de la Caisse Populaire ou chez n'importe lequel des directeurs.

TORONTO — Les fabricants d'automobiles canadiens ont vendu moins de voitures neuves pendant le mois d'octobre cette année: 51,310 en octobre 1966, comparativement à 52,373 en octobre 1965, soit 1,063 de moins. La vente totale des voitures et des camions a aussi diminué de 1,007: 58,988 par rapport à 59,380. Les ventes de General Motors et de American Motors ont augmenté légèrement, cependant que celles de Ford et de Chrysler ont baissé.

HALIFAX — Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert Stanfield, a lancé un appel en faveur de l'assistance aux Noirs dans sa province. Il ne suffit pas de tolérer les Noirs ou de les aimer, a-t-il dit; il faut les aider à participer à la vie de la province.

Profils créoles

(suite et fin)

La période romantique en France se distingue particulièrement, en ce qui concerne la vie mondaine, par la présence d'une abondance de boulevardiers et de bohèmes de toutes sortes: des poètes manqués, des artistes refusés, des révoltés, des iconoclastes, ou de simples ratés, un mélange assez peu appétissant. Quelques-uns de ces personnages louches ont survécu jusqu'à nos jours, surtout dans le livre de Henri Murger, "Scènes de la vie de bohème", d'où Puccini a tiré son opéra "La Bohème".

Entre 1825 et 1860, l'un de ces individus perdus maintenant dans l'obscurité, était un Créole de la Guadeloupe, Alexandre Privat d'Anglemont. Il naquit vers 1815 d'une famille aisée de la région de Sainte-Rose. Les d'Anglemont étaient des sang-mêlé. Ayant perdu ses parents en bas âge, Privat avait comme tuteur un frère aîné qui l'envoya en France pour lui assurer une éducation convenable. A Paris, au lycée Henri IV, le jeune d'Anglemont s'associa en particulier avec un des fils de Louis-Philippe, le jeune duc de Montpensier.

Après avoir terminé son cours au lycée, notre jeune homme entra à l'Ecole de Médecine. Là il ne tarda pas à reconnaitre que la médecine n'avait rien qui lui convenait, et il se retira tout simplement des cours. Durant ces années 1830-1840, les cercles littéraires de Paris étaient assez "bohémiens", et le jeune Privat se hâte de rejoindre les avant-gardistes. Il devint promptement un boulevardier distingué, adoptant scrupuleusement toutes les poses, toutes les attitudes des jeunes Français à la mode. Il s'habillait par exemple en vrai dandy, ne portant que des vêtements de coupe et d'étoffe anglaises.

Malgré son origine mixte, Privat avait presque le teint d'un blanc; seuls ses cheveux, légèrement frisés, trahissaient le sang nègre. Chose curieuse, on le confondait assez fréquemment avec Alexandre Dumas, père, malgré le peu de ressemblance entre les deux hommes. Etant donné la réputation littéraire de Dumas, le jeune Privat acceptait cette erreur sans se fâcher.

D'Anglemont fréquentait surtout le café Momus, où il exerçait une influence sensible sur les jeunes habitués de ce cercle bruyant. Le chroniqueur du groupe, Henri Murger, dans son volume célèbre nous a laissé des portraits en pied de presque tous les fidèles du café Momus, y compris notre Privat.

Sur la rive droite également, Privat s'associait ardemment avec tous les cercles et clubs d'ordre radical, exigeant à tue-tête l'abolition et la destruction des bourgeois traditionalistes.

Sur ces entrefaites, à Guadeloupe, son frère aînée, Alexandre, avait bien de la difficulté à maintenir en équilibre la fortune de la famille, et surtout à satisfaire les demandes du cadet. Enfin, à bout de forces, l'aîné somma son frère de revenir à la Guadeloupe pour mettre ordre dans leurs affaires. Bien entendu, l'idée d'entreprendre un long voyage (une traversée de six semaines) pour visiter une colonie lointaine qu'il ne connaissait guère, ne souriait aucunement au pilier des cafés parisiens.

Cependant, il céda enfin aux exigences de son frère et s'embarqua. Une fois arrivé à Pointe-à-Pitre, il se rendit directement à l'étude de l'avocat de son frère, jeta un coup d'oeil distrait sur les documents qu'il devait signer, y apposa sa signature, passa la nuit chez son frère et, le lendemain matin, s'embarqua de nouveau sur un vaisseau en partance pour l'Angleterre. Il avait passé vingt-trois heures dans sa patrie qu'il ne devait plus revoir.

Ayant bientôt dissipé son petit héritage, en vrai bohémien, et résistant avec intransigeance aux invitations de son frère, Privat frappa à la seule porte où l'on peut lui offrir de quoi vivre, c'est-à-dire celle de la littérature ou plutôt du journalisme. Il avait déjà fait ses débuts littéraires. Maintenant il s'efforçait de produire non seulement des vers qui commencèrent à paraitre dans diverses revues de l'époque, mais aussi, et surtout des petites oeuvres en prose, des essais, des esquisses, des anecdotes, des critiques, des contes qu'il offrait à tous les périodiques de la capitale: La Revue de Paris, Le Corsaire, Le Mousquetaire, Le Figaro, Le Messager. Comme la plupart des journalistes, il créait pour le moment présent, ne se souciant guère de préserver ses écrits pour la postérité.

Durant les années qui lui restaient à vivre, Privat d'Anglemont mena une vie assez harassante. Théodore de Banville, dans ses Souvenirs, affirme que si Privat avait ménagé les recettes de ses efforts littéraires et les sommes envoyées par son frère, il aurait pu vivre de façon modeste mais convenable. Mais d'Anglemont croyait que, pour comprendre à fond les pauvres et leur vie misérable, il fallait vivre avec eux et comme eux. Banville nous a laissé une esquisse assez touchante des régals périodiques offerts par Privat à toutes les pauvres filles de son quartier, après l'arrivée de quelque aubaine financière. Ce soir-là on mangeait à son saoul, et le lendemain d'Anglemont mourait de faim comme les autres.

Au début par plaisir, plus tard par nécessité, Privat était un rôdeur nocturne dans les quartiers sinistres de Paris. Comme Balzac, Eugène Sue, Charles Dickens et d'autres observateurs pénétrants des classes pauvres, d'Anglemont trouvait que les heures nocturnes dans les quartiers pauvres d'une métropole lui fournissaient une récolte abondante de documentation sur les pauvres gens qu'il préférait peindre.

Les habitants de ces régions lugubres connaissaient Privat de vue ou de réputation. Une anecdote amusante raconte une de ses aventures lorsque vers minuit un soir quatre voleurs l'ont accosté pour lui demander farouchement son argent, mais lorsque Privat se nomma, les voleurs lui firent des excuses et même l'invitèrent à partager leur repas de minuit. Privat a refusé un rendez-vous habituel, bien qu'il ait accepté cette invitation.

A mesure que ses excentricités se multipliaient et devenaient de plus en plus connues, d'Anglemont devint un personnage légendaire, le prototype pour ainsi dire du vagabond parisien. Selon la conception générale, c'était lui qui connaissait le mieux les côtés sinistres de la capitale, le Paris des misérables, des parias, des meurt-de-faim, de ceux qui vivaient d'expédients plus ou moins répugnants. Le public bourgeois avait tendance à l'associer, ou même à l'identifier avec les pauvres hères qu'il dépeignait. On le regardait avec un mélange d'admiration choquée et de condamnation. Des histoires apocryphes circulaient à son égard. Son nom est devenu, enfin, le symbole que l'on employait de façon automatique pour dénoter toute personne ou façon d'agir fantasque ou déréglée.

A vrai dire, d'Anglemont n'était pas un homme heureux, surtout vers la fin de sa vie. En effet, il ressemblait à certains points de vue à son contemporain, Alfred de Musset. Comme Musset, il est resté jusqu'à la fin un adolescent, il n'est jamais devenu un homme mûr. Les frasques d'un imberbe de dix-sept ans seyaient mal à un homme d'une cinquantaine d'années.

Pendant toute sa vie, il a porté au coeur deux blessures profondes. L'une était due à son origine mixte qui, en dépit de son air galant, le faisait souffrir. L'autre était l'absence d'une famille. Orphelin, loin de sa patrie, et célibataire, il n'a jamais eu de vie de famille. "Une mère vaut mille amis" est un dicton dont il ne connaissait que trop la vérité.

Heureusement, ce pauvre François Villon du XIXe siècle avait quelques amis fidèles qui l'ont installé dans un hôpital lorsque la tuberculose, qui l'avait menacé à plusieurs reprises, l'a enfin abattu. Là, au mois de juillet 1859, Privat d'Anglemont mourut comme il l'avait voulu, par une journée ensoleillée, entouré de quelques amis sincères.

Durant ses vingt années d'activité littéraire, d'Anglemont n'a publié que deux minces volumes maintenant rarissimes. En 1847 il a produit dans la tradition du moment une pantomime de fantaisie intitulée "Pierrot, suppôt du diable", dans laquelle les personnages familiers de la "commedia dell' arte", plus Satan lui-même, se gambadent gaiement sur la scène. L'année suivante, une comédie en un acte "La Closerie des Lilas" a fait connaitre le célèbre cabaret de ce même nom: célèbre surtout par son orchestre assourdissant et sa clientèle fantasque. Enfin, en 1854, un petit recueil de ses écrits éphémères a paru sous le titre de "Paris Anecdotique".

A en juger par ses productions représentatives, la vraie contribution de Privat d'Anglemont se compose d'esquisses de son monde particulier, le monde nocturne des quartiers pauvres ou même sinistres de Paris. Ce monde spécial, il l'a pénétré à fond. Dans ses comptes rendus, nous trouvons une sorte de sympathie qui nous impressionne profondément. Jamais Privat ne descend au pathétique ni au ridicule dans ses portraits des malheureux. Le style est sobre, marqué d'une sorte d'amoindrissement des faits, et même, parfois, de commentaires fort secs, mais légèrement drôles.

Evidemment, malgré les cercles qu'il fréquentait, d'Anglemont n'était aucunement un écrivain romantique. Entre 1840 et 1850, le classicisme était déjà mort comme école militante, et le romantisme, ne recontrant plus d'opposition belliqueuse, s'était considérablement assagi. En tout cas, Privat était un esprit fort indépendant qui a développé son propre style.

Naturellement, des productions aussi éparpillées et aussi vaguement contrôlées que celles de Privat, ont suscité de nombreuses disputes littéraires et jouirent d'attributions très variées. Deux de ces guérillas littéraires nous intéressent de façon particulière. D'un côté, l'influence de Charles Baudelaire parait avoir été si marquée chez d'Anglemont que certains critiques du 19e siècle osaient même attribuer quelques-uns des sonnets de Baudelaire au pauvre vagabond. De l'autre côté, il y avait à cette même époque des gens qui affirmaient que le vrai auteur du célèbre roman-feuilleton "Le Juif Errant" n'était pas Eugène Sue, mais plutôt son nègre (c'est-à-dire son "ghost writer") Privat d'Anglemont. Les escarmouches des gens de lettres à propos de ces attributions continueront probablement longtemps.

On se demande pourquoi un artiste tel que d'Anglemont a gaspillé son talent indiscutable. Le mot de cette énigme semble nous venir de ses contemporains. Ils se montraient sympathiques envers Privat l'homme, mais ils étaient d'accord pour regretter son indolence de Créole, sa léthargie, son refus de toute idée de discipline. Les amis de ce bohémien inguérissable déploraient cette perte de talent. Mais d'Anglemont avait fait son choix, et il en a accepté les conséquences sans jamais se plaindre.

Voilà, mesdames et messieurs, notre trio des Antilles. J'espère que ces trois esquisses vous ont donné une conception, quelque peu rudimentaire qu'elle soit, de la diversité considérable des rôles joués par les Créoles en France.

Victor LEATHERS.

Construction d'un navire de recherches pour les Grands Lacs

OTTAWA — Une société maritime de St. Catharines, Ont., la Port Weller Dry Dock Ltd., construira, pour le compte du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, le premier navire destiné spécialement aux levés hydrographiques et aux recherches sur les Grands lacs. Le coût de construction s'élèvera à $2,005,636. Le gouvernement fédéral se propose d'utiliser plusieurs autres navires pour activer son programme de recherches sur les Grands lacs, notamment le problème de la pollution et autres.

Les plans du navire ont été mis au point par la Direction des sciences de la mer et la société d'architectes navals Gilmore, German et Milne, de Montréal. Le contrat accordé par le ministère de la Production de défense contient une clause stipulant que les travaux devront être terminés le 1er mai 1968.

Long de 147 pieds et d'une largeur de 32 pieds, le navire jaugera 609 tonneaux avec un tirant d'eau de huit pieds. La coque sera entièrement fabriquée d'acier soudé. Il sera muni de deux moteurs diesels de 500 c.v. et d'hélices inclinables jumelées à commande indirecte. Sa vitesse de croisière sera de 10½ noeuds avec un maximum de 11½.

Il accommodera onze scientifiques et techniciens et un équipage de seize hommes. Un grand laboratoire installé à bord servira à des recherches physiques, chimiques, bactériologiques et à d'autres études biologiques. En outre, deux laboratoires amovibles pourront être aménagés sur le pont.

Le navire pourra transporter tour à tour quatre vedettes de 26 pieds qui serviront aux levés hydrographiques. Deux grues hydrauliques et télescopiques aideront à descendre les instruments scientifiques et autres appareils par-dessus bord.

Le but premier des études en cours sur les Grands lacs est de trouver une solution au problème croissant de la pollution des eaux. Pour les travaux exécutés au cours de la saison, le gouvernement a nolisé un chalutier de 137 pieds, le Brandal, propriété de la M. V. Tem Ltd., d'Halifax.

Avis à nos correspondants et lecteurs

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, 2 Man. (Tél.: 775-8443)

Soixante-dix kilomètres de tranchées

Selon les informations recueillies par les Services fédéraux de protection des frontières, les autorités de la zone soviétique ont vraisemblablement l'intention de créer un système continu de tranchées du côté oriental de la ligne de démarcation. Depuis plus d'un mois, 3,500 hommes de l'armée de la zone soviétique et des jeunesses communistes "F.D.J." creusent des tranchées à 34 points de la ligne de démarcation interzonale. Ces tranchées suivent directement le parcours de la deuxième ligne de barbelés et elles atteignent dès maintenant une longueur de 70 kilomètres. Les tranchées sont profondes de 2 mètres et larges de 2,50 mètres. Des plaques de béton sont utilisées pour renforcer leurs parois. Chaque jour, 800 hommes du "Commando frontière" de l'armée zonale assurent la surveillance des équipes de travailleurs. Les sentinelles sont armées de mitraillettes prêtes à tirer, posées sur des affûts de bois ou d'acier transportables. Des mitrailleuses ont été également disposées en certains points. Des bandes rouges matérialisent la ligne dont le franchissement est interdit aux travailleurs. Leurs équipes, commandées par des officiers et par des ingénieurs civils, sont ravitaillées par des cuisines roulantes. La plupart des hommes passent la nuit sous la tente.

Des chasseurs, tout aussi sévèrement surveillés, abattent aussi depuis quelques jours le gros gibier à proximité de la ligne de démarcation interzonale dans l'arrondissement de Halberstadt. Le but de l'opération est d'empêcher biches et cerfs d'endommager les câbles tendus à ras du sol pour signaler le passage des fugitifs.

(Presse et Information de l'Allemagne de l'Ouest)

Littéraire chrétienne contemporaine

C'est chez elle à Oberstdorf, dans le sud de l'Allemagne, que Gertrud von Le Fort a fêté son 90e anniversaire le 11 octobre. Les belles-lettres catholiques, qui, au début du siècle, s'épuisaient encore dans les poncifs édulcorés, lui doivent pour une bonne part d'être aujourd'hui à la page. Sa plume, qui excelle aussi bien dans le lyrisme et la prose que dans le style dramatique dépourvu de tout pathos, est d'une noble simplicité transcendant toutes les époques, comme le sont d'ailleurs ses thèmes. Confrontés aux problèmes contemporains et souvent retransposés dans un passé historique, les sujets qui tournent autour des questions éternelles sont toujours en marge du temps.

Il n'est pas fortuit, cependant, que la littérature en regorge plus que jamais. N'est-ce pas naturel qu'après les horreurs de deux guerres mondiales on se mette à discuter de la "Perte du milieu" (Sedlmayr) et que le désarroi de l'homme moderne dans le monde en quelque sorte "recréé" par sa technique devienne le thème central de la littérature?

Dans toute son oeuvre, mais plus particulièrement dans "La Dernière à l'échafaud", qui a inspiré le "Dialogue des Carmélites" de Bernanos, Gertrud von Le Fort étudie le phénomène existentialiste de l'angoisse. Il n'y a pas plus trace chez elle d'une "dépersonnalisation mythique de l'homme esthétique" à la Rilke que de doucereuse consolation religieuse. Personne ne peut se soustraire au choix pour ou contre le Christ et sa croix. C'est ce que comprend bien le Marquis de la Force dans "La Dernière à l'échafaud", tandis que sa fille, la petite religieuse Blanche, se dirige dans l'angoisse vers le Christ. Elle a trouvé sa "paix dans l'angoisse", comme le dit sa mère prieure. La sécurité dans l'angoisse, la vie dans la mort, la possession dans le renoncement, la puissance dans l'impuissance — tous ces paradoxes qui résident dans le mystère de la croix préoccupent les héros de Gertrud von Le Fort.

Compatissant au désarroi métaphysique de l'homme moderne, dans sa quête d'absolu, elle établit un trait d'union entre ce monde et l'au-delà en convertissant le "cogito ergo sum" en "j'adore, donc je suis" (Jeannette dans "Les Fontaines de Rome"). De son propre aveu, elle considère sa conversion au catholicisme comme un pont jeté entre deux rives.

La souffrance dans le temps, l'amour infini de Dieu auquel il n'y a pas d'"échappatoire", la culpabilité, le sacrifice, et le sacrifice propitiatoire, tels sont les thèmes qui reviennent sans cesse dans son oeuvre. En 1923 parurent les "Hymnes à l'Eglise", en 1929 son roman romain "Le Voile de Véronique". Après des années de calme et de retraite, elle se replonge avec "La couronne des anges" (1946) dans la discussion littéraire et philosophique. Sa formation théologique et philosophique à Heidelberg sous la conduite du maître bien-aimé Ernst Troeltsch et à Berlin, donne du poids à ses études et à ses essais, surtout à son livre "La Femme éternelle", dont les liens avec le cosmos lui paraissent évidents et dont le contenu l'apparente peut-être à la littérature classique russe. Tout au moins là où elle n'est pas considérée du point de vue théologique.

OTTAWA — Le sénateur Jean-Paul Deschatelets, ancien ministre fédéral des Travaux publics, a été nommé leader suppléant du gouvernement à la Chambre haute. Il succède au sénateur Paul-Henri Bouffard, qui est décédé en février dernier. Le sénateur John Connolly agit comme leader du gouvernement.

L'exécutif provincial des JFM a adopté certaines décisions

Le dimanche 6 novembre avait lieu la réunion de l'exécutif provincial des "Jeunes Franco-Manitobains". Etaient présents à cette réunion: M. Gilbert Rosset, de Lorette, Denise Legault et Michelle Allard, d'Elie, Napoléon Langelier, de St-Laurent, Marie Lemoine, de Ste-Agathe, Pauline et Denis Collette, M. Antoine Gaborieau, Gérard Huot et Robert Paquette, de St-Boniface, et Louis Dubé, de La Broquerie.

Les points suivants ont été apportés à cette réunion:

Pour savoir s'organiser au plan divisionnaire et local, il faut se présenter aux réunions. Plusieurs n'y assistent pas, alors ils ne savent comment faire pour organiser certaines choses. Il nous est arrivé de faire certains voyages spéciaux à certains centres pour leur expliquer comment procéder pour s'organiser.

Il faudrait nous envoyer les noms des représentants de chaque division et local, ainsi que des adultes responsables, afin que nous puissions savoir à qui nous adresser lorsque nous devons communiquer avec vous.

Lorsqu'il y a une réunion importante de l'exécutif, le provincial accepterait de payer cinq sous du mille à ceux qui viennent des campagnes, mais à deux conditions: 1) Dans toute la mesure du possible, que ceux qui sont dans des endroits rapprochés se groupent et viennent dans une seule automobile; 2) Que ces centres-là aient payé leur taxe provinciale.

On vous rappelle aussi que la taxe provinciale devrait être payée le plus tôt possible, mais cela demeure volontaire. On demande environ: 1) $25.00 pour les grandes écoles — 300 étudiants; 2) $15.00 pour les moyennes écoles — 150 étudiants; 3) $10.00 pour les petites écoles — 100 étudiants.

La division pourrait payer la taxe pour ces écoles.

Le rapport financier sera publié à la fin de l'année, afin que vous sachiez comment nous avons fait usage des fonds. D'ailleurs, nous avons les dépenses telles que lettres, timbres, téléphones, voyage à certains centres pour réunions spéciales.

Dans chaque division les profits devraient être employés pour des choses nécessaires, par exemple: achat de magnétophones de bonne qualité et durables. Monter une discothèque serait un moyen idéal d'employer les fonds. Pour l'achat des disques, il serait bon de s'adresser au Père Surprenant, du Collège de St-Boniface, pour références concernant les noms de compagnies, etc.

Nous avons quantité de pièces de théâtre à votre disposition. Mme Stanners n'est plus en charge de ces pièces. Ça ne peut plus marcher comme dans le passé, car on ne retournait pas les pièces. Maintenant vous pourrez vous adresser au bureau de l'Association d'Education pour emprunter ces pièces. Il faudra faire un dépôt de $1.25 pour la première pièce et 50 sous pour chaque pièce additionnelle empruntée. Elles devront être retournées dans un délai de 20 jours. Ce service est rare, alors il doit être contrôlé.

Le 3 décembre aura lieu une grande "Boîte à chansons" provinciale au gymnase Notre-Dame à St-Boniface. Chaque centre de la JFM devrait être représenté. Vous devez vous organiser pour venir en autobus ou en automobile.

Les "Boîtes à chansons" ne doivent pas avoir comme but la réussite financière, mais la réussite de quelque chose de beau.

Chaque comité local doit former un comité de publicité pour **La Liberté et le Patriote.** On exige autant que possible que vos articles soient envoyés directement à ce journal.

On demande à chaque région d'écrire des commentaires sur la "Boîte à chansons" du 3 décembre. Nous aimerions avoir une page complète dans **La Liberté et le Patriote.** Il y aura au printemps de 1967 un "Grand Music-Hall" au Playhouse, ainsi qu'une exposition de disques.

Nous les "Jeunes Franco-Manitobains" aurons certainement l'occasion de participer au programme "Jeunesse Oblige" en février 1967.

On encourage les écoles à participer au Manitoba School Theatre du "Manitoba Theatre Centre", qui aura lieu vers la fin d'avril. C'est pour les jeunes un encouragement au théâtre.

Robert PAQUETTE,
secrétaire-trésorier JFM.

Mlle Yvonne Asselin, fille de M. et Mme Marcel Asselin, de St-Boniface, a mis sa magnifique voix à contribution lors du banquet régional de la Montagne à Notre-Dame-de-Lourdes, samedi soir dernier, dans le cadre des grandes fêtes du Jubilé d'Or de l'AECFM. Vendredi soir, la veille, elle avait pris part au programme de la Boite à chansons, "le Café Parisien", à Somerset, au grand plaisir artistique des quelque 800 jeunes présents. Félicitations à cette jeune artiste de 19 ans, actuellement étudiante à l'Institut Pédagogique, qui étudie le chant depuis 5 ans à l'Académie St-Joseph de St-Boniface, sous la direction de la Rév. Sr Marie-du-St-Esprit, S.N.J.M.

SUCO

C'est le vendredi 4 novembre que Mlle Josette Blais, d'Ottawa, donna une conférence, au Collège de St-Boniface, sur le Service Universitaire Canadien Outre-mer. Dans une atmosphère amicale, elle nous fit connaître les buts et le travail de cette organisation. Elle sut éveiller notre plus vif intérêt par le récit de son expérience personnelle sous le plan et en présentant un court film intitulé "You Don't Back Dawn". Ce film présentait un jeune couple: lui, médecin; elle, institutrice, qui travaillaient en Afrique sous le plan de SUCO.

LE SUCO est une organisation nationale, née dans le milieu universitaire en 1961 pour susciter et coordonner, pour les Canadiens compétents, les occasions de servir dans les pays qui se développent. Elle se fait l'intermédiaire entre les gouvernements des pays en voie de développement et les Canadiens qualifiés. Les pays en besoin établissent les qualités minimums requises pour les postes à remplir. De son côté, le SUCO recrute des Canadiens qualifiés pour occuper ces postes durant deux ans de service volontaire.

Cet organisme a son bureau national à Ottawa et il fonctionne par l'entremise des universités. Un comité local de SUCO existe dans chaque université et collège. Au Collège de St-Boniface, les représentants sont Denise Soulodre et Marcel Lacroix. Il est remarquable à quel point le personnel de SUCO est jeune, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale.

Le SUCO recrute des personnes qui ont reçu une formation spécialisée. Les volontaires ne sont pas nécessairement des diplômés d'université; des jeunes de tous les métiers partiront: des médecins, des infirmières, des techniciens de toutes sortes, des enseignants à tous les niveaux, des mécaniciens, etc. Présentement on recherche des volontaires pour l'Amérique latine: la Bolivie, le Chili, la Colombie; et pour l'Afrique: le Burundi, la Guinée, le Mali, le Togo, le Cameroun. Il n'y a aucune limite d'âge pour le service; il ne s'agit pas d'être jeune en années, mais plutôt d'être jeune d'esprit et amoureux de l'aventure. Le SUCO recrute des Canadiens tant francophones qu'anglophones. Actuellement, un tiers des volontaires en poste sont de langue française.

Pour son financement, le SUCO organise une campagne nationale de souscription. Les hommes d'affaires se dévouent pour recueillir des fonds auprès de sociétés, d'organismes et de particuliers. Le gouvernement du Canada fournit aussi un appui financier considérable. Ce support aide SUCO à élargir la partie de son programme; il est le quatrième plus grand "Corps de la paix" du monde.

Qu'en pensent les élèves? On dit: "C'est formidable!"; "Intéressant!".

C'est vraiment une occasion qui se présente pour des jeunes à l'esprit aventurier de mettre leurs propres connaissances au "test". Pour les volontaires, le SUCO a un double but: il leur permet d'apprendre en servant.

Le SUCO donne la chance de sortir de son petit monde et de buter, seul, à des problèmes et des situations étrangères; le SUCO donne la chance de rencontrer des gens d'une mentalité entièrement différente, de vivre avec eux, comme eux. Mais, il faut avoir la volonté d'y aller! Les volontaires n'ont pas seulement l'occasion de donner activement, mais aussi l'occasion de s'enrichir en grandissant leur capacité de comprendre et d'aimer.

Espérons que la conférence de Mlle Blais aura d'autres résultats qu'une sensation éphémère. Peut-être verrons-nous, dans un avenir pas trop lointain, des jeunes de notre milieu partir pour une aventure "outre-mer"...

Gérald WANLIN,
Collège de St-Boniface.

Gérard Curé (ci-dessus), de St-Pierre, mettait fin à la partie chantée du programme de la Boite à chansons le 11 novembre à St-Pierre. Sa chanson intitulée "Ton amour a changé ma vie" était la 24e et dernière. Vraiment les jeunes Franco-manitobains aiment de plus en plus "chanter en français".

☆ ☆ ☆

500 personnes ont été attirées à St-Pierre par la Boite à chansons

"Elucubrations fantasmagoriques", thème étrange qui reflète bien le goût des jeunes de sortir de l'ordinaire!

Toute la Boite à chansons tenue à St-Pierre en ce 11 novembre avait été conçue entièrement par les jeunes de la division de la Rivière-Rouge. Annoncée à la radio pendant deux semaines par la voix de la présidente de la division, Annette Parenty, la soirée a attiré plus de 500 personnes. La réalisation entière avait été laissée à la discrétion de deux jeunes dynamiques qui, sans beaucoup d'expérience, ont dressé un programme intéressant, pensé et exécuté un décor formidable, fait les contacts pas toujours faciles qui s'imposent pour une telle organisation et, enfin, présenté les 24 numéros du programme. Ces deux jeunes résident à St-Pierre et sont en tête du mouvement des Jeunes Franco-Manitobains à l'Institut Collégial St-Pierre. Il s'agit, comme plusieurs le savent déjà, de Ronald Dandenault et d'Elaine L'Heureux.

Des étudiants de quatre écoles de la division se sont succédés dans la gueule béante du masque géant qui composait la scène. Ce masque noir aux yeux rouges était flanqué de deux podiums sur lesquels évoluaient danseurs ou danseuses qui avaient beaucoup travaillé pour obtenir de l'ensemble et réjouir la vue en même temps que l'ouïe de l'auditoire. Il est regrettable que l'ouïe ait dû souffrir les bruits discordants des voix de ceux ou celles qui n'étaient pas intéressés à la chanson, mais brûlaient d'impatience de commencer la danse. Devrons-nous supprimer cette partie pourtant intéressante pour pouvoir jouir plus complètement de l'autre? C'est une question qui sera sûrement soulevée et discutée prochainement.

Le programme local était agrémenté par la participation d'artistes invités. Qu'on mentionne seulement les noms de Monique Ducharme, de La Broquerie, qui a fait sensation avec son "St-Tropez"; de Suzanne Jeanson, de Lorette, qui a conquis les fins connaisseurs par "La Frontière"; Les Trianons avec leurs chants folkloriques, et Les Champagnes, groupe anglais mais qui aime de plus en plus la chanson française et la chaleur du jeune public canadien-français.

En parlant des Champagnes, on ne peut s'empêcher de mentionner la somme de travail que ces jeunes filles de langue anglaise ont dû fournir pour apprendre et par coeur, en deux semaines les accompagnements de 18 chansons, toutes inconnues au départ. Elles en ont aussi chanté trois à elles seules. Et leur musique était audible, en ce sens qu'elle se contentait d'accompagner le chant sans vouloir prendre la vedette, mais suffisamment forte pour que tous puissent jouir des accords harmonieux et bien rythmés, et cela du premier morceau au dernier.

Encore une fois, bravo! La juste mesure est si difficile à obtenir. Cette difficulté n'est pas l'apanage des jeunes d'aujourd'hui, elle est inhérente à la jeunesse de tous les temps, pour ne pas dire tout simplement à la nature humaine. Que celui qui est sans péché...

AOD.

Les jeunes de St-Lazare chantent eux aussi fièrement en français

La population de langue française de St-Lazare, petit groupe perdu au loin à quelque 225 milles à l'ouest de St-Boniface, aux frontières du Manitoba et de la Saskatchewan, a tenu à s'associer fortement aux grandes fêtes du jubilé d'or de l'Association d'Education du Manitoba. C'est pourquoi elle reçut avec joie les directives et conseils du comité central des Fêtes jubilaires, elle forma son propre comité local du jubilé d'or, elle organisa son programme avec messe pontificale, banquet, orateur invité, boite à chansons.

La messe pontificale concélébrée eut lieu dans l'église paroissiale le samedi 12 novembre dernier, à 4 h. p.m., le célébrant principal étant Dom Fulgence Fortier, abbé mitré de la Trappe de St-Norbert. L'hon. juge Alfred Monnin, de la Cour d'Appel du Manitoba, fut l'orateur invité au grand banquet à 6 h. dans la salle paroissiale.

Quant aux jeunes, ils eurent leur Boite à chansons vendredi soir dernier, à 8 h. 30, dans la salle paroissiale. Il nous fait plaisir de publier ici la liste impressionnante des chansons françaises au programme, et les noms des participants.

Félicitations à la population de St-Lazare. Elle a su vaincre son éloignement géographique par une active participation aux fêtes du jubilé d'or.

Programme

O Canada.

1. Chant de l'Association (Thérèse Gagnon, Géraldine Huberdeau, Jacqueline Le Franc, Carroll Bell, Anne Fleury, Patricia Fleury, Patricia Perreault et Suzanne Perreault).
2. Gens de la ville (un groupe de 3e année).
3. Quand le soleil dit bonjour aux montagnes (Roberta Tourond, Irène Fleury, Mary Ann Lépine et Beverly Bell).
4. Marche en avant (Patricia Huberdeau, Thérèse Huberdeau, Carmelle Huberdeau, Nicole Fouillard, Louise Huybretch, Camille Fouillard, Rosalie Fouillard, Bonnie Selby, Valerie Haney, Kathleen Selby, Ginette Chartier et Nola Fouillard).
5. Le joyeux promeneur (Aurel Chartier, Grégoire Perreault, Francis Leclerc, Bernard Simard, James Fleury et Cyril Lafférière).
6. Tout le long de la vie (Jeannette Leclerc, Joanne Leclerc et Mme Lamirande).
7. Pardonne-moi, ô Jackie (Rachel Guay, Yvette Guénette et Marciana Fouillard).
8. Ma prairie (Ronald Huberdeau et Pierre Tremblay).
9. Larmes sur mes joues (Jeannine Chartier, Yvette Guénette, Juliette Tétrault, Marguerite Huberdeau et Isabelle Pépin).
10. Dominique (Edmond Fouillard et Jacques Huberdeau).
11. J'ai besoin de ton amour (Aurore Huberdeau, Anita Selby, Yvonne Simard, Michelle Fouillard, Jocelyn Tremblay, Margaret Selby, Yvette Guénette et Darleen Selby).
12. Dis papa (M. Denis Fouillard et Léontine).
13. Frère Jacques — Il était un petit navire (un groupe de 2e année).
14. Le vieux Jo (Doris Huberdeau, Lise Huberdeau et Jocelyn Huberdeau).
15. Entre les étoiles (Denis Chartier).
16. Tous les garçons et les filles (Yvette Guénette, Isabelle Pépin, Marguerite Huberdeau, Jeannine Chartier et Juliette Tétrault).
17. Sur les chemins (Nicole Fouillard).
18. Ecoute le vent (Yvette Perreault et Denise Huberdeau).
19. Ferme tes jolis yeux (la famille Guénette).
20. Coeur de maman (Mme Lamirande).
21. Si Dieu ne nous aimait pas (M. Guy Selby).
22. Quand le soleil dit bonjour aux montagnes (les jumeaux Deschambault).

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Visite

Nous avons eu le bonheur d'avoir parmi nous cette semaine un visiteur de Montréal, représentant le Supérieur provincial, dans la personne du R. P. Wilfrid Senécal. C'était la première fois que le Père s'aventurait si profondément dans l'Ouest du pays. Il fut impressionné par la température, l'étendue des plaines et la grande distance qui nous sépare du reste de la communauté.

Nous espérons que notre visiteur a joui de la période passée au milieu de nous, et que la tâche qu'il avait à remplir en a été d'autant facilitée.

Boite à chansons

Ce que nous annoncions la semaine dernière est déjà chose du passé. Les élucubrations fantasmagoriques se sont évanouies du monde vivant de la jeunesse pour s'ensevelir au fond des souvenirs. Je dis au fond des souvenirs, car au rythme où s'accumulent les activités des jeunes, nous pouvons prévoir que cette dernière boite à chansons sera recouverte avant longtemps, enterrée par tout le reste. Mais le profit surnagera ou hantera l'esprit de tous ceux qui y ont mis leur coeur.

Deux autobus bien remplis ont quitté le Collège vendredi soir pour s'acheminer vers le pôle d'attraction: St-Pierre. Comme pris dans une toile d'araignée, les collégiens s'arrachèrent difficilement, à la fin de la soirée, de ce lieu qui avait pourtant une apparence macabre.

Deux de nos élèves ont affronté les feux du projecteur symbolique et s'en sont bien tirés. Rhéal Cormier n'a pas eu de difficulté avec le grand succès du jour: La poupée qui fait non. Quant à André Prévost, il avait eu soin de se trouver des assistantes dans les personnes de Jacinthe Roy et Pauline Pineau. L'ensemble appelé "Les Diables rouges" nous a chanté du Adamo et du Sheila. Bravo! Les pratiques consciencieuses ont porté leur fruit.

Bingo

Du bingo un samedi! C'était une innovation, mais qui sera de courte durée. Cependant, les personnes qui sont venues encourager le Collège par leur présence n'ont pas eu à regretter leur soirée. Le bingo lui-même n'a rien eu de particulièrement excitant et devait ressembler à tous les bingos qui ont lieu un peu partout dans le monde. Mais la danse qui a suivi a permis à tous les jeunes présents et à beaucoup de moins jeunes de se dégourdir aux accords harmonieux et pleins d'entrain des fantastiques Champagnes, un groupe assez récent de Winnipeg, mais dont la jeunesse n'empêche pas d'avoir un passé musical considérable et des plus soignés. Félicitations, Marion, Liz, Sandy et Ken!

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

Les "Elucubrations fantasmagoriques"

1. Fais-toi donc croque-mort, par les Diables Rouges.
2. Un garçon manqué, par Joanne Gosselin.
3. Tu n'as jamais compris les filles, par Noëllie Gosselin.
4. La poupée qui fait non, par Rhéal Cormier.
5. Moi je sais si je t'aime, par Pauline Pineau et Elaine L'Heureux.
6. Les boites à go go, par les Champagnes.
7. Les prisonniers politiques, par les Champagnes.
8. Pourquoi ces canons, par les Trianons.
9. Jimmie attends-moi, par Suzanne Nolette, Diane Lavallée et Pauline Vermette.
10. Tous les garçons et les filles, par les Champagnes.
11. Cette année-là, par Elaine L'Heureux.
12. Sur la plus haute colline, par Paul Roy.
13. St-Tropez, par Monique Ducharme.
14. Mon amour, par les Champagnes.
15. Vous les copains je ne vous oublierai jamais, par les Diables Rouges.
16. Au chant de l'alouette, par les Trianons.
17. J'ai oublié la nuit, par les Trianons.
18. Une autre autoroute, par les Trianons.
19. La frontière, par Suzanne Jeanson.
20. Dans le temps, par Noëlla Clavelle.
21. A Las Vegas, par les Champagnes.
22. Nous prendrons le même chemin, par Lise et Diane Hébert.
23. L'ami fidèle, par Maurice Rioux.
24. Ton amour a changé ma vie, par Gérard Curé.

Go go Girls — Pour St-Pierre: Mariette Carrière, Elaine Marcq et Laurette Cahill; pour St-Malo: Andrée Préfontaine et Louise Catellier.

Commentaires des jeunes en marge de la Boite à chansons de La Broquerie

De Lorette

Quelle agréable soirée! La Broquerie à gogo! On aura tout vu... Les "Nature's Nephews" nous ont surpris; le talent ne leur manque pas. Merci à ces musiciens. Seulement cinquante sous pour un programme extraordinaire et une danse excitante. Mais n'allez pas augmenter les prix... — Jeanne Jolicoeur

J'ai bien aimé la Boite à chansons à La Broquerie. C'était formidable! Un orchestre composé de cinq musiciens accompagnait les chanteurs qui interprétaient des belles chansons modernes. Adamo! Françoise Hardy! Petula Clark! C'était merveilleux! — Lorraine Bohémier

Quel plaisir j'ai eu à La Broquerie! Le décor était original: le Moulin Rouge, la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, la ville de Paris. Un oeil puissant et magique circulait dans la salle bondée. Les chants des jeunes Franco-Manitobains furent très bien interprétés. J'espère que Ste-Anne nous prépare une aussi belle soirée! — Alice Bohémier

La Boite à chansons était bien amusante. J'ai aimé la décoration à thème "Paris". Les chansons étaient toutes bien exécutées. Louis Dubé garda l'intérêt de la foule jusqu'à la fin. J'ai aimé aussi la danse après le programme. Bon moyen de se dégourdir et d'éviter les plaies de plancher. — Jocelyne Poirier

Miss Bonnie Maronnie m'a très impressionné. Son style était très unique. Les filles crièrent... les garçons crièrent... Qui crièrent le plus? Les filles naturellement. Trois bravos pour les "Nature's Nephews". Ils ont bien aidé à la présentation du spectacle et au succès de la danse. — Robert Jeanson

Deux pièces présentées furent très comiques: Miss Bonnie Maronnie et les deux danseurs à gogo. Ce fut une soirée formidable et très amusante. — Irène Landry

"On chante l'amour, on chante la joie, on chante le go-go, on chante le yé-yé, mais surtout on chante Paris". Voilà le thème de la Boite à chansons à La Broquerie, le 21 octobre dernier. Aznavour! St-Tropez! Petula Clark! Bonnie Maronnie! Adamo! les filles à go-go! Joie dynamique d'une soirée inoubliable! On découvre de plus en plus de talents chez les jeunes Franco-Manitobains: décoration, chant, organisation. Peut-on dire autre chose que chez ces jeunes-ci, c'est la joie de vivre qui règne. La soirée était dédiée à l'Association des Canadiens français. Ce fut un succès éclatant. — Louise Manaigre et Michèle Lagimodière

Quelle Boite à chansons! Les "deux filles manquées" ont mis beaucoup de joie dans l'atmosphère du gymnase. Nous avons beaucoup de talents au Manitoba. — Janelle Sarrasin.

De Ste-Anne

"C'était formidable et intéressant. Il devrait y avoir des chaises pour s'asseoir."

"C'est très intéressant! Les maîtres de cérémonies étaient bien préparés et se sont bien acquittés de leur tâche."

"C'était très agréable! Il y avait beaucoup de jeunes qui s'amusaient mieux là que dans les rues."

"Je trouve que la Boite à chansons a été un vrai succès. Le gymnase était bien décoré."

"Je regrette qu'il n'y ait pas en plus de pratiques pour rendre les chansons plus intéressantes."

"Ce sont des soirées comme ça que l'on veut; c'est très intéressant chanter!"

"Formidable! C'était une bonne occasion de montrer les talents qui se développent dans notre groupe français. Ça démontre aussi que nos jeunes peuvent préparer quelque chose d'intéressant."

"J'ai trouvé que les jeunes bavassaient trop pendant les numéros du programme."

"L'auditoire n'a pas coopéré en ne gardant pas le silence. Les jeunes ont fait preuve de beaucoup de talent et ça a été très bien."

"Merveilleux! C'est une preuve que la jeunesse sait se débrouiller."

"Les animateurs étaient exceptionnellement bons et joyeux. Ils ont su mettre de l'humour à la veillée. Mais il faudrait que les numéros soient mieux préparés. Bonne chance pour la prochaine!"

"J'ai bien aimé la Boite à chansons à La Broquerie. J'ai hâte qu'il y en ait une autre."

"Cette Boite à chansons à La Broquerie est supérieure à celle d'Otterburne. C'était assez bien; on commence à être plus difficile, car il y en a plusieurs et toutes assez semblables."

"Les décors étaient magnifiques! Le début fut une bonne ouverture pour une si belle veillée. Je ne crois pas qu'il aurait dû y avoir une danse après."

"Cette soirée était très agréable; mais je crois que trop de personnes parlaient pendant les numéros."

L'Organisme de survivance dit:

Connaissez-vous vos routes d'évacuation et les signaux avertisseurs de la sirène? Vous les trouverez à la page deux de votre annuaire de téléphone. D'autres informations importantes se trouvent à la page trois.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

Le Jubilé d'or de l'A.E.C.F.M. soulevé un réel enthousiasme dans la Montagne

N.-D.-DE-LOURDES — La fête commença dans l'après-midi à St-Claude par une solennelle "concélébration" dans la belle église encore toute neuve. A l'autel, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, fils de la Montagne et évêque de Gravelbourg, Sask., était entouré des curés de la région, MM. les abbés Jean-Marie Gagné, St-Claude, Pierre Gagné, Notre-Dame-de-Lourdes, Roland Belanger, Somerset, Réginald Prescott, St-Léon, Robert Nadeau, Fannystelle, Donald Côté, Holland, et du "doyen" M. l'abbé Simon Nivon, aumônier de l'hôpital de Lourdes. M. l'abbé Gérard De Ruyck, curé de Bruxelles, dirigeait le chant de l'assemblée. Le choeur de chant de St-Claude exécuta le "propre" de la messe.

Dans son homélie, Mgr Decosse s'inspira des textes liturgiques de la fête de la naissance de saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français, qui fut grand parce que "la main du Seigneur était avec lui" et qui marcha devant le Seigneur "pour préparer Ses chemins, pour Lui préparer un peuple parfait". Ces paroles de la liturgie s'appliquent bien aux activités de l'Association jubilaire, quand on songe que les valeureux pionniers de la première heure, face à une injustice qui se doublait de la violation d'une loi constitutionnelle, croyaient sincèrement défendre une valeur chrétienne, en défendant la langue française.

On se rappelle, dit Son Excellence, tous les courageux chefs de file, laics dont les noms sont maintenant entrés dans l'histoire, qui jetaient en 1916 les bases d'une association de pères de famille pour défendre les droits qu'ils croyaient les plus sacrés. En particulier, les chefs politiques qui renonçaient sur le champ et avec grand courage à toute teinte de partisanerie, pour s'enrôler dans cette croisade. On ne peut oublier, du côté de l'Eglise, le valeureux Mgr Arthur Béliveau, premier aviseur moral, qui insista pour que l'Association soit avant tout une société de laics, et pour qu'on mette l'accent, non plus sur les discours enflammés, mêmes patriotiques, mais sur une action intelligente, informée, constante, qui veillerait à ne jamais avancer trop tôt, mais à ne jamais reculer.

Vraiment, ce que la liturgie dit de notre Patron s'applique à cette fondation de 1916: "La main du Seigneur était avec lui", elle était avec les pionniers d'il y a 50 ans. Jean-Baptiste, en dehors de sa prédication officielle, ne se gênait pas pour dire à l'autorité légitime: "Non licet". Ce "non licet" devant l'injustice de la loi de 1916, les fondateurs de 1916 et leurs successeurs n'ont jamais manqué de le penser, de le dire à l'occasion, soit ouvertement, soit discrètement, par leurs actions . . . les plus positives.

Mais ils n'ont jamais cru que leur action ou leurs activités puissent être basées sur ce "non licet" pris dans son sens négatif. Ils ont sans cesse dirigé leurs efforts vers une action constructive, ouverte au dialogue, dans leurs projets concrets, dans leurs réalisations positives. Contre l'injustice qui supprimait l'enseignement de la langue, ils s'efforcèrent, au gré des circonstances, de mettre les autorités en face du "fait accompli" de ce que l'injustice avait supprimé, soit toujours "l'enseignement de la langue".

Foi et Langue

Cependant, l'histoire pose aux générations qui se succèdent des situations concrètes nouvelles, fondées sur des circonstances nouvelles. Ainsi, la formule "Foi et Langue" qui avait lancé les pionniers du début dans l'action, semble avoir été transformée récemment par le principe "Langue et Culture". Ce principe, dans le contexte présent, semble séparer les visées culturelles de notre peuple d'une religion particulière. Cela semble axer les buts à atteindre sur des valeurs profanes, bien que de haute valeur morale. Ces visées profanes de haute valeur morale, il semble bien que ceux de de notre groupe qui sont fidèles à la foi catholique (et c'est le grand nombre, Dieu en soit loué!) peuvent en poursuivre la réalisation, assurés que la main du Seigneur est toujours avec eux, comme elle l'était avec notre Patron. Ce peut être une façon de "préparer les chemins du Seigneur".

Dès lors devra-t-on dire que les braves pionniers du début de l'Association eurent tort d'adopter le principe "Langue et Foi", ou que les chefs de file qui sont venus après eux ont eu tort de les dissocier? Ne pourrait-on pas dire, plutôt, que l'on a eu raison au début et que l'on n'a pas tort aujourd'hui. Le Concile ne nous a-t-il pas appris que les principes, mêmes ceux de l'Evangile, tout en restant immuables, peuvent trouver une application différente, selon que les circonstances sont essentiellement changées?

Or, qui dira que les circonstances n'ont pas changé considérablement? Il fut un temps où on identifiait Catholicisme et Canadien français. Mais, depuis lors, le groupe anglo-canadien a émergé. Notre société s'est peuplée de citoyens catholiques de races fort différentes, fidèles à la foi qu'ils ont apportée, et donc nos frères dans la foi. On sait que l'attitude qui identifie langue française et foi catholique les irrite profondément. Sans oublier que le pluralisme, qui distingue de plus en plus notre société, a fini par atteindre quelque peu le groupe franco-canadien lui-même.

Dans ces circonstances, de nouvelles options peuvent s'imposer. Et l'Eglise met sa confiance, comme le Concile nous l'a appris, dans son laicat, lui laissant le soin de trouver, avec sa conscience chrétienne, les options les meilleures.

Qui ne voit toutefois que l'action qui se prépare dans ce contexte sera surtout une action laique, mise en route et poursuivie par le laicat. En conséquence, il faudra s'attendre de plus en plus à ce que la hiérarchie et les clercs, devant sauver toutes les âmes de quelque race qu'elles soient, se confinent de plus en plus dans le rôle d'aviseurs moraux.

Pardon et Reconnaissance

En ce jour de Jubilé, continue Mgr Decosse, qui rappelle les activités de l'Association, les luttes courageuses, les souffrances morales, l'impression qu'on n'avance à rien depuis 50 ans, il importe, face à l'autel, de pardonner les injustices subies. Notre Patron "a prêché avec conviction, mais devant la mort il n'a manifesté aucun ressentiment". Le pardon et l'oubli vont de pair avec l'insistance constructive et par des moyens pacifiques pour le redressement de l'injustice.

Un 2e devoir nous incombe, celui de la reconnaissance à Dieu "dont la main a été avec nous". En contemplant les 50 années révolues, les valeureux chefs qui ont dirigé l'Association, les travaux courageux accomplis par ses membres, et les réalisations acquises . . . sans gâterie de succès faciles, il ne faut pas qu'au pied de l'autel le "fardeau de la reconnaissance" nous soit lourd. Chantons de tout coeur ce que la Parole de Dieu proclamait à l'entrée: "Il est bon de rendre grâces au Seigneur", et donc "Rendons grâce à votre bienveillante Majesté pour les dons qu'elle nous a faits".

Le sacrifice Eucharistique que nous allons célébrer sur l'autel, continue le prédicateur, réalise mieux que nous le pouvons les sentiments que nous voulons exprimer au Seigneur. Parce que là, ce n'est plus notre peuple seul, ni même notre Patron seul, mais le Christ Lui-même, celui que Jean-Baptiste a annoncé, en qui tout doit être restauré, et qui parle pour nous avec un sang plus pur que celui d'Abel. Sur l'autel nous offrons ensemble à la sainte Trinité Celui qui a subi toutes les injustices, et est mort en pardonnant et procurant le pardon. Rappelons-nous cette prescription de l'Evangile: "Si, faisant ton offrande à l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, va d'abord te réconcilier avec ton frère, puis reviens faire ton offrande . . ."

Et puis, ce sacrifice est avant tout Eucharistique, c'est-à-dire Action de Grâces. Actions de grâces infinies du Christ . . . sur lesquelles s'appuie la nôtre.

Enfin, Celui que nous offrons sur l'autel eucharistique, c'est Celui qui peut réaliser la demande formulée dans la collecte: "Accorde à ton peuple le don de la joie spirituelle". Oui, qu'il nous fasse connaître et expérimenter la joie spirituelle d'accomplir toujours les actes de la justice à l'égard des autres; la joie spirituelle de convaincre les autres de la justice de notre cause; la joie spirituelle de goûter toute la saveur de la Béatitude: "Bienheureux les affamés et assoiffés de justice, car ils seront rassasiés".

Si nous savons exprimer notre faim et soif de justice en faisant ressortir dans notre culture les valeurs d'humanité et celles d'altruisme qui sont la base de la charité chrétienne, nous serons pour tous des exemples de désintéressement et nous ferons connaître aux hommes la grandeur de notre saint Patron, selon cette parole du Seigneur: "Jean est plus qu'un prophète . . . En vérité, je vous le dis, parmi les enfants des hommes, il n'en est pas un de plus grand que Jean le Baptiste."

Agapes fraternelles

Après la messe, les fidèles présents se rendirent à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes pour le banquet. Disons bien simplement qu'il y eut de fait au moins trois fois plus de "convives" que de "priants". En effet, la salle paroissiale fut pleine à craquer. On dit qu'en plus du fort contingent de dames faisant le service et des membres de la chorale, au-delà de 350 personnes prirent part à ce banquet du cinquantenaire de l'Association d'Education, sous la présidence de M. Raynald Labossière, de St-Léon, président du comité régional du cinquantenaire et président du comité provincial du jubilé d'or. Chaque convive avait devant lui un magnifique programme, contenant tous les détails du programme de la soirée, mais rappelant de façon bien particulière les suaves petits vers composés il y a 25 ans par le Père Lucien Hardy, de regretté mémoire, vers qui sont devenus le Chant de l'Association.

Après la prière, récitée par Mgr Decosse, M. Jean Bérard, vice-président du Cercle Local de l'AECFM, souhaita la bienvenue à tous et chacun, puis M. Paul Martin, commissaire de St-Claude, offrit un toast aux instituteurs et institutrices. Au cours du repas, M. Robert Roch, jeune professeur, offrit le toast "aux valeureux ouvriers de la première heure", au nom spécialement de cette jeune génération 1966 qui avait réussi de façon spectaculaire sa Boite à Chansons à Somerset la veille au soir. En effet, plus de 800 jeunes et adultes de la région firent honneur alors à la chanson française d'aujourd'hui, au "Café Parisien" dû surtout au travail du Comité des Jeunes: Normand Dupasquier et Denis Hamel, coprésidents, Yolande Labossière, secrétaire, et Norma Labossière, trésorière.

L'hommage à nos vaillants commissaires d'école de 1916 à 1966 fut exprimé par M. Jean Hacault, maire de la municipalité rurale de Lorne, et "Nos espoirs de survivance" furent lancés par M. Louis Lemoing, de Somerset, responsable provincial du Plan de Sécurité Familiale.

Moments de détente

Jusqu'à ce moment, hors les petits discours, on avait mangé au son de la musique fournie "en sourdine" par la pianiste émérite qu'est Mme Odile Badiou. Et puis, les enfants de l'école consolidée de Notre-Dame-de-Lourdes avaient chanté en choeur, sous la direction énergique de Soeur Marie-Augustine, C.R.C.P., trois belles chansons: "Allons amis", "La tourterelle" et "La cité sans rafales". Maintenant une artiste de choix, spécialement invitée pour la circonstance, vint offrir à tous les patriotes présents "un bouquet de chants": "J'attendrai", "La chanson de Florian", "Comme les garçons et les filles de mon âge", etc. Mlle Yvonne Asselin, fille de M. et Mme Marcel Asselin, de St-Boniface, n'a que 19 ans. Actuellement étudiante à l'Institut Pédagogique du Manitoba, elle enseignait l'année dernière à Lourdes même. Elle étudie le chant depuis 5 ans sous la direction de Soeur Marie-du-Saint-Esprit, à l'Académie St-Joseph de St-Boniface. Sa voix chaude et claire, douce et claironnante, expressive et entraînante offrit un vrai régal aux auditeurs qui l'applaudirent à tout rompre, et lui souhaitent bon succès dans ses études musicales.

C'est M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Lourdes, qui, à titre de confrère de collège, eut l'honneur de présenter le conférencier invité. Il le fit avec cette taquinerie charmante que permet la vraie amitié. Car il connut Henri Bergeron le 7 septembre 1937 à son arrivée au collège de St-Boniface: "Imaginez, dit-il, ce petit gars de 12 ans qui arrivait en ville pour la première fois. Timide, renfermé, tout l'émerveillait. Mais de nature riche, Henri grandit, se transforma, il devint l'étudiant . . . fin charmeur, causeur recherché, à la voix agréable, 'danseur élégant', qui avait tout pour plaire. Le Père Hardy découvrit son talent d'acteur. Puis un jour sa voix fut la première à se faire entendre 'sur les ondes françaises de CKSB'. C'était le soir du 27 mai 1946. Mais il partit pour l'Est en 1948, réclamé d'abord comme annonceur au poste d'Ottawa-Hull, en attendant que Radio - Canada l'accapare et lui favorise éventuellement la renommée de 'premier annonceur à la radio et à la télévision'.

"Il s'est toujours intéressé aux minorités des provinces hors du Québec, et surtout à celle du Manitoba, conclut M. l'abbé Gagné. En 1963, lors de la grande campagne de Fraternité Française d'Amérique, il sillonna tout le Québec pour ramasser des fonds pour alimenter la culture française hors du Québec. En cette année, il m'a chaleureusement reçu chez lui, alors que j'étais envoyé pour les Bourses du Collège. Grâce à son influence, qui ouvrit bien des portes, il fut possible d'obtenir un octroi du ministère des Affaires culturelles . . . Ce qui nous encourage, Henri, c'est que, même si tu as quitté le Manitoba, tu t'intéresses à la minorité française d'ici et fais tous tes efforts dans ton champ d'action à Radio-Canada pour lui venir en aide. Nous te remercions sincèrement de tes immenses services . . ."

Discours magistral

Nous reproduisons ailleurs le texte complet du discours prononcé par M. Henri Bergeron, fils de la Montagne, exilé volontaire au Québec, mais fidèle et puissant ami de sa région, de sa province d'origine, de ses frères minoritaires. Mais la reproduction de ce texte, par écrit ou imprimé, ne peut rendre le son si prenant de cette voix chaude et convaincante, l'élégance des gestes qui à l'occasion appuyaient fortement telle ou telle phrase particulière, ni ces digressions hors texte à l'honneur tout particulier de cette jeunesse pleine de talents qui en 1966 revenaient au verbe français par le truchement de la Boite à Chansons, ni cet esprit de famille qui le faisait parler à ses parents présents et à ses confrères et amis d'antan avec tant de délicatesse filiale et amicale.

C'est tout cela qui explique qu'Henri aurait pu parler des heures et des heures à ces auditeurs si attentifs et si avides de se laisser convaincre. Pourtant, son message est très fort. C'est vrai qu'usant de saine psychologie, il commença par rappeler tranquillement ses meilleurs souvenirs d'enfance dans cette Montagne dont il connait et aime chaque petit coin. Mais peu à peu, élargissant l'horizon, il montra le "problème" de l'épanouissement difficile de notre langue et de notre culture françaises, ici au Manitoba, et aussi dans le grand tout pancanadien. Alors, tout naturellement, il pouvait conclure avec force son exposé en démontrant que le Québec est le lieu naturel, pour le moment, de ceux qui veulent vivre pleinement de cette langue, de cette culture, des promesses de cette vie française.

Ceux qui l'ont écouté ont mieux compris les réalités de "la belle province", le sens profond de ce réveil authentique qui transforme tout: vie scolaire, vie culturelle, vie économique, vie politique. Et ils ont compris aussi que les vrais Québecois, comme Henri Bergeron, restent Canadiens authentiques, au plein sens du mot. Et donc, que ce sont ceux qui refusent sa vraie place au Canada tout entier à notre langue et à notre culture qui sont . . . les seuls séparatistes.

Remerciement

C'est un autre confrère de collège qui remercia le conférencier, M. Napoléon Boulet, de Dunrea. Il le fit avec élégance et distinction: ". . . Si tu nous faisais honneur au Manitoba, Henri, tu continues certainement à nous faire honneur dans le Québec. Il est malheureux que l'Ouest n'aie pas pu retenir tes services. Comme bien d'autres de notre élite, tu as profité des circonstances, des avantages, de l'opportunité que t'offrait l'Est du Canada, et tu y réussis merveilleusement.

"Bien que ce fut une perte pour le Manitoba français, elle n'a pas été totale puisque M. Bergeron continue de faire résonner dans tous les coins de notre pays, par l'entremise de Radio-Canada, notre belle langue française qui est l'objet de la fête d'aujourd'hui . . ."

C'est donc au nom de toute l'assistance que M. Boulet remercia le conférencier qui, dans son exposé, avait si bien fait ressortir "l'amour que nous devons avoir pour notre langue, la fierté avec laquelle nous devons la parler, la ténacité avec laquelle nous devons garder ce précieux héritage que nous ont légué nos ancêtres, et dont bon nombre de gens d'expression anglaise considèrent aujourd'hui la valeur, la nécessité".

Les conclusions

Après les belles paroles, le beau chant . . . Cette fois, ce fut la chorale de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes qui offrit, sous la direction de Soeur Marie-Augustine et accompagnée au piano par Mme Odile Badioeu, trois chants: "Cinquantième anniversaire de l'Association d'Education" (chant composé pour la circonstance par Soeur Arthur-Marie), "Evangéline" (chant national des Acadiens) et "O Canada, belle Patrie", terminant la partie musicale du programme par "Le Chant de l'Association" auquel toute la foule prit part.

Ensuite, Mgr Decosse tira les conclusions de cette belle journée française, à l'invitation du président du banquet, M. Raynald Labossière. Six conclusions: 1) Actualité du "toast aux instituteurs et institutrices" qui ont tenu et tiennent le coup depuis 50 ans; 2) Espoir nouveau que donnent les jeunes, que Mgr Decosse réinvite à "travailler beaucoup pour pouvoir maîtriser deux langues", se souvenant qu'ils posséderont un parfait anglais s'ils possèdent d'abord parfaitement leur langue maternelle, le français; 3) rôle des foyers qui veulent, et des jardins d'enfants; 4) centralisation scolaire, que le petit groupe des 36,000 fidèles Canadiens français ont su empêcher en Saskatchewan, mais peut-être qu'ils auraient dû s'en emparer afin de pouvoir diriger le texte de loi; 5) hommage au conférencier, ce poète de la montagne Pembina qui, en exil, sait rendre de si précieux secours à ses frères d'ici: puisse-t-il par son influence nous obtenir un réseau français de télévision sur toutes les Prairies; 6) Enfin, ne jamais oublier que "le dernier mot nous appartient à nous, comme individus et comme groupes, au sein de nos Associations d'Education qu'il faut soutenir en argent et moralement par le don de nous-mêmes, au service de notre pays qui est l'hiver selon Vigneault, et un champ de bataille pour les minorités".

La fête est finie. M. Labossière dit la reconnaissance de tous à Mgr Decosse, au comité régional des fêtes (Lui-même, président; l'abbé Pierre Gagné, vice-président; M. Louis Lemoing, trésorier), à tous les orateurs, aux décorateurs, aux dames cuisinières et serveuses, au photographe de la journée, M. Scotty Douglas, de Carman, agent des relations extérieures du district manitobain no 2 de la Coopérative Fédérée, etc. Il rappela ensuite que cette organisation régionale des fêtes du Jubilé d'Or de l'Association a permis à quelque 20,000 Franco-manitobains d'y participer ici et là à travers toute la province: à St-Jean-Baptiste et St-Pierre-Jolys, à La Broquerie et Ste-Anne-des-Chênes, à St-Claude, Lourdes et Somerset, à Ste-Rose-du-Lac, à St-Eustache et Elie, à Powerview, et jusqu'à St-Lazare. Dans la seule Montagne Pembina, les participants, jeunes et adultes, ont été au nombre de 1,500. Que tous ces milliers de Franco - manitobains, demain, "poursuivent avec la même ardeur le but même de notre Association et, selon le mot de Mgr Béliveau, se souviennent qu'il faut, si nous voulons du français, en mettre en tout et partout".













Ces photographies ont été prises dans la journée de samedi dernier, au cours des grandes fêtes organisées par la population de la région "La Montagne Pembina" en l'honneur de l'AECFM, qui fête son Jubilé d'Or d'existence. De gauche à droite, en haut: Son Exc. Mgr Aimé Decosse, fils de la Montagne et évêque de Gravelbourg, Sask., qui tire les conclusions de cette journée française à la fin du banquet, à Notre-Dame-de-Lourdes; Mgr Decosse préside la concélébration de la messe, entouré des curés de la Montagne, dans la magnifique église de St-Claude; M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Lourdes, présente aux convives du banquet l'orateur invité, M. Henri Bergeron, son confrère de classe au collège de St-Boniface. Au centre: choeur des enfants de l'école consolidée et chorale paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, sous la direction de la Rév. Sr Marie-Augustine, C.R.C.P. En bas: M. Henri Bergeron, conférencier d'honneur, ayant à ses côtés M. Raynald Labossière, de St-Léon, président provincial du comité du Jubilé d'Or de l'AECFM et président du comité régional de la Montagne; foule des convives, qui terminent cette journée par l'O Canada; M. Napoléon Boulet, de Dunrea, remercie M. H. Bergeron, son confrère de classe au collège de St-Boniface. (Ces photos et beaucoup d'autres ont été prises par M. Scotty Douglas, de Carman, agent des relations extérieures du district manitobain no 2 de la Coopérative Fédérée.)

Magistral discours de M. Henri Bergeron

(Suite de la troisième page)

çais de cette province, tout comme c'est le cas un peu partout en Amérique. Quant à la saignée annuelle des "départs pour l'EST" comme on dit, elle est attribuable au manque de vie française, au manque d'emplois qui soient de nature à satisfaire ceux ou celles qui ont décidé une fois pour toutes de vivre intensément la vie à laquelle les appelaient leurs origines et leurs années d'études ou tout simplement les aspirations les plus profondes de leurs êtres. Je suis de leur nombre. Comme eux je suis un exilé, volontiare, soit, mais exilé tout de même dans mon propre pays. Vous me direz: ce sont là des lieux communs, et vous avez parfaitement raison, mais alors d'où vient cet acharnement des gouvernements provinciaux à ne pas reconnaître à la culture française un droit de cité qu'elle a pourtant acquis dans les textes de loi de notre pays, entre autres dans un texte qui a pour titre: L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.

Il est entendu que cet Acte reconnait en fait, que le bilinguisme n'a droit de cité qu'au Québec et dans les services relevant de la juridiction fédérale à travers tout le pays. Mais alors, où recruter les employés de tels services, si seule la province de Québec assure l'enseignement dans l'une ou l'autre langue au niveau primaire, secondaire et universitaire? En ce cas, tous les fonctionnaires fédéraux, si bilingues et biculturels ils doivent être, devront nécessairement venir du Québec. Inutile de nous le cacher, si nous n'obtenons pas l'enseignement en français d'ici peu dans les provinces autres que le Québec, le seul véritable foyer du Canadien français sera le Québec, et alors qu'on ne se surprenne plus si, acculé à ses derniers retranchements, l'Etat du Québec se durcisse et réclame la souveraineté de son territoire pour assurer la survie du peuple canadien-français.

Subtile distinction

Ce sont là des considérations personnelles que nul n'est obligé de partager, car elles ne sont formulées ni par un homme d'Etat, ni par un homme politique, ni par un personnage en mal de publicité, mais par un simple citoyen canadien d'origine manitobaine, de langue et de culture françaises, qui n'a qu'un but: celui de voir ses compatriotes cesser d'être traités en citoyens de seconde zone et d'être obligés de courber sans cesse l'échine devant un ordre sensément établi qui ne peut que brimer leurs aspirations et leurs réalisations les plus légitimes.

Il serait peut-être souhaitable que tous ceux et celles d'entre nous qui réclamons notre part de soleil, que nous analysions bien ce que nous réclamons. Avons-nous bien conscience que ce que nous voulons soit à peu près identique dans tous les esprits? J'ai parlé jusqu'à maintenant uniquement de langue et de culture. J'ai fait volontairement abstraction de nos droits religieux, et là il y a une subtile distinction à faire. C'est peut-être ici que nous touchons du doigt ce qui fera qu'un Québécois et un Manitobain ne parleront plus tout à fait la même langue. Les droits religieux sont acquis depuis toujours au Québec et quoi qu'en pensent certains esprits, l'aspect religieux de l'enseignement y sera certainement sauvegardé. Mais ici au Manitoba, dans nos revendications, foi et langue se sont toujours maintenues à l'unisson, à tel point qu'il est assez difficile parfois de distinguer "Les voix". Ne serait-ce pas ce qui aurait parfois été cause de notre faiblesse? A savoir que l'agent extérieur a vu dans nos revendications religieuses des revendications culturelles, et vice versa. La lutte menée sur deux fronts est dangereuse quand, de son poste, il est difficile de nuancer les forces de la partie adverse. Le trop grand nombre de factions au sein d'un même camp est souvent cause de mésentente, de pertes d'énergie et partant de faiblesse. Il serait souhaitable que forts des expériences du passé, nous fassions un effort particulier de regroupement en ce qui a trait aux aspirations des nôtres. En somme, avons-nous un idéal commun ou des idéaux qui entrent en conflit à tel point que nos luttes sont presque perdues d'avance. Cette unanimité dans nos aspirations et dans la revendication légitime de nos droits, nous devrions la rechercher au niveau des groupements, au niveau des fédérations de ces groupements, pour pouvoir présenter un front commun.

Se bien renseigner

Il ne faut évidemment pas se surprendre qu'un Québécois ne voit pas tout à fait la situation du même oeil que le Manitobain. En matière d'enseignement, cela est surtout évident. Québec réclame l'autonomie la plus entière en ce domaine et avec raison, mais le Manitobain, lui, peut très bien juger que le Fédéral devrait avoir en main tous les pouvoirs dans ce domaine de telle sorte que la représentation canadienne-française à un ministère fédéral de l'Education passerait de un dizième à un tiers. Dans ce cas, le Québec subirait encore le traitement du groupe minoritaire. Ce n'est qu'un exemple, bien simple d'ailleurs, du genre de discorde qui peut exister entre Canadiens français du Québec et Franco-manitobains. D'où l'importance de se bien renseigner sur tout ce qui se passe chez nous, tant au Manitoba qu'au Québec.

Si les groupes canadiens-français minoritaires s'imaginent assez puissants pour survivre sans tenir compte de la seule majorité existante, le Québec, alors je crois qu'ils sont voués à la défaite, en risquant de sacrifier plusieurs générations à l'agonie pénible d'une existence médiocre.

Si au contraire, ces groupes suivent avec discernement ce qui se passe au pays du Québec, où tout n'est pas rose, mais où un vent nouveau a soufflé qui a dissipé les nuages de l'indifférence et a laissé entrevoir quelques lueurs d'espoir dans l'affirmation de notre peuple, alors là, l'espoir les gagnera eux aussi, et ils pourront, à leur tour, espérer que ce souffle leur soit favorable.

Ils sont de plus en plus nombreux les moyens à votre disposition qui vous permettent de mieux connaitre ce qui se passe "dans l'Est", comme on dit souvent ici: la radio française, source précieuse de renseignement et de culture: les nouvelles, les éditions de "Présent", (je prêche pour ma paroisse) les conférences de presse, les tables rondes de toutes sortes . . . puis, il y a la télévision française qui atteint maintenant une bonne partie de la population canadienne-française du Manitoba et qui vous offre un évantail d'émissions à la fois divertissantes et enrichissantes. Evidemment, faut-il encore faire un effort parfois, car devant la facilité de certaines émissions des postes anglais canadiens et américains, celui qui peut les suivre sans difficulté se laisse fatalement enliser au point d'en perdre son identité propre. Au cours d'une petite enquête personnelle, j'ai été surpris du peu d'intérêt que les Franco-manitobains portent à l'égard des journaux de la province de Québec auxquels ils peuvent s'abonner si facilement, ne serait-ce que pour maintenir à la disposition de la jeunesse d'autres moyens de se rattacher à des réalités d'un monde auquel ils appartiennent. Les abonnés de nos grands quotidiens se recrutent en majeure partie chez nos communautés religieuses et presque uniquement parmi ceux qui ont déjà des attaches étroites avec les milieux intellectuels. Pourtant, nombre de publications, revues et magazines pourraient combler les lacunes existantes dans la vie française de nos milieux.

Je suis personnellement abonné à La Liberté et le Patriote, même si j'ai quitté le Manitoba depuis au-delà de 17 ans. Il est bon de savoir ce qui se passe ailleurs, surtout quand on peut avoir les renseignements de première main sans avoir à passer par les services de traduction et d'interprétation des journaux qui sont conçus pour des gens d'une autre culture.

Par contre, me direz-vous, connait-on au Québec les réalités manitobaines? Je vous répondrai: peut-être plus que vous ne le croyez, et on s'en préoccuppe. Je me rappelle lors d'un premier séjour à Montréal avoir dit à une brave dame que je venais du Manitoba. Elle m'avait dit: ". . . c'est en Saskatchewan ça?" Je lui dis: "Non, Madame, je parle de la province du Manitoba." "Oh! alors," me dit-elle, "vous devez connaître mon cousin à Edmonton . . ."

Evidemment, de pareilles méprises nous arrivent à nous tous quand nous parlons de pays étrangers. A moins d'avoir approfondi le sujet, les pays d'Amérique du Sud peuvent nous sembler un simple petit "paquet" de pays, tels que nous les avons vus dans notre livre de géographie, et l'ouest du Canada pour bien des Ontariens et des Québécois est une réalité tout aussi lointaine. D'ailleurs, nous avons un très grand reproche à faire à notre pays: il est trop grand. Il y en a d'autres aussi sans doute: celui d'être froid, d'être peu habité, et certains hommes politiques diraient: "d'être difficile à administrer", et c'est vrai. Mais tel n'est pas mon propos.

J'aimerais en terminant vous dire avec quelle ardeur j'ai pensé à ce voyage à la Montagne, et avec quel plaisir je me voyais encore parmi vous en écrivant ces quelques réflexions à votre intention. J'aurai le bonheur de saluer plusieurs de vous personnellement, mais ceux à qui je ne pourrai donner une bonne poignée de main pour effacer une si longue absence, je les assure de ma profonde amitié, car où l'on vit sa jeunesse, on laisse un peu de son coeur.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Je désire répondre à la lettre de M. Raynald Lavack au sujet du Bill 16, que vous avez publiée en "Tribune libre" dans le journal du 10 novembre 1966. Car, bien que respectant son droit d'exprimer librement ses opinions personnelles, je crois qu'il n'est que juste de souligner le fait qu'il y a une autre interprétation possible du Bill 16.

M. Lavack craint évidemment les conséquences de la promulgation du Bill 16. Il craint qu'elle ne soit désastreuse pour le petit village canadien-français, ou même pour la survivance de la langue française au Manitoba. Cependant, il semble raisonnable de croire que pour sauver les plus petites régions de la province, nous devons avoir une voix forte et unie qui ne parlera pas seulement pour son propre village, mais pour tous les villages, toutes les villes petites et grandes, et pour tous les Canadiens français de ces divisions. L'histoire nous enseigne que lorsque les forces sont divisées, même si la cause est commune à tous, celle-ci est souvent perdue. Ce qu'on propose dans le Bill 16, ce n'est pas que tel ou tel groupe de commissaires existant déjà régente tout, mais plutôt qu'une commission de 8 à 11 membres, complètement nouvelle, représente les deux niveaux, élémentaire et secondaire, dans la division. Cette commission sera élue par et sera composée de contribuables résidants qui seront acceptables au peuple.

M. le Rédacteur, je crois qu'on ne devrait pas permettre à la crainte d'embrouiller les véritables buts du Bill 16, et qu'on ne doit pas permettre à l'hypothèse gratuite de supplanter la réalité. La lettre de M. Lavack ne fait aucunement allusion aux nombreux avantages bien définis qu'offre le Bill 16: une meilleure forme d'administration, une meilleure éducation, un meilleur système de transport des écoliers, et l'avantage des achats en gros. Il est à remarquer aussi que le Bill prévoit une augmentation de 10 p. 100 des octrois disponibles, assure les services d'un surintendant, et des écoles où les enfants recevront une attention plus personnelle dans leurs classes et jouiront de plus d'options, où ils profiteront de meilleurs méthodes d'enseignement et de plus de facilités scolaires, etc. N'est-ce pas un fait que les présentes écoles consolidées se sont unies précisément afin d'apporter certains de ces bienfaits à nos écoles élémentaires?

Il est évidemment impossible d'être certain de ce que réserve l'avenir, mais on a tout lieu de croire que des commissaires représentant le peuple comme ils le doivent, feront tout en leur pouvoir pour satisfaire les désirs des parents. Il est donc difficile d'accepter l'affirmation que les deux tiers de toutes les écoles élémentaires existant présentement dans nos divisions disparaîtront immédiatement, dès que les clauses du Bill 16 seront acceptées. Ni M. Lavack, ni moi, ni la grande majorité des contribuables ne pourrions permettre un tel état de choses, et aucune commission scolaire n'accepterait un tel rejet de notre système scolaire secondaire. De plus, il n'est que logique de croire que nos écoles secondaires qui fonctionnent si bien demeurent à l'avenir. Quelques changements peuvent être introduits, peut-être, mais il est difficile de croire que d'ici quelques années il ne restera plus que cinq écoles élémentaires dans toutes nos divisions canadiennes-françaises. Je crois qu'on accorderait alors plus de crédit à "la pilule" qu'au Bill 16, et donc qu'on devrait s'en prendre à celle-là plutôt qu'à ce dernier. Enfin, on peut sûrement discuter l'assertion que tous nos plus gros villages perdront leur école secondaire. Je ne crois pas que les contribuables des villages et des régions affectés tolèreraient la fermeture sans distinction de ces édifices tout neufs, dispendieux et modernes. J'ai plus de confiance que cela au sens de l'économie de nos gens et au bon sens du gouvernement, et donc j'ai le droit de penser autrement.

Les commissaires sont conscients de leur devoir de représenter les parents, et ils désirent les aider à évaluer avec justice les avantages et les désavantages du Bill 16. Ils veulent que les parents décident consciemment de la question au point de vue de l'éducation de leurs enfants et de la survivance de la langue française dans nos divisions.

Le problème doit être présenté équitablement avec toute l'information que les commissaires peuvent procurer à leurs électeurs. Une fois les parents bien renseignés, il leur appartiendra à eux de décider ce qui est pour le plus grand bien de leurs enfants.

Avec foi en Dieu et confiance au gros bon sens de notre petit peuple.

Je demeure confiant en l'avenir.

Dr J.-H. Boucher,
St-Jean-Baptiste, Man.

L'aide d'Ottawa à l'éducation

Le ministre fédéral de la main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, a déclaré à Winnipeg que la décision du gouvernement fédéral de ne plus participer aux programmes conjoints relatifs à l'éducation reconnait qu'il existe une différence entre l'étudiant à temps plein et le travailleur adulte qui a déjà commencé de contribuer à l'économie.

L'enseignement académique et technique du niveau secondaire relève des provinces, et le gouvernement fédéral devrait se soucier de ceux qui font partie de la main-d'oeuvre et qui ont besoin d'aide pour augmenter leurs qualifications, a ajouté M. Marchand.

Le ministre a dit que le gouvernement fédéral n'entrerait pas en concurrence avec les ministères provinciaux de l'éducation ni avec l'industrie avec les suggestions qu'il a mises de l'avant concernant l'enseignement des adultes, mais qu'il financerait entièrement ce programme.

L'industrie demande de plus en plus des employés qui ont reçu une formation universitaire et le nombre d'emplois qui requièrent uniquement un effort physique diminue sans cesse, de sorte que le travailleur non éduqué est laissé dans une situation pire que celle qui existait lors des mauvais jours d'antan, a-t-il précisé. La société doit fournir une option convenable aux jeunes gens qui ont raté leur première chance de s'instruire et d'apprendre un métier.

Efforts des Jésuites du Canada français pour s'adapter aux réalités sociologiques actuelles

MONTREAL — Un bureau d'étude créé au sein de la Compagnie de Jésus vient de remettre aux supérieurs provinciaux de cette communauté les deux premières parties d'un rapport sur des "urgences pastorales".

La recherche, dirigée par le père Hervé Carrier, sociologue, dernièrement nommé recteur de l'université grégorienne à Rome, fait suite à l'effort d'adaptation de l'Eglise entrepris par le Concile et requis pour le compte des Jésuites du monde entier par la 31e congrégation générale qui tient actuellement sa deuxième session.

L'enquête exercera éventuellement une profonde influence sur l'organisation de cette communauté au Canada français, puisqu'elle mènera à une revision de l'ensemble de l'activité apostolique des Jésuites.

Par suite de nombreuses transformations sociologiques survenues ces dernières années, plusieurs Jésuites de langue française ont senti le besoin de repenser leur mode de présence au milieu. C'est dans cette perspective que la communauté opta, l'été dernier, pour une revision globale et scientifique de son action apostolique.

A cette fin, les Jésuites canadiens-français de Montréal et Québec mettaient sur pied une commission de revision et de promotion des ministères et confiaient à un bureau d'étude la conduite d'une enquête sociologique sur leurs divers ministères: éducation et enseignement, missions, activités pastorales, retraites, oeuvres sociales et de presse.

La première partie du rapport de cette enquête, portant sur le milieu canadien-français, comprend neuf études sociographiques, réparties en deux fascicules de 200 pages chacun. Ces études, écrites par un ou plusieurs spécialistes, offrent un tableau d'ensemble de la situation et des transformations du milieu canadien-français.

De cette large fresque, le père Carrier retient sept traits socio-culturels du Canada français à l'heure présente: volonté d'accélérer la modernisation; aspiration des classes laborieuses et de la population en général à une promotion socio-économique consciente; rôle accru de l'Etat, en étendue aussi bien qu'en profondeur; recherche de nouveaux rapports entre le spirituel et le temporel; influence sans cesse grandissante de l'opinion publique et des moyens de communication; prise de conscience de leur originalité et de leur force par les jeunes qui ne cessent de poser de nouvelles questions aux adultes; et finalement, profonde incertitude des Canadiens français quant à leur avenir politique et leur identité culturelle dans le contexte nord-américain.

Ces traits de notre société ne sont pas sans répercussion sur la vie de l'Eglise, souligne le père Carrier, et la pastorale doit en tenir compte. Parmi les "urgences pastorales", l'auteur du rapport mentionne entre autres: intensification des efforts en vue de la formation d'un laïcat chrétien pleinement responsable; élaboration d'une thélogie des réalités terrestres; appui de l'Eglise canadienne à la promotion socio-économique du milieu québécois; planification de la pastorale et appel à une collaboration organique de toutes les forces en présence.

L'enquête sur le milieu sert d'introduction à l'étude de la Compagnie de Jésus elle-même, étude devant mener à une restructuration des cadres du ministère.

Ste-Anne-des-Chênes

Remerciements

Le comité du souper paroissial remercie sincèrement tous ceux et celles qui ont si généreusement participé à son succès.

La coopération des dirigeantes et de leurs aides démontre encore une fois que l'union fait la force.

Un merci spécial à M. Gérard Freynet, propriétaire de la Boulangerie Ste-Anne, qui a permis de se servir encore cette année des fours de la boulangerie pour la cuisson des dindes.

Merci à MM. C. et François-Xavier Chaput, qui ont donné les légumes nécessaires pour le souper (patates, carottes, oignons).

Les autres marchandises ont été achetées à prix coûtant ou avec 5 pour cent d'escompte dans les différents magasins (Théberge, Barrette, Arbez, Côté). Tant qu'au dessert, les délicieuses tartes ont tous été fournies au prix du gros par la Boulangerie Ste-Anne. Un merci aussi à MM. Théberge, Arbez et Côté pour avoir coupé les choux à la machine.

Les gagnants de la loterie lors du souper furent: 1er prix, M. Albert Champagne; 2e prix, M. Clément Chaput; 3e prix, M. Louis Vincent.

La patrouille scolaire

Depuis déjà quelques semaines, la patrouille scolaire travaille à protéger les élèves qui voyagent dans les rues de Ste-Anne.

Etre membre de la patrouille demande des sacrifices et un dévouement énorme. Merci à la patrouille de l'année dernière et bon courage à la nouvelle.

Voici les règlements exigés des patrouilles: défense de marcher dans la rue sauf aux croisées; attente du signal des officiers avant de traverser une rue; défense de courir en traversant une rue; défense de monter deux sur une bicyclette et de rouler en double; toute bicyclette doit suivre la rue et non le trottoir.

On prie les parents d'avertir les enfants des dangers de la route.

Les officiers de patrouille sont: capitaine, Roger Leclerc; lieutenants, Liliane Desrosiers, Léo Lauzon, Claude Côté, Léo Lagassé, Ronald Freynet, Ronald et Jacques Champagne, Rachelle Massicotte, Jeannette Hébert, Diane Lévesque, Suzanne Vermette, Eliane Tougas et Donald Tougas.

"Les Cloches de Ste-Anne"

Y a-t-il quelqu'un dans la paroisse qui pourrait donner un résumé sur l'arrivée des cloches, la bénédiction, l'installation, etc. Il serait bon aussi de savoir si une photo prise à cette occasion existe encore.

Çà et là

Mme Ubald Désautels est partie depuis le 15 septembre pour aller visiter sa parenté en France. Tous lui souhaitent bon voyage.

Un shower a été organisé en l'honneur de Mlle Monique Marcoux. On regrette le départ de Mme Marcoux et de sa fille, Monique, excellentes coiffeuses de Ste-Anne. Voeux les plus sincères de joie et de bonheur à Monique.

Quelques oublis

Fréquentent le Collège de St-Boniface, Gérald Lauzon et J.-Paul Lemoine; le Collège St-Paul, Hubert Chaput; la Manitoba Institute in Technology, Henri Paillé.

Nouveau deuil chez les Soeurs Grises

"Sous la douce protection de Marie, Soeur Maria Métail voulut vivre et mourir." Aussi le 5 novembre dernier, le premier samedi du mois, la Divine Mère venait cueillir son âme à 3 h. a.m., à l'hôpital St-Boniface où elle avait été admise et administrée le mardi précédent lors d'une crise cardiaque.

Les parents de la chère défunte étaient de descendance Bretonne, son père, Joseph Métail, né en France en 1866, fit ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes et fut admis à leur Noviciat. Malheureusement la Communauté fut dissoute et les membres dispersés. Joseph dut donc changer sa voie. Il avait rêvé de vouer sa vie à l'éducation de l'enfance; Dieu réalise son désir. Il met sur sa route Mlle Annette Crépais, née aussi en France en 1870, il l'épouse en 1893, cette union est bénie, douze enfants viendront égayer leur foyer.

Attirés vers les Plaines de l'Ouest canadien, les deux époux quittent la France en 1895 pour venir à St-Boniface où naquit Maria le 25 février 1896, un petit frère l'a précédée au berceau, cinq frères et cinq soeurs lui succèderont. Elle n'a que deux ans quand ses parents vont s'établir sur une ferme à Kenora, Ont. Ce domaine, ils ne le quitteront plus qu'à leur mort et le légueront à leurs fils qui le feront fructifier avec amour et fierté. Maria a le bonheur de faire sa première communion le 7 juillet 1907 et d'être confirmée en 1909. Avide de parfaire ses études en français, elle passe deux années au pensionnat de St-Norbert, mais n'ayant pas d'attrait pour l'enseignement, elle vient à l'Hospice Taché perfectionner ses fines aptitudes pour les travaux manuels. Dans cette maison de charité elle est éprise du désir de consacrer sa vie au soulagement de l'humanité souffrante et sollicite son admission au noviciat des Soeurs Grises où elle est admise le 5 août 1917, revêt le saint habit le 15 février 1918, émet ses premiers voeux le 15 février 1920 et ses voeux perpétuels le 15 février 1923. Elle est donc Soeur de Charité et n'a plus qu'un désir: Aimer le Christ et Le servir dans le cher prochain ..."

Très versée dans l'art culinaire, on lui confie la direction de la cuisine de l'hôpital St-Roch et de la Ferme Youville; elle a des secrets connus d'elle seule pour donner de la saveur aux aliments et elle est heureuse de s'en servir pour refaire les forces des malades et maintenir celles du personnel. Ce travail, devenu trop lourd pour sa faible santé, elle se dévoue trois ans à l'école de Kenora comme sacristine et couturière et trois ans au couvent de Saint-François-Xavier, deux ans à l'hôpital de Berens-River comme aide-infirmière et lingère, quatorze ans à l'école et à l'hôpital de Fort-Frances comme sacristine et buandière et huit ans à l'Hospice Taché comme buandière. De 1964 à 1966 elle exerce plusieurs petits emplois au Sanatorium.

Soeur Maria Métail, disent ses compagnes, étaient une authentique fille de Mère d'Youville, elle aimait les petits, les humbles et les pauvres, et combien elle en était aimée en retour. Tous ses employés, anciens et nouveaux, lui conservent un souvenir ému. A l'annonce de son décès plusieurs ont versé des larmes. Elle savait si bien les comprendre, partager leurs peines et leurs joies. Aussi ils sont venus nombreux prier près de sa dépouille mortelle, exposée au grand parloir de la Maison Provinciale, le dimanche 6 novembre. Ils étaient là à 7 h. 30 pour la célébration de la parole présidée par M. Emilius Goulet, p.s.s. Un frère, M. Joseph Métail et une soeur, Mlle Cécile Métail, venus de Kenora, assistaient à cette touchante cérémonie ainsi qu'un grand nombre de religieuses. Les funérailles furent célébrées par M. E. Goulet, p.s.s., le lundi 7 novembre à 4 h. p.m. et chantée par la chorale de la maison.

On remarquait au sanctuaire: le R. P. Pierre, capucin, MM. les abbés J.-A. Fortin, A. Gravel, E. Lavoie. La nef était remplie: trois frères, Joseph, Maurice et André Métail, et leurs épouses; deux soeurs, Mme M. L. Fox, et Mlle Cécile Métail; quatre neveux et quatre nièces. Quatre employés du Sanatorium étaient les porteurs: MM. René Grenier, Louis Lecoq, Odilas Lessard et Auguste Thorimbert.

Sincères condoléances à tous les membres de la famille de la défunte, surtout à la Rév. Soeur Mary Veronica, religieuse Clarisse de la Sainte-Croix qui réside au Monastère de Ste-Claire, Victoria, C.-B., et que Soeur Métail a eu la joie de visiter en 1960 et à son frère, Théodore, qui n'a pu venir au service.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à la Rév. Sr M.-Etienne-de-Hongrie, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, à la Rév. Sr M.-de-Jésus, de St-Boniface, qui fut convalescente au couvent de Ste-Amélie après avoir passé trois semaines à cet hôpital, à la Rév. Sr M.-St-Edmond, de St-Emile, qui est aussi patiente à ce même hôpital, et à la petite Vivian Corbel, hospitalisée depuis le 10 novembre.

Çà et là

M. et Mme J. Manaigre, de Lorette, sont en visite à Ste-Amélie, Laurier, Ochre River et Ste-Rose-du-Lac.

M. et Mme George Verhaeghe ont passé la fin de semaine du 10 novembre à Winnipeg.

M. et Mme John Moriaux ont accompagné M. et Mme Léopold Roussin à Winnipeg durant la fin de semaine du 9 novembre.

M. Elsime Soucy, de St-Adolphe, a passé quelques jours chez ses parents durant la semaine de la chasse.

Arthur Gagnon, Rémi Pinette, Raymond Verhaeghe, Léonard Casavant, Fleurange Casavant et Thérèse Pinette, ainsi que Hervé Grandbois, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 11 novembre chez leurs parents.

M. Louis Verhaeghe, de la Saskatchewan, a aussi passé la fin de semaine du 11 novembre chez ses parents.

MM. Bobby Casavant et Paul Verhaeghe sont partis à Winnipeg pour y trouver un emploi.

M. E. Pinette était chez lui durant la semaine du 10 novembre.

M. et Mme Joey Verhaeghe et leur fils, Bruce, de Grandview, ont passé la fin de semaine du 11 novembre chez M. et Mme G. Verhaeghe.

M. et Mme Adélard Verhaeghe et leurs fillettes, M. et Mme Gilbert Vandenbosch et leur fils, Dwayne, ainsi que Maurice Vandenbosch, ont passé la fin de semaine du 11 novembre chez M. et Mme Julien Vandenbosch.

Sincères condoléances à M. et Mme J. Grandbois et leur famille à l'occasion de la mort de M. Georges Gervais, frère de Mme Grandbois, décédé le 10 novembre à Weyburn, Sask.

Félicitations aux gagnants au bingo du dimanche 13 novembre: Mme Jean Pinette, Mme Finney, Mme G. Zastre, Mme F. Vandenbosch, Mme A. Vandepoele, Terry Vandenbosch, Mme Lucille L'Heureux, de Victoria, C.-B., Terry Vandenbosch, Mme Valerie Shuttleworth, Jean Roche, Mme Finney, Mme Ludger Soucy, M. J. Roche et Mme Ludger Soucy. Le prix de membre ne fut point gagné et le prix d'entrée alla à Jean Roche. La dernière partie, dont la moitié du profit alla au Club athlétique, fut gagnée par Terry Vandenbosch. Merci à toutes les personnes qui ont participé à ce bingo.

M. et Mme L. Grandbois et leurs filles, Stella et Evelyn, ainsi que M. et Mme Gaston Grandbois, se sont rendus à Waterhen, le dimanche 13 novembre.

M. et Mme Lucien Sutherland et leurs enfants, Doreen et Mervin, de St. James, ont passé la fin de semaine du 11 novembre chez leurs parents à Ste-Rose-du-Lac, Ste-Amélie et Dauphin.

M. et Mme Martin Nordstrom et leur fillette, de Dryden, Ont., étaient en visite chez M. et Mme Alex. Fayant durant la semaine du 10 novembre.

M. et Mme Fred Hayes et leur famille, de Dauphin, ont passé la fin de semaine du 11 novembre chez M. et Mme James Shuttleworth.

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	94	94	94	94	
C.W. No 3	90.4	90.4	90.4	90.4	
Fourrage No 1	89.6	89.6	89.6	90	
Fourrage No 2	86.6	86.6	86.6	87	
Fourrage No 3	83.6	83.6	83.6	84	
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	145.4	141.6	141.2	141	
C.W. No 3 6 rangs	143.4	139.6	139.2	139	
Fourrage No 1	133.4	133	133	132.6	
Fourrage No 2	131.4	131	131	130.6	
Fourrage No 3	128.4	128	128	127.6	
SEIGLE —					
C.W. No 2	126.4	127 1/8	126.4	126.4	
C.W. No 3	121.2	121 7/8	121 1/8	121 1/8	
C.W. 2 rej.	120.4	121 1/8	120.4	120.4	
C.W. No 4	110.2	110.6	110	109 7/8	
Ergot	106.2	106.6	106	105 7/8	
Sur voie net	126 1/8	126.6	126	126 1/8	

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	264.6	264.4	264	264.6	
Janvier	266 7/8	267	266 3/4	267	
Mars	266 7/8	267	266	267	
Mai	267	266 7/8	266 1/8	267	
AVOINE —					
Octobre					
Décembre	93.4	93.4	93.4	93.4	
Mai	92	91 5/8	91.2	91.2	
Juillet	91	91	91	91	
ORGE —					
Octobre					
Décembre	136.4	136.4	136 3/8	136.2	
Mai	133 3/4	134 3/8	134.2	133 7/8	
Juillet	134.4	134.4	134.4	133.4	
LIN —					
Octobre					
Décembre	289 3/8	289 3/8	289 1/8	289.6	
Mai	300 1/8	300.2	300	300.6	
Juillet	302	301.6	301.6	302.2	
SEIGLE —					
Octobre					
Décembre	127.2	127.6	127	126 7/8	
Mai	134 7/8	135.2	134 3/8	134.2	
Juillet	136	136.2	135 5/8	135.4	

(Pour la semaine du 7 au 11 novembre 1966)

Espoir d'une heureuse issue de la crise au sein de l'A.C.

OTTAWA — Le comité de liaison formé par la commission épiscopale de l'Action catholique et de l'apostolat laïc a entrepris de "faire le point" sur l'état de crise que traversent depuis quelques semaines les mouvements d'action catholique du Québec.

Dans un télégramme transmis il y a quelques jours à la presse, M. l'abbé Roland Dufour, secrétaire général adjoint de l'épiscopat canadien, rappelle que le comité de liaison, formé le premier novembre, s'est immédiatement mis à l'oeuvre. Il rencontrait la commission épiscopale, et les représentants du comité de coordination des mouvements spécialisés et les permanents de l'Action catholique canadienne, le 4 novembre.

Le comité de liaison a tenu deux autres réunions avec les permanents, les 5 et 6 novembre, de même qu'avec les représentants du comité de coordination des mouvements spécialisés, les 9 et 10 novembre.

Les membres du comité de liaison se réunissent deux autres fois en fin de semaine. Cette semaine, ils rencontreront à nouveau les représentants des trois organismes déjà mentionnés, de même que "ceux qui étaient membres du comité exécutif de l'Action catholique canadienne."

Ces nombreuses réunions, indique l'abbé Dufour, visent à faire le point sur la situation et à rechercher une solution aux problèmes "identifiés".

Le comité de liaison, ajoute le télégramme, "est heureux de la confiance que tous lui ont manifestée et il espère que l'étude entreprise dans un esprit de loyauté et de responsabilité conduise à une issue heureuse pour l'Eglise canadienne".

Session à Québec le 1er décembre

QUEBEC — Le premier ministre Daniel Johnson a annoncé que la session de la législature débuterait le 1er décembre prochain.

Il s'agit de la première session de la 28e législature. L'adresse en réponse au discours du trône sera proposée par M. Maurice Martel, député de Richelieu, et secondée par M. Rock Gardner, député d'Arthabaska.

Dès sa première séance, l'assemblée législative devra se donner un nouveau président en la personne de Me Rémi Paul, député de Maskinongé, qui remplacera le président actuel, Me Guy Lechasseur, député de Verchères. C'est Me Gérard Lebel, député de Rivière-du-Loup, qui remplacera Me Jean-Jacques Bédard à la vice-présidence de la Chambre. Me Bédard, défait dans son comté, vient d'être nommé juge de la Cour supérieure.

A la dissolution des Chambres, le 18 avril dernier, l'ex-premier ministre, monsieur Jean Lesage, avait convoqué la législature pour le 20 juin, soit 15 jours après l'élection. Il était question de la présentation d'un budget supplémentaire au cours de cette session.

Depuis l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale, le 5 juin, on a spéculé sur la date de la convocation de la session. Elle devait avoir lieu au début d'octobre. La tenue de deux conférences fédérales-provinciales importantes a provoqué sa remise vers la mi-novembre, puis celle du congrès du parti libéral, les 18, 19 et 20 novembre, a forcé le gouvernement à en remettre la convocation au début de décembre.

Deux poids, deux mesures

Le bureau qui délivre les laissez-passer permettant aux Berlinois de l'Ouest de se rendre auprès de leurs proches parents en secteur oriental dans les cas d'urgence vient de reprendre son activité. C'est pour l'instant la seule facilité qui soit accordée aux Berlinois qui vivent séparés par le mur divisant leur ville. Les entretiens du sénateur Korber (Berlin-Ouest) et du secrétaire d'Etat Kohl (Berlin-Est) sur la délivrance de laissez-passer pour les fêtes de fin d'année sont restés sans résultat, M. Kohl se contentant de faire une longue déclaration pleine d'accusations massives et d'exigences politiques.

Un exemple montre à quel point ces accusations portées contre le Sénat de Berlin-Ouest et la République fédérale d'Allemagne sont absurdes: M. Kohl a qualifié de provocation la participation de députés berlinois à un exercice d'alerte, "Fallex 66", qui s'est déroulé il y a peu de temps à proximité de Bonn. Il a protesté également contre "la participation hostile de membres du Sénat" à la Rencontre 1966" du parti social-démocrate à Berlin, déclarant, en outre, que seuls des "négociations d'égal à égal et des accords pris en conséquence" peuvent permettre la solution des problèmes pratiques. En langage clair, cela signifie que la zone soviétique exige d'être reconnue comme Etat souverain.

Les députés qui ont participé à l'exercice "Fallex 66" voulaient tout simplement déterminer comment un "Parlement de crise" pourrait fonctionner en cas de catastrophe. Il s'agissait d'un exercice purement défensif au cours duquel les députés n'avaient aucun rôle militaire à remplir, mais simplement une mission politique. Cet exercice "Fallex 66" a été dans son déroulement et dans ses objectifs tout à l'opposé de ce que furent les récentes manoeuvres "Moldau" auxquelles ont participé d'importantes unités du Pacte de Varsovie, donc également de l'Armée populaire de la zone soviétique, et dont le thème était de toute évidence une offensive contre l'Europe centrale et occidentale. Evidemment le délégué de Berlin-Est s'est bien gardé d'en parler.

(Presse et Information de l'Allemagne de l'Ouest)

La vie au Petit Séminaire

Conseil étudiant 1966-67

Président: David Dandeneau.

Comité religieux: Guy Fagnan, responsable, Donald Foidart, secrétaire, Louis Désorcy, Ephrem Dupont, Guy Lafond. Sous-comités — liturgie: Donald Foidart, responsable, Mérille Kirouac, Hubert Chappellaz; Publicité religieuse: Louis Désorcy, responsable, Guy Lafond; Sacristie: Guy Fagnan, responsable, Ephrem Dupont, Robert Leclair.

Comité culturel: Paul Rémillard, responsable, Maurice Arpin, secrétaire, Gilles Lesage, Marc Rémillard, Robert Tétrault. Sous-comités — Journal: Paul Rémillard, responsable, Gabriel Masse, rédacteur, Denis Boulet, rédacteur adjoint français, Carl Schimnowski, rédacteur adjoint anglais, Louis Désorcy, trésorier, Robert Tétrault, secrétaire; Jeunesse Franco-Manitobaine: Paul Rémillard, responsable, Paul Dubé, Gilles Marion; Cinéma: Gilles Lesage, responsable, Pierre Palud, secrétaire, Charles Roy, trésorier, Denis Boulet, opérateur, Claude Dubois, publicité, Marc Rémillard, technicien; Caisse scolaire: Raymond Lavergne, président, Paul Dubé, gérant, Gérald Choiselat, assistant-gérant, Maurice Arpin, secrétaire, Denis Fillion et Denis Rémillard, surveillants, Marcel Desrosiers, publicité; Théâtre: Emile Huberdeau, responsable, Maurice Arpin, Pierre Beaudry, Pierre Lemoine, Bernard Robert, Hubert Chappellaz; Bibliothèque: Paul Audette, responsable, Robert Tétrault, Michel Boucher, Pierre Lemoine; Musique: Marcel Boulet, responsable, Charles Roy, Paul Collette, Rénald Choiselat, Normand Parent.

Comité sportif: Charles Provost, responsable, Raymond Lavergne, trésorier, Gabriel Masse, secrétaire, Marcel Desrosiers, Raymond Bérard. Sous-comités — Travaux: Gilbert Lambert, responsable, Charles Provost, Gilles Marion, Gérald Choiselat, Claude Martin, Raymond Théberge, Gilles LaFleur; Magasin des jeux: Raymond Lavergne, responsable, Claude Martin, Denis Rémillard, Raymond Bérard; Artisanat: Henri Dupont, responsable, Marcel Desrosiers, Paul Audette, Roland Chaput, Denis Fillion, Lionel Robert: Publicité sportive: Gérald Labossière, responsable, Raymond Bérard, Jean-Louis Guay.

Services — Sonnerie: Michel Roy, Denis Fillion; Cafétéria: Louis Désorcy; Vaisselle: Gérald Choiselat, responsable, Louis Désorcy, assistant-responsable; Oasis (salon des aînés): Denis Dandeneau, responsable, Robert Boucher, secrétaire, Pierre Palud, trésorier, Denis Rémillard, relations extérieures.

Prière du matin à CKSB

Depuis la semaine dernière, les prêtres du Petit Séminaire alternent à chaque semaine avec des Pères du Juniorat pour animer la prière du matin à CKSB à 7 h. 15 a.m.

Jubilé d'or de l'AECFM

M. l'abbé Raymond Roy, supérieur, M. l'abbé Fernand Desjardins, directeur, et Gérald Labossière, étudiant, représentaient le Séminaire à la messe pontificale de dimanche dernier à la basilique-cathédrale de St-Boniface.

Au grand banquet de clôture des fêtes du cinquantenaire à l'International Inn, le Séminaire était représenté par M. l'abbé Fernand Desjardins, Guy Fagnan et Gérald Labossière, étudiants.

LE CHRONIQUEUR.

Dixième exposition à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg

Le mois de novembre annonce le dixième anniversaire de la fondation de l'exposition et du concours de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg. Les oeuvres d'art en exposition: peintures, sculptures et gravures, sont toutes d'artistes canadiens. Cette exposition est sous le patronage du Comité des dames de la Galerie des Beaux-Arts et celles-ci méritent toutes les félicitations et la gratitude des amis de l'Art, non seulement de Winnipeg ou du Manitoba, mais du Canada tout entier. L'encouragement que le comité offre aux artistes de notre pays en donnant de magnifiques prix en argent et en faisant connaître leur travail en l'exposant est impayable.

Cette année, un seul juge a apprécié les oeuvres. C'était M. Gordon Smith, directeur de la Albright-Knox Gallery, de Buffalo, N.Y. Il dut juger 116 oeuvres de 97 artistes. Cinq des prix dont le premier et deux mentions honorables furent remportés par des artistes de l'Ouest. Les prix et les mentions échurent à des artistes de Vancouver-ouest jusqu'à St-Jean, N.-B., et le premier prix de $1,000 revint à Harry Kiyooka, de Calgary, Alta, pour sa peinture "Green Connecting". Gordon Smith, de Vancouver, et Guido Molinari, de Montréal, se partagèrent le prix de $500. Deux artistes de Winnipeg étaient au nombre des cinq qui reçurent des prix de $100. Ce sont: Esther Warkov pour "Friday Night Movies" et Don Reichert pour "Uncharted Voyage".

L'exposition de Winnipeg a suivi, cette année encore, sa coutume de présenter des artistes "nouveaux". Ils étaient au nombre d 48. Parmi les 97 artistes représentés, 21 sont des femmes. Ces oeuvres sont en vente à la Galerie des Beaux-Arts. La Galerie de Winnipeg a toujours cherché aussi à offrir au public ce qu'elle pouvait trouver de meilleur, tant de style traditionnel que de style moderne, même des oeuvres dites "Pop" et "Op". Un grand nombre des peintures cette année sont très grandes, certaines sont gais par leurs couleurs vives; d'autres aux couleurs plus sombres créent un sentiment de mélancolie ou de rêve. Presque toutes sont d'un genre aux lignes plutôt géométriques. Aux dames du comité et à tous nos artistes canadiens qui figurent à l'exposition félicitations et bons souhaits pour des succès toujours croissants.

Des "professionnels" chez les franciscains

LUMSDEN, Sask. — Le célèbre ordre religieux des "frères mineurs" franciscains étudie présentement le moyen d'admettre des professionnels, tels que médecins et architectes, dans ses rangs, tout en leur laissant le loisir de continuer à vaquer à leurs occupations. C'est ce qu'a révélé le père Constantin Koser, supérieur général de l'ordre, au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une assemblée d'une semaine de quelque 25 provinciaux et supérieurs de la communauté.

L'assemblée s'est tenue à la maison de retraites fermées Saint-Michel, à Lumsden, au nord de Regina.

Le congrès de Lumsden préparait la voie au congrès mondial des franciscains qui se tiendra à Rome en mai prochain. Le père Koser, qui réside à Rome, a déclaré qu'il ne prévoyait pas la disparition de la vie monastique ni une fusion des communautés catholiques.

C'était la première fois dans les 700 ans d'histoire de la communauté, que ses grands supérieurs d'Amérique du Nord se réunissaient pour discuter avec leur supérieur général.

AVIS

Village de Notre-Dame-de-Lourdes

En vertu d'un mandat émis par le Maire du Village de Notre-Dame-de-Lourdes sous sa signature et le sceau corporatif dudit Village et portant la date du 14e jour de novembre 1966, à mon adresse, et m'ordonnant de faire une saisie-exécution des parcelles de terrain sous-mentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai, le mercredi 21e jour de décembre 1966, à 2 h. de l'après-midi, dans les bureaux de la Salle municipale, du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais. Tous ces terrains sont immatriculés.

Description	Arrérages	Frais	Total
Tout 2/3 W12 1/2 Lots4 Bloc 3 Village de Notre-Dame-de-Lourdes Plan 874	$154.50	$1.00	$155.50
Lot 1 Bloc 12 Village de Notre-Dame-de-Lourdes Plan 801	56.80	1.00	57.50

Daté au Village de Notre-Dame-de-Lourdes ce 14e jour de novembre 1966.

André Dacquay,
Secrétaire-trésorier,
Village de Notre-Dame-de-Lourdes.

Saint-Front

Noces d'argent

M. et Mme Laurent Plamondon, de St-Front, fêtèrent, le 30 octobre, leurs noces d'argent, entourés de leurs enfants, parents, frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Un dîner réuni la famille au sous-sol de l'église où le gendre des jubilaires, M. Jean-Marie Tardivel, de Thompson, Man., dépeça une spendide dinde qui prit la forme du chiffre "25".

M. et Mme Plamondon reçurent une bourse avec laquelle ils achèteront un souvenir de leur 25e anniversaire de mariage.

Tous souhaitent à M. et Mme Plamondon une longue vie de bonheur, entourés de leurs six enfants et petits-enfants: Mme Jean-Marie Tardivel (Diane), de Thompson, et ses deux fils, Stéphane et Daniel; Mme Arthur Plummer (Lorraine), de Saskatoon; Gilbert, Denis, Lyell et Ginelle, tous à la maison.

Va-et-vient

M. et Mme Georges Plamondon conduisirent, récemment, Mme Marie Moyen à Vonda où elle passera trois semaines de vacances chez ses fille et gendre, M. et Mme Ernest Parent.

MM. et Mmes Maurice Bussière et J.-Benoit Beaudry partirent en automobile, le 1er novembre, pour un voyage de quatre semaines. Pendant que M. et Mme Bussière visiteront leur parenté à Windsor, Ont., M. et Mme Beaudry continueront leur route vers Toronto pour y visiter leurs cousins et enfin se rendront à St-Hyacinthe, Qué., où M. Beaudry va revoir son père âgé de 83 ans et qu'il n'a pas revu depuis son arrivée à St-Front en 1942. Les enfants de M. et Mme Beaudry sont sous les bons soins de Mme P.-H. Proulx.

M. et Mme Emilien Moisan eurent, en fin de semaine du 4 novembre, la visite de M. et Mme Xavier Gareau et M. Roger Chamberland, de Bellevue, ainsi que de M. et Mme Marcel Colbert et Mme Marie Chamberland, de Makwa. Les trois beaux-frères de M. Moisan, ainsi que quelques autres personnes de la paroisse, lui aidèrent à faire la toiture de sa nouvelle écurie.

M. l'abbé U. Dubois, la Rév. Sr Hélène-Marie et M. Victor-A. Lavallée, instituteur à St-Front, ainsi que les deux religieuses de Périgord, les Rév. Srs Marie-Aline et Marie-Gérard, assistèrent, le 5 novembre, à une conférence sur le catéchisme tenue à Prince-Albert.

M. Lucien Richard a récemment fait un voyage d'affaires à Regina.

M. et Mme Laurent Plamondon allèrent, le 5 novembre, à Mullingar pour la soirée dansante à l'occasion du mariage de leurs fille et gendre. Ils revinrent par Saskatoon et visitèrent la demeure des nouveaux mariés.

MM. Horace et Jean Syrenne firent, le 7 novembre, un voyage d'affaires à Saskatoon et visitèrent M. et Mme Marius Syrenne et M. Alphonse Syrenne.

MM. Joffre Thévenot et Thomas Daniels firent, le 7 novembre, un voyage d'affaires à Hendon.

— No 498 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3				■							■	
4						■						■
5		■					■					
6			■									■
7							■					
8			■				■			■		
9					■	■				■		
10		■							■			
11							■	■				
12											■	

HORIZONTALEMENT

1—Qui renferment de l'argent.
2—Elire de nouveau. — Cessation.
3—Gelée des eaux. — Toile à matelas.
4—Docteur musulman. — De cette façon.
5—Organe de forme circulaire. — Ville d'Espagne.
6—Conj. — Pluviomètre.
7—Qui n'existe que depuis peu de temps. — Très petite somme.
8—Pronom. — Epoque. — Fille d'Inachos. — Numéro.
9—Fils de Jacob. — Rivière alpestre d'Europe centrale. — En quel endroit.
10—Qui ressemble au lait. — Colère.
11—Tirer le lait des vaches. — Bord.
12—Attribue aux sens.

VERTICALEMENT

1—Ceux qui argumentent.
2—Vrai. — Exprime l'universalité. — Note.
3—Causer du froid. — Mouvement brusque.
4—Art. espagnol. — Remuerais.
5—S'amuser à des riens. — Choquant.
6—Triage. — Dieu des vents. — Tirer en avant.
7—Ville d'Allemagne.—Id est.
8—Nom d'une partisane des empereurs romains germaniques.
9—Manifestation. — Dans le corps.
10—Battra quelqu'un violemment. — Colère.
11—Terminaison. — Arr. de Nantua.
12—Sainte. — Qui ont des dons naturels.

SOLUTION DU PROBLEME No 497

■ **Horizontalement:** 1. Révocatoires; 2. Epatement; 3. Vénin—Céans; 4. Elite — Pemba; 5. Râle — Ma — Go; 6. Motrices; 7. Eté — Oura; 8. Ra — Piriforme; 9. Artérielle; 10. Neiger — Et — Et; 11. Terre — Preste; 12. Esses — Tantes.

■ **Verticalement:** 1. Réverbérante; 2. Epela — Tarées; 3. Vanille — Tirs; 4. Otite — Pègre; 5. Cène — Moirées: 6. Am — Mourir; 7. Té — Patrie — Pt; 8. Once — Râflera; 9. Item — Olten; 10. Ab — Cire — St; 11. Nage — Eté; 12. SOS — Ostéites.



Le président de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada, M. Jean-Jacques Mercier, était parmi les invités d'Air Canada au vol inaugural Montréal-Moscou le 1er novembre. On le voit ici (à droite) à l'aéroport de Sheremetyevo, Moscou, conversant avec le Général Shchetchikov, premier adjoint du ministre de l'Aviation civile soviétique.
(Photo Air Canada)

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi soir 18 novembre, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Messe commémorative

N'oublions pas la messe commémorative pour nos frères défunts qui aura lieu le vendredi soir 18 novembre, à 7 h. 30, à l'église St-Jean-Baptiste. "C'est une bonne et salutaire pensée que de prier pour nos morts".

Remerciements

Merci à tous ceux qui ont aidé, participé et contribué au succès du bazar de la paroisse St-Jean-Baptiste le 4 novembre.

Félicitations

Félicitations au frère Paul Béchard pour avoir gagné le trophée du tournoi de golf entre les Chevaliers de Colomb et les "Shriners", le 19 septembre, ainsi qu'au frère Victor Gervais pour avoir participé aux finales.

Premier degré

Il y aura initiation au premier degré du Conseil Mgr Janssen no 4959 le 7 décembre, à 8 h. p.m.

Condoléances

Sincères condoléances à la famille Deis à l'occasion du décès du frère chevalier, M. le juge Peter Deis, de Regina, décédé le mois dernier.

C'est avec chagrin que nous avons appris la mort de M. l'abbé Dominique Dugas, de Gravelbourg, le 4 novembre. Nos plus sincères condoléances aux personnes éprouvées par ce décès.

Communiqué

La prochaine partie de cartes de la paroisse St-Jean-Baptiste aura lieu le dimanche 20 novembre à la salle, à 8 h. p.m.

Saviez-vous

Saviez-vous qu'il y a, à Regina, une Caisse Populaire française où vous pouvez déposer vos épargnes. Vous pouvez vous adresser à M. Raoul Langlais, le trésorier, au bureau, à 2517, 25e avenue, tous les dimanches matin, de 10 h. 30 à 11 h, ou par rendez-vous en avertissant M. Langlais par téléphone, numéro 536-0092, pour remplir vos promesses.

Les sociétaires peuvent emprunter de la Caisse pour les buts suivants: achat de parts sociales, consolidation de dettes, ameublement et effets de maison, frais médicaux, vêtements, vacances, éducation et frais imprévus, achat d'une automobile, construction d'habitations, réparations et améliorations de maisons.

P. K.

Chronique de CFRG

In Memoriam

Le vendredi 4 novembre, nous apprenions une terrible nouvelle, CFRG venait de perdre l'un de ses meilleurs amis, M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg, qui venait d'être tué dans un accident d'auto.

M. l'abbé Dugas avait toujours le mot qu'il fallait pour encourager tous ceux qui s'adressaient à lui. Au cours d'une réunion tenue à Ferland, celle qui précéda sa mort, il avait su nous faire rire par ses réparties si spirituelles. Nous l'avions fait rire aussi en le taquinant quelque peu à propos de ses énormes cigares à la Churchill qu'il aimait fumer, plongé dans une apparente euphorie, sans cependant perdre un mot de ce qui se disait...

Et voilà, en quelques secondes, cette belle intelligence, cette belle personnalité n'est plus qu'un souvenir, mais un souvenir égal à ce qu'il fut... Un homme, un vrai ... et un ami ...

Départ

Un membre du personnel de CFRG va nous quitter bientôt. Notre ingénieur, Guy Préfontaine, entre au service de la CBC (CBK Saskatchewan) le 1er décembre.

Aujourd'hui, samedi 12 novembre, est un grand jour pour notre ami Guy. Il convole en justes noces.

Changement de vie, changement de situation. Bien des bouleversements en quelques jours ... et puis, tout rentrera dans l'ordre.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs voeux de bonheur.

M. M.

Prince-Albert

Défilé de mode

Le dimanche 20 novembre, à 8 h. 30, au sous-sol de la cathédrale, le Cercle local de l'A.C.F.C. de Prince-Albert présentera un défilé de mode comique. Il y aura aussi chants, goûter, prix d'entrée, tirage de billets de $50.00, $35.00 et $15.00.

Les gens de Prince-Albert peuvent se procurer des billets chez: Strohan-Gaudet Jewellers, Houle's Electric, "Sasko", Mitchell Block, chambre 220, et à la porte de l'église après les messes du 20 novembre. Les gens d'Albertville peuvent se les procurer à la Caisse Populaire; ceux de Debden, au bureau de poste; de Domremy, chez M. Doucet et au bureau de la Caisse; de Duck Lake, chez M. Omer Courchêne.

Bienvenue aux amies des paroisses voisines à cette soirée.

Visiteur distingué

Le Consul de France, M. Bourdon, accompagné de son épouse et de leur fillette, Anne, se rendit à Prince-Albert et visita le nouveau collège St-Louis. Ils ont été reçus à l'Académie des Soeurs de la Présentation de Marie où ils assistèrent à un court concert de chants et où Mme Bourdon et sa fillette reçurent un joli panier de fleurs et une rose respectivement.

A la suite de leur visite à l'Académie, les visiteurs se rendirent au collège Mathieu pour un souper avec les Pères Oblats et les étudiants. Dans la soirée ils rencontrèrent les membres de l'exécutif du Cercle local de l'A.C.F.C., ainsi que quelques autres invités, à la demeure de M. le Dr et Mme E. Gaudet où M. le Consul adressa la parole.

Choeur de chant

Le choeur de chant a encore besoin de plusieurs voix pour la messe en français le dimanche. Que les intéressés prennent place près de l'autel de St-Joseph avec les autres membres de la chorale.

Statue de Notre-Dame

Le nouveau collège St-Louis se propose d'installer devant le collège une statue de Notre-Dame. Pour se procurer cette statue de marbre blanc, le collège a grand besoin de fonds. Il a recours à la générosité des gens. Tout don devrait être envoyé à: M. Georges-P. Blain, Remco Memorials, C.P. 1377, Prince-Albert, Sask., avant le 15 décembre. Un reçu vous sera envoyé directement de l'évêché. Tout surplus d'argent aidera à défrayer le coût de l'ameublement du collège.

Bellegarde

Va-et-vient

M. l'abbé L. Savoie, MM. Lucien et Maurice George et Lucien Sylvestre, Mmes Albert George et Roger Paul ont assisté aux funérailles de M. l'abbé D. Dugas, curé de la cathédrale de Gravelbourg.

M. et Mme Lionel Fréchette et leur famille, ainsi que Mlle Andréa Sylvestre, de St-Boniface, passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

Mme F. Savoie passa une couple de semaines à St-Boniface.

Décès de M. A. George

Le lundi 7 novembre s'éteignait à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, M. Arthur George, âgé de 84 ans. Il était né à Hautport, Belgique.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Mme Albert Russell; quatre petits-enfants; un frère, Edouard, de St-Boniface; trois soeurs, la Rév. Sr Eugénie-St-Jean, Fille de la Croix, de St-Boniface, Mme Lamothe, de Redvers, et Mme Legros, de Ponteix.

Le service fut chanté par M. l'abbé M. George, curé de Storthoaks, neveu du défunt, assisté de MM. les abbés E. Toupin, de St-Hubert, et L. Savoie.

Les porteurs étaient MM. Joseph, André et Lucien George, André Lamothe, Georges Legros et Jean Perreaux.

Au Collège St. Thomas More

Le 5 novembre, à la convocation de l'automne, l'Université de Saskatchewan conféra des degrés aux 55 finissants du Collège St. Thomas More. Des 23 graduées, treize sont des religieuses.

Les Canadiens français qui reçurent le diplôme de bacheliers ès arts sont: Roger-Théophile Gautier, B.A. (avec honneurs en français); Solange-Denise Lavigne, M.Ed. (avec distinction); Lucille-Eugénie Marcotte, B.Ed.; Lucille-France Ouellet; Béatrice Strohhofer-LeMarry; Soeur Marie-Antoinette, de Prud'homme; Georges-Bernard Béchard; Edouard-Joseph Charlebois; Roger-Bernard Trottier.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de Norwoond, Man., sont venus visiter leurs enfants à Vandura.

Mme Georgina Zébière, qui était allée chez ses enfants à St-Boniface afin d'assister au mariage de sa petite-fille, Claire, à M. William Steliga, le 27 août, y passa deux mois et demi. Elle visita M. et Mme Anatole Massart et accompagna ceux-ci chez M. et Mme R. Vincent où elle rencontra MM. et Mmes Grenon, Desautels et Pelland. Ils passèrent une agréable soirée à jouer aux cartes. Un délicieux goûter leur fut servi.

M. Emile Baudu, ayant acheté une belle automobile Beaumont, vint avec son épouse visiter leurs enfants. Mme G. Zébière en profita pour revenir chez ses enfants, M. et Mme Robert Jacques, avant les grands froids.

Apprenez maintenant à souffrir de petites peines pour en éviter alors de bien plus grandes. — IMITATION.

New Westminster, C.-B.

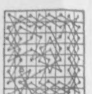
Visiteurs

M. et Mme Félix Painchaud, autrefois du Manitoba, recevaient, au cours de l'été, la visite de plusieurs amis du Manitoba: Mlles Marie-Aimée Dagesse et Alida Dupuis, de St-Pierre, M. et Mme Achille Rioux et leur fils, Denis, et son épouse, de St-Boniface, M. et Mme Edouard Carrière, de St-Pierre, M. et Mme Lucien Lussier et leur fillette, de St-Boniface, et Mme Beaudette, de St-Jean-Baptiste. M. Philippe Gauthier, père de Mme Félix Painchaud, est arrivé pour passer les mois d'hiver en Colombie-Britannique avec ses filles, Mme Arthur Boileau (Brigitte), de Maillardville, Mme Louis Allaire (Thérèse), de North Surrey, et Hermine, de New Westminster.

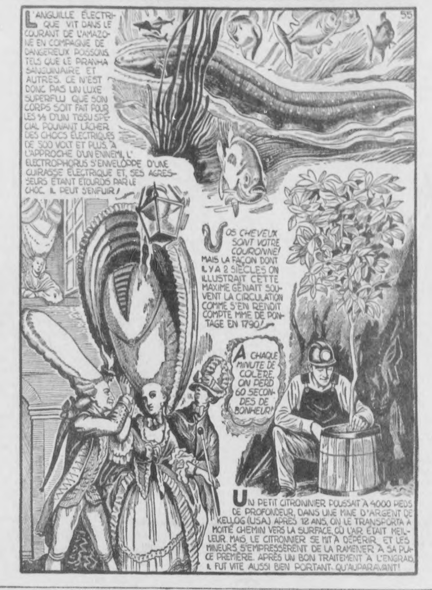


En commençant en bas à gauche de cet échiquier, essayez avec le saut de cheval de toucher toutes les cases, sans toucher deux fois la même.

Réponse



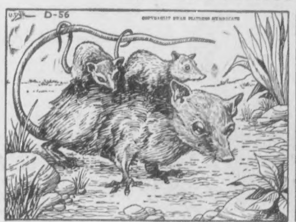
LE SAVIEZ-VOUS ?

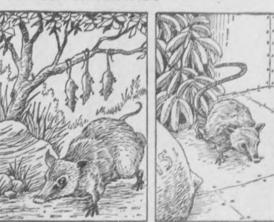


Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





L'opossum, une des espèces de sarigues, est un mammifère de l'Amérique du Nord. Lorsque les parents vont à la chasse, ils prennent leur progéniture avec eux d'une manière tout à fait inattendue. En effet, la mère possède une longue queue préhensile à laquelle les petits montés sur son dos accrochent leur propre queue! De cette façon, maman peut effectuer rapidement de longs trajets sans avoir à se retourner continuellement pour voir si les petits suivent ou batifolent en chemin.

Il arrive de temps en temps que maman, pour dénicher de la nourriture, doit se glisser à travers un trou beaucoup trop étroit pour y passer avec ses petits sur le dos. Que faire? Les déposer simplement sur le sol au risque de les voir courir de droite et de gauche ou, ce qui est bien plus dangereux, qu'ils soient attaqués par un ennemi.

Maman opossum résoud la question d'une façon remarquable. Elle pend ses petits par la queue à une autre branche! Libre de ses mouvements, n'ayant plus à s'inquiéter de ses polissons, maman peut faire tranquillement ses commissions.

Blotti à l'intérieur d'un régime de bananes, il arrive quelquefois qu'un opossum fasse, à son insu, de longs voyages. L'expression anglaise "playing possum" ce qui veut dire jouer à l'opossum, provient du fait qu'en cas de danger l'opossum fait le mort.



Trois trophées — Trois chèques — Trois sourires

Ces jeunes demoiselles tiennent en main des chèques au montant de $2,250 et des trophées, prix qu'elles se sont méritées lors du concours de mode Singer 1966 pour jeunes. On les voit ci-dessus démontrant des costumes qu'elles ont elles-mêmes confectionnés. Ces méritantes sont, de gauche à droite: Cathy Sikora, 13 ans, de Calmar, Alta ($750), Muriel Dupuis, 18 ans, de Pakenham, Ont. ($1,000), et Carol Thomas, 11 ans, de Calmar, Alta ($500).

Maigrissez avec le sourire

Depuis plusieurs mois, on n'entend plus parler que de régimes. C'est une fureur qui gagne tous les milieux.

— Plus d'hydrates de carbone! clame cette vedette de la chanson, sans peut-être savoir très précisément ce que sont les hydrates de carbone.

— Plus de sucre! assure cet homme d'affaires, c'est la clef de la jeunesse.

— Plus de beurre! Rien que des graisses végétales non saturée! dit en exultant cette femme du monde.

Bref, à peine est-on à table qu'on entend commenter les menus avec tant de science qu'on se demande parfois si on n'assiste pas plutôt à une réunion de diététiciens. Et tant de calories par ci, et tant de protéines par là, et artériosclérose par ci et métabolisme par là.

On comprendra mieux cette vogue en apprenant que sur cinq personnes obèses, quatre sont des femmes, du moins en Amérique.

On peut sourire. Mais le résultat de bien des régimes adoptés d'emblée par des centaines de milliers de femmes est souvent inquiétant: anémie, troubles rénaux sinon cardiaques, dépressions nerveuses...

Il est temps de faire le point sur quelques découvertes récentes de la diététique.

• Rappelons tout d'abord qu'il n'y a pas de régime amaigrissant universel. Il faut tenir compte de l'ossature et des caractères constitutifs héréditaires; il existe, Mesdames, Mesdemoiselles, des personnes "fortes" que les régimes pourront tourmenter jusqu'au jour de leur mort sans jamais leur donner la minceur idéale.

• Mais les tempéraments sont, par surcroit, très différents. Condamner telle personne à un régime de famine, c'est peut-être lui compliquer l'existence de telle façon qu'on la rendrait neurasthénique en peu de semaines; mieux vaut la laisser un peu "boulotte" pour la paix de son esprit et son bonheur de vivre.

• Voici des faits plus précis et tout à fait récents concernant une des modes les plus répandues actuellement: la suppression des hydrates de carbone (pain, sucre, pommes de terre, farineux, etc.). C'est un régime qui donne, du moins dans ses débuts, des résultats satisfaisants parce que:

— Il diminue la quantité de calories consommés sans donner l'impression de la faim;

— Il fait effectivement perdre du poids parce qu'il a un effet diurétique. Il semble, en effet, que les hydrates de carbone jouent un rôle régulateur dans la fixation de l'eau par le sel.

Méfiez-vous des régimes alimentaires

• Ses inconvénients sont les suivants:

— Il bouleverse l'équilibre alimentaire d'une façon qui peut, à la longue, être néfaste, car il prive l'organisme de certains éléments essentiels de l'alimentation.

— Ce qu'il fait perdre en poids à l'organisme représente de l'eau et non des graisses, selon Gretchen Collins, conseillère à la Santé Publique des Etats-Unis.

— Enfin, comme tous les régimes qui prescrivent systématiquement la suppression d'une catégorie d'aliments au profit d'une autre, celui qui élimine les hydrates de carbone de l'alimentation donne la vedette aux graisses. Et l'on ne connait pas les effets à long terme de cela.

• On ne peut pas suivre ou prescrire un régime sans tenir compte de divers facteurs organiques autres que le poids. Un régime alimentaire concerne, en effet, l'ensemble de notre corps. Rappelons, à propos de ces fameux hydrates de carbone que pour divers médecins internationaux, un régime basé au contraire sur une large utilisation des hydrates de carbone et comportant les doses minimum essentielles de graisses, de protéines et de vitamines pourrait bien être conseillé aux personnes menacées ou atteintes par les maladies coronariennes.

• Réduire la quantité de graisses consommées? C'est une autre forme de régime très à la mode. Mais un régime pauvre en graisses entraine un appauvrissement en vitamines A et D, qui peut être dangereux. Par ailleurs, diverses études ont démontré que chez des personnes normales, un régime maigre entrainait l'apparition dans le sang d'un taux très fort de graisses, qui baissait ... dès que l'on consommait des hydrates de carbone.

• Deux conclusions évidentes: d'abord maigrir ne consiste pas seulement à perdre du poids, mais également à perdre des graisses; or, les hydrates de carbone condamnés actuellement par certains régimes permettent de mieux contrôler l'accumulation des graisses dans les tissus. Ensuite, il est imprudent de diminuer brutalement la quantité de graisses que l'on consomme normalement.

• Comment maigrir, alors? D'abord en suivant ce vieux conseil de diététique qui n'est pas absolument efficace mais qui contient une grande part de vérité: n'absorber que la quantité de calories dont on a normalement besoin. "C'est bien ce que je fais, pourtant", se lamentent certaines personnes qui oublient que tel petit cocktail accepté sans penser à mal représente un millier de calories supplémentaires, sans savoir qu'une simple tranche de pâté, de saumon fumé ou de foie gras représente déjà une bonne part des calories dont elles ont besoin pour une journée entière.

• "Mais j'ai faim!", protestent-elles. Et là le problème change d'aspect: ce n'est pas contre l'excès de poids qu'il faut lutter, mais contre l'appétit. Cette lutte peut se mener sur deux fronts: nerveux et psychologique.

Ne cherchez pas à maigrir à tout prix

• Sur le front nerveux: il existe un centre de l'appétit dans le cerveau (dans l'hypothalamus, très précisément) qui peut être déréglé. Et il existe des médicaments, à base de méprobamate et d'amphétamines, qui permettent de contrôler le caractère nerveux de certains appétits excessifs. Ces médicaments, rappelons-le, ne doivent être pris que sous stricte surveillance médicale.

• Sur le front psychologique: pour bien des personnes, manger constitue une compensation inavouée à des frustration psychologiques et c'est la raison pour laquelle les régimes amaigrissants entrepris sont abandonnés en cours de route ou, sinon, aboutissent à de véritables névroses.

• Enfin, garc aux régimes qui prétendent amaigrir par déshydratation! Ils se soldent souvent par des affections rénales plus ou moins sérieuses et des troubles digestifs graves.

• Il faut également tenir compte de deux causes toujours possibles de l'obésité, qui sont les troubles glandulaires, qui comprennent également les diabètes inaperçus, et les troubles métaboliques.

Un poids normal est nécessaire; mais il est dangereux de vouloir se faire maigrir sans conseil médical, comme si l'on se livrait à un jeu aussi anodin que les dominos. — A. S.

Un recueil d'ancienne cuisine canadienne pour le Centenaire

Les maitresses de maison avides de nouveauté pourront participer au Centenaire du Canada en servant des plats distinctement canadiens, dont elles trouveront la recette dans le "Livre de cuisine canadienne de Laura Secord", qui sera publié prochainement en français et en anglais par McClelland and Stewart.

Compilées par les membres de l'Association canadienne des économistes ménagères en collaboration avec les Confiseries Laura Secord, ces recettes authentiquement canadiennes comportent des spécialités régionales telles que les oeufs pochés dans le sirop d'érable, la quiche des Maritimes, les biscuits à la crème sure à l'ancienne, et, de Calgary, une recette très prisée de ragoût de cowboy, le plat officiel de la semaine du stampede.

De vieilles recettes toujours en honneur, comme la langue braisée du Nouveau-Brunswick, plat préféré de Sir Jonathan McCully, un des pères de la Confédération, font contraste avec des contributions populaires des Néo-Canadiens, parmi lesquelles la pizza italo-canadienne.

A en juger par la préface et la recette suivante, du "Livre de cuisine canadienne de Laura Secord", chaque recette a été soigneusement essayée par les membres de l'Association canadienne des économistes ménagères et, dans certains cas, par de nombreuses autres personnes:

Muffins de la reine

Une recette de muffins intéressante est celle développée lors de la visite de la reine Elisabeth en octobre 1957, et que les chefs à travers le pays ont dû préparer pour le thé de Sa Majesté. On dit que les diététistes de l'Aviation canadienne en ont standardisé une recette de quantité dont celle-ci dérive justement.

Chauffer le four à 375°F.

Graisser généreusement 16 moules à muffins de grosseur moyenne.

Tamiser ou bien mélanger ensemble: 1⅔ tasse de farine tout usage, 2½ c. à thé de poudre à pâte, ½ c. à thé de sel.

Crémer ⅝ tasse de beurre (½ tasse + 2 c. à table).

Incorporer graduellement ½ tasse de sucre et 2 oeufs.

Battre jusqu'à consistance légère et duveteuse.

Ajouter les ingrédiens secs au mélange crémé, alternativement avec 1¼ tasse de lait.

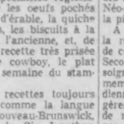
Faire 3 additions sèches et 2 liquides et combiner légèrement après chaque addition.

Incorporer ¾ tasse de germe de blé et 1 tasse de raisins secs, coupés en deux.

Remplir les moules à muffins graissés au ⅔.

Cuire à 375°F., de 15 à 20 minutes ou jusqu'à coloration dorée.

Donne 16 muffins.



Q. — J'aimerais faire de la couture très simple à domicile. Connaissez-vous quelques compagnies de Winnipeg, qui offrent ce genre de travail? Je désire gagner un peu d'argent durant mes moments de loisir. Merci. — **Anxieuse.**

R. — De temps à autre, dans nos petites annonces, nous publions de la part de certaines compagnies qui fabriquent des vêtements. Je ne saurais vous donner leurs adresses, mais si vous consultez la partie jaune de votre annuaire de téléphone sous l'en-tête "Clothing Manufacturers", vous pouvez vous renseigner sans vous déplacer. Si vous n'obtenez pas ce que vous cherchez, il ne vous restera qu'à insérer vous-même une annonce pour offrir vos services. Je vous souhaite bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Pour clore une discussion, pourriez-vous me dire comment se prononce le nom Ghislain? Doit-on dire "Guilain" ou "Jizlain"? Aussi, qu'en est-il de la prononciation de "Gaétan"? Dit-on "Ga-é-tan" ou "Guétan"? Mon autre question est celle-ci: Quand porte-t-on des bas blancs? Je parle évidemment pour les jeunes, car les grandes personnes, sauf les infirmières et les personnes obligées de porter un uniforme, n'en portent pas. Il me semble étrange de voir jeunes gens et jeunes filles, des adolescents, avec des bas blancs en hiver! Sûrement cela ne convient pas. Je lis régulièrement le Courrier de Louise et j'apprécie beaucoup vos réponses, elles sont pleines de bon sens. — **Curieuse.**

R. — Merci de vos bonnes remarques, chère Madame. On aime à penser qu'on aide un peu, et quand les amis du Courrier le disent, cela fait plaisir. Je dois vous avouer que, d'après ce que j'entends, le nom de Ghislain ou son féminin Ghislaine semble se prononcer des deux manières que vous indiquez. Son orthographe me porterait à vouloir lui donner le son du "g" dur, mais je n'ai aucune autorité pour le faire. Quant à Gaétan, on prononce "Ga-é-tan".

Pour ce qui est des bas blancs qu'on porte même en hiver, ne vous en faites pas, chère Madame, c'est une crise passagère et je crois qu'avec les bottes cirées et souvent sales à cause de la neige et du sel, etc., elle passera. Pour le moment on voit des bas de toutes les couleurs pâles, c'est pour attirer l'attention aux jupes très courtes et aux pantalons courts et étroits.

☆ ☆ ☆

Q. — Je lis parfois dans les journaux des articles que je trouve de mauvais goût. J'aimerais protester contre la publication de tels propos, mais je ne sais trop comment m'y prendre. Pourriez-vous m'indiquer une façon de le faire? Merci. — **Lectrice assidue.**

R. — Comme semble l'indiquer votre signature, vous lisez plusieurs journaux et soigneusement. Vous avez sans doute remarqué que les quotidiens publient des "Letters to the Editor" généralement dans le journal du samedi. Les hebdomadaires consacrent aussi quelque espace à la "Tribune Libre". Vous n'avez qu'à écrire au journal qui vous intéresse, et à faire les remarques que vous désirez. Vous devez signer votre lettre et ajouter un pseudonyme, si vous ne voulez pas que votre nom paraisse dans le journal.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon mari exerce une profession qui exige qu'il s'absente parfois pendant plus d'un mois à la fois. Nous sommes mariés depuis cinq ans et n'avons pas d'enfant. Il me demande presque toujours de l'accompagner et jusqu'à présent j'ai toujours refusé, craignant de m'ennuyer dans une ville étrangère. Ma mère me dit que je suis égoïste et que je risque de perdre mon mari. Croyez-vous qu'elle ait raison? — **Pas voyageuse.**

R. — Votre mère, avec sa grande expérience de la vie, vous donne un bon conseil. Votre mari aussi doit s'ennuyer dans une ville étrangère quand son travail est fini pour la journée. Combien de femmes sauteraient de joie à la pensée que leur mari veuille les amener. Vous pourriez visiter ces villes, leurs musées, leurs théâtres, etc., etc. Oui, chère Madame, accompagnez votre jeune mari et vous verrez comme vous passerez de bons moments tout en élargissant vos horizons.

LOUISE.

Une pièce "canadienne" s'ajoute à la maison de Mme L. Pearson

OTTAWA — Une pièce de style canadien à la résidence du premier, à Ottawa, a été officiellement inaugurée par Mme Lester Pearson qui, depuis deux ans, collectionnait l'ameublement de cette pièce. La salle aux murs peints en blanc servait auparavant de salle de jeu dans le soubassement de la maison, au 24, Sussex Drive.

La plupart des objets d'antiquités du Canada français avaient été réunis par le défunt William Coversale, qui en fit don à la résidence officielle.

Au-dessus du manteau de cheminée, fait en bois de pin, et intégré au mur, est accrochée une gravure esquimaude.

Le parquet a été refait avec des planches de pin, trouvées dans une ancienne demeure d'Ottawa, a dit Mme Pearson. Un tapis tressé en nattes recouvre le sol, et on voit aussi plusieurs petites carpettes faites au crochet.

Les meubles

L'ameublement, qui se trouvait autrefois dans un hôtel de Tadoussac, comprend trois grands bahuts, un pupitre, deux chaises berceuses et quelques chaises droites.

Un meuble à portes vitrées contient des poteries de la première époque du Canada français.

Les tentures sont fabriquées en étoffe de laine tissée à la main, dont les rayures aux brillantes couleurs se marient aux nuances des coussins de deux grands fauteuils en bois.

Sur la table, au centre de la pièce, se trouvent rangés plusieurs livres, dont l'un qui contient des caricatures politiques du début du siècle, provenant de la bibliothèque du père de Mme Pearson.

Les murs sont décorés d'estampes des Indiens du Canada, offertes à M. Pearson lorsqu'il reçut le titre de chef d'une tribu indienne de l'Alberta.

Sur des étagères on voit une collection de sculptures canadiennes. La chambre est éclairée par des lampes, mais Mme L. Pearson espère trouver des chandeliers de grande dimension pour compléter le style de l'époque.





Le programme à long terme de la station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Ottawa, visant à créer des variétés canadiennes de rosiers vivaces fleurissant continuellement, a permis jusqu'ici deux nouvelles roses remarquables que l'on voit dans les photos ci-dessus. A gauche, le rosier rugueux, connu sous le nom de Rugueux F06, fleurit continuellement et résiste aux maladies. A droite, l'hybride rugueux de Chine, mieux connu sous le nom de H16, produit des fleurs doubles et parfumées du type traditionnel des roses de Chine auxquelles toutes les roses cultivées attribuent leur ascendance. Les épreuves que cette plante doit subir ne sont pas encore terminées.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

On obtiendra une dinde bien dorée et succulente pour un important repas familial en la faisant cuire sur un treillis bien graissé, dans une lèchefrite peu profonde et ouverte, à un four modéré de 325 degrés. La volaille est cuite lorsque la cuisse se meut facilement, sans offrir de résistance. Il ne faut pas couvrir la lèchefrite si on veut que la volaille ait goût de rôti et non de cuit à la vapeur. Cependant, afin de réduire l'arrosage ou de l'éliminer tout à fait, on peut couvrir l'oiseau d'une feuille d'aluminium repliée sous la volaille aux deux extrémités pour la tenir bien en place, mais non sur les côtés pour que la chaleur puisse circuler facilement, évitant ainsi ce goût de cuit à la vapeur. Enlever la feuille d'aluminium environ une demi-heure ou trois quarts d'heure avant la fin de la cuisson pour permettre à la peau de bien dorer. Si la feuille d'aluminium est brillante sur un côté, on placera ce côté brillant face à la volaille, car autrement il captera la chaleur et ralentira la cuisson.

✦ ❊ ✦

— Tiens, Martine? Toute seule? Qu'est devenu ton soupirant?

— Il a rendu le dernier soupir.

✦ ❊ ✦

Pour changer de temps en temps, assaisonnez votre mayonnaise avec du jus de citron au lieu de vinaigre, c'est très bon.

✦ ❊ ✦

Le fond de votre bouteille de vernis à ongles s'est épaissi. Mettez-y une goutte d'alcool et secouez bien.

✦ ❊ ✦

Si les pages de vos livres sont cornées: à l'aide d'une éponge bien essorée, humidifiez les coins (sans les mouiller), puis mettez le livre sous un poids de gros dictionnaires ou d'annuaires.

✦ ❊ ✦

Dans une rue de Winnipeg:

— Comment, cher ami, vous êtes à pied?

Oui, j'ai eu une chance folle. J'ai trouvé une place pour stationner ma voiture.

✦ ❊ ✦

Vous avez taché votre robe avec du goudron. Grattez tout ce que vous pouvez sans abimer le tissu. Puis imbibez la tache avec de la térébenthine. Savonnez ensuite à l'eau tiède (froide pour le nylon).

✦ ❊ ✦

Aucun miroir n'a jamais reflété une femme laide.

César OUDIN.

✦ ❊ ✦

Si vous rentrez le soir avec les jambes fatiguées, marchez dans votre baignoire pendant dix minutes, après y avoir mis de l'eau froide à hauteur du genou. Deux pas en avant, deux pas en arrière. Ce n'est pas une plaisanterie: il n'y a rien de mieux pour vous détendre.

✦ ❊ ✦

— Comment! Tu travailles toute la journée au bureau, et le soir tu aides ta femme à faire la vaisselle? Tu es trop bon!

Mais non, mon vieux. Ma femme m'aide bien à faire la lessive!

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par

Doris Faber

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 13

La jeune fille éprouvait soudain l'impression bizarre d'être dépossédée. Philippe s'en irait ailleurs dans Tokyo. Il reviendrait plus rarement chez les Foki. Le temps d'achever le portrait de Prune qu'il ramenait à cet instant en lui tenant la main comme un père de famille; ensuite, le reverrait-on? Lorraine se gourmanda intérieurement:

"Je ne sais vraiment ce qui me prend. Vais-je m'accrocher ainsi aux gens comme une algue à un rocher? Il faut être fort, ne pas verser dans l'attendrissement..." En dépit de cette résolution cornélienne, elle serra contre elle la petite Prune qui, très animée, disait:

— Philippe m'a raconté une belle histoire, celle du garçon né d'une pêche, Momotaro qui chassait les vilains génies...

— A quand la prochaine pose, Prune, dit Philippe. Ce soir?

Lorraine s'étonnait de découvrir en cet homme si vite familier, pourtant si peu connu, malgré une certaine empreinte de gravité, une sérénité, un équilibre dont le danger sans doute ou le déchirement de la passion avaient privé Ralph.

* * *

La baronne Oda, prénommée Akiko — Mme Automne — accueillit ses invités sur le seuil d'une maison japonaise enfouie dans un merveilleux jardin. La mère de Tadao était, comme lui, grande pour sa race. Encore belle, parfaitement racée, elle portait avec grâce un kimono foncé à la ceinture modernisée, allégée de ce coussinet de crin auquel les Japonaises traditionnalistes étaient fidèles naguère. Yveline, qui s'était enfin laissée convaincre, ne parvenait pas à dominer sa nervosité. Tadao lui jetait, à la dérobée, des regards anxieux.

En revanche, Lorraine paraissait très à son aise et, par son naturel, sa distinction, attira opportunément l'attention de Mme Automne. Celle-ci fit tout d'abord les honneurs de son jardin où s'épandait, par cet après-midi ensoleillé, la fine odeur des pivoines dans toute la beauté de leur floraison. Blanches veinées de rose, jaune pâle couleur d'aurore, de sang ou grenat velouté, elles s'épanouissaient en massifs sous les petits cerisiers sauvages verdoyants qui avaient déjà perdu leurs pétales nacrés.

— Bientôt, ce sera le temps des iris, dit Mme Automne, et en octobre s'échevèleront les chrysanthèmes qui, pour nous, ne sont pas le symbole de tristesse, mais plutôt de gloire.

La visite se prolongea dans la maison charmante, fort simple, mais pourvue du confort, seule concession, d'ailleurs discrète, à l'occidentalisme. Cependant, Yveline et Lorraine, comme leurs hôtes, foulaient, sans souliers, les nattes immaculées des deux pièces de réception très peu meublées, décorées de deux peintures sur parchemin de la plus délicate poésie, l'une représentant un oiseau en boule sur une branche de sapin enneigée, l'autre le profil mauve d'une montagne à laquelle un lac servait de miroir. Yveline savait par Tadao que Mme Automne vivait dans le souvenir d'un époux très aimé, officier de marine tué lors de la bataille navale des Philippines, en octobre 1944. Alors, la baronne Oda devait faire face à toutes les épreuves provoquées par la guerre et dont la pire était les bombardements qui, en définitive, consumèrent presque entièrement Tokyo. Elle avait résisté longtemps avant de se réfugier avec son fils à la campagne, dans les "Alpes japonaises" où elle avait un domaine. Appauvrie par la défaite, elle avait su, à force de courage, faire un homme du petit garçon privé de son père et dont l'enfance avait été attristée par la peur, la souffrance, la faim. Grâce au peu de fortune qu'elle possédait encore et en vendant beaucoup d'objets d'art, cette femme seule, à l'âme de grande dame, avait, une fois la maison plus modeste construite à la place de celle d'autrefois, permis à Tadao de poursuivre ses études. Quoiqu'il lui en coutât, elle accueillait des locataires ou des pensionnaires étrangers, désireux de fuir les palaces caravansérails du centre sans caractère exotique. Mme Automne avait toujours surmonté les difficultés de sa vie nouvelle avec l'aide d'une vieille domestique. En ce moment, elle servait le thé sans se départir de son amabilité un peu distante et se gardait d'observer Yveline qui se détendait peu à peu à la grande joie de Tadao. Celui-ci, qui avait annoncé la visite de Philippe, plus tardive, ajouta, pour ses jeunes compagnes:

— Les commanditaires de notre firme cinématographique ont décidé de donner très prochainement une soirée au club Merry Times. Il y aura bal, souper et attractions de choix. Il s'agit d'une publicité pour le lancement du dernier film, celui où Yvy Sean "meurt" de façon si émouvante. Nous aurons des invités parmi les Japonais qui nous financent et les Occidentaux de marque. Bien entendu, les artistes du film seront présents.

Il sourit à Yveline dont le charmant visage expressif trahissait les préoccupations: "Il va falloir que j'achète une nouvelle robe du soir. Je vais être en vue, mais combien les frais professionnels grèvent les cachets peu élevés!" Tadao qui ne soupçonnait pas ce débat intérieur se tournait vers Lorraine:

— Je suis chargé de faire quelques invitations, amie, et je serais enchanté que vous acceptiez d'être des nôtres. Peut-être rencontreriez-vous des gens utiles?

— Vous me voyez très touchée, mais cela ne me sera pas possible, dit Lorraine avec regret.

Elle hésita quelques secondes, puis reprit, d'un ton uni:

— Je n'ai pas de toilette pour un gala de ce genre et, dans ma situation actuelle, étant en chômage, il ne serait pas raisonnable que je me laisse aller à des dépenses excessives. Pour être absolument sincère, je dois avouer l'autre motif de mon refus: je ne puis porter une robe décolletée.

Un reflet de souffrance passa dans ses yeux, mais elle conclut courageusement:

— J'ai, sur l'épaule droite, une profonde cicatrice, marque d'une blessure mal soignée. Lorsque je me suis enfuie de Hongrie, un soldat mongol des troupes soviétiques qui patrouillaient à la frontière, a tiré sur moi; je n'avais pas, naturellement, répondu aux sommations. En Autriche, puis en Italie dans les camps de personnes déplacées où j'ai séjourné avant d'être rapatriée en France, on ne se souciait guère de chirurgie esthétique.

Il y avait dans l'aveu de la belle jeune fille, si naturellement élégante, une telle dignité simple, une telle maitrise cachant la douleur des souvenirs cruels, qu'un silence fait de respect et d'émotion succéda à ses paroles. Yveline considéra son amie avec une affectueuse fierté. Tadao lui offrit en hommage un sourire et, pour la première fois depuis le début de l'après-midi, une lueur chaleureuse adoucit le visage régulier, un peu sévère, de Mme Automne. Celle-ci affirma, en son français impeccable, avec une douce autorité:

— Vous irez à cette soirée, mademoiselle. Je serai heureuse de vous en fournir le moyen. Croyez bien que j'éprouve une grande sympathie pour votre courage et les épreuves créent une sorte... de fraternité. Voulez-vous accepter cette proposition: j'ai un très beau kimono ancien, le seul qui me reste de cette sorte — les autres ont été sacrifiés en monnaie quotidienne — j'aurai plaisir à vous prêter ce vêtement? Une Européenne en kimono, la chose est paradoxale mais je pense que vous n'en aurez que plus de succès.

A son tour, Lorraine sut gré à Mme Automne de sa sincérité si noble, si dépouillée des complications de la politesse japonaise. Entre les deux femmes, de races et de générations différentes, une entente se soudait. Lorraine répondit sans emphase:

— Je vous suis reconnaissante, madame, de très grand coeur.

Yveline, oubliant ses appréhensions, déclarait ravie:

— Voilà une idée merveilleuse. Lorraine est mon amie. Mercie pour elle, madame.

Mme Automne l'effleura d'un regard bienveillant, mais son attention fut aussitôt retenue par le nouveau visiteur resté un moment sur le seuil de la pièce. Philippe avait-il entendu les paroles échangées entre Lorraine et la maitresse de maison? Celle-ci se leva pour l'accueillir. Tadao présentait le peintre et le futur locataire. Il sentit que sa mère l'adoptait avec plus d'empressement qu'elle n'en mettait d'ordinaire à accepter un hôte. Dès le premier instant, Philippe la touchait.

— Veuillez me permettre, madame, de vous offrir un de mes gribouillages.

Lorraine devinait une modestie naturelle plus qu'une courtoisie à la manière nippone. Le "gribouillage" nuançait les chauds reflets d'une grosse poterie ancienne d'où s'échappaient les têtes bouclées de deux chrysanthèmes couleur de flamme. Les fleurs étaient si "vivantes", avaient tant de relief que Mme Automne y vit l'intention délicate de l'artiste: l'emblème de la saison dont elle portait le nom et celui du Japon. Le geste de Philippe inspirait à Lorraine une secrète satisfaction: elle était heureuse qu'un compatriote se montrât sous son meilleur jour. Toutefois, elle s'étonnait encore du changement de domicile de Philippe. Chez les Oda, il était moins caché qu'ailleurs. Sans doute n'avait-il pas les mêmes raisons que Ralph pour se dissimuler? Le jeune journaliste devait accomplir une mission spéciale alors que le peintre n'était probablement qu'un simple observateur. Lorraine, distraite, en était là de ses réflexions lorsqu'elle entendit Tadao qui revenait à la soirée de Merry Times:

— Aurons-nous le plaisir de vous y voir, monsieur Vernin?

Philippe se défendit vivement:

— Certainement pas; je vous sais gré de votre pensée, mais je suis très sauvage, je fuis les mondanités.

La journée se prolongeait agréablement. En Lorraine s'atténuait l'angoisse de l'avenir. Pourtant, le visage de Ralph, empreint de passion, ne cessait de la hanter; elle retrouvait le charme, l'audace et aussi la détresse de ses yeux couleur du temps. "Ralph, implorait-elle, du fond de l'âme, pourquoi n'es-tu pas près de moi, aujourd'hui, parmi nous?"

* * *

Elle se posa la même question, à Merry Times alors que dans la salle retenue à l'occasion du gala, s'assemblaient les vedettes et acteurs de moindre envergure, les notabilités de la finance et de l'industrie, quelques intellectuels connus, les journalistes appelés à faire les comptes rendus de cette soirée mémorable et par là même la publicité du film. Dès son apparition aux côtés d'Yveline et de Tadao, Lorraine avait drainé la curiosité de l'assistance, éveillant l'enthousiasme des hommes, l'envie chez beaucoup de femmes. Cette étrangère en kimono somptueux constituait une véritable attraction. Elle portait le vêtement de Mme Automne avec une allure, une grâce et une liberté incomparables, surprenantes pour une Occidentale. Malgré les remarques acides de certaines belles invitées dont l'élégance se trouvait soudain banalisée, Lorraine ne semblait pas avoir endossé un déguisement. La vieille et splendide soie de teintes dégradées du rouge foncé au rose fané offrait un

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 33

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

LES VERS UN PROBLEME? Procurerez-vous Pamouin, le traitement d'une fois pour les vers. Disponible à votre pharmacie locale. 29-144-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces, salle de bain privée. 2e étage. Stationnement. Libre: 1er décembre. Signaler: 247-4271 entre midi et 8 h. 31-184-T.F.

A LOUER — St-Boniface, Logis fourni 2 pièces: chambre et cuisine. Commodités. Libre: 1er décembre $35. Femme ou jeune fille. Signaler: CHapel 7-6688. 32-195-T.F.

A LOUER — Logis moderne: 3 pièces. Libre: 1er décembre. Garage si désiré. Signaler: 233-5692. 32-197-T.F.

A LOUER — 390, Place Cabana. Logis: 2 pièces. Evier, poêle et réfrigérateur. Salle de bain privée. Signaler: CEdar 3-3253. 32-198-T.F.

A LOUER — Rue La Vérendrye. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Poêle, réfrigérateur. Adultes de préférence. Garage. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-1253. 32-204-33C.

A LOUER — St-Norbert, 931, rue de l'Eglise. Logis: 5 pièces. Salle de bain et entrée privées. Chauffage inclus. Près des écoles. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-5543. 32-203-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Près autobus. Pour homme qui travaille. Libre. Signaler: CEdar 3-2027. 31-192-33C.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis: 4 pièces; salle de bain privée. Meublé si désiré. Pour personnes responsables. Libre: 1er décembre. Signaler: 247-4271, entre midi et 8 h. 31-184-T.F.

A LOUER — 293, boul. Provencher. Logis complètement privé: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse, stationnement. Adultes de préférence. $65. Appeler T. Lonergan, CHapel 7-3084. 32-199-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

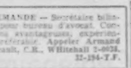


100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443



entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Près arrêt d'autobus. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-4744. 33-212-33C.

A LOUER — 161, rue Kitson. Logis: 3 pièces, 3e étage. Poêle et réfrigérateur. Pour jeune couple marié ou demoiselles qui travaillent. Libre: 1er décembre. Signaler: CHapel 7-3785. 33-211-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre avec cuisinette. Près arrêt d'autobus. Pour demoiselles qui travaillent. Sécheuse. Libre: 1er décembre. Signaler: 233-5268. 33-216-35C.

A LOUER — 262, rue Goulet. Maison: 5 pièces. Pour information, signaler: GLobe 3-3809. 33-222-33C.

A LOUER — 155, rue La Vérendrye. Logis: 4 pièces. Entrée privée. Garage. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-4610. 33-221-34C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre, facilités de cuisine. Poêle et réfrigérateur. S'adresser l'avant-midi à 197, rue Masson, ou appeler 233-3772 l'après-midi. 33-219-34C.

A LOUER — St-Boniface. 156, rue Notre-Dame. Logis: 3½ pièces. Salles de bain et entrée privées. Signaler: 247-3546. 33-209-34C.

A LOUER OU A VENDRE — Bungalow: stuc, 5 pièces, plus 3 pièces finies au soubassement. Garage. Chauffage: gaz. 2½ acres sur rivière Seine. Loyer: $110. GLobe 2-1238 ou GLobe 3-5533. 33-213-33C.

A VENDRE OU A LOUER — Village de St-Adolphe. Maison moderne: 7 pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Signaler: 233-5478. 33-214-T.F.

A VENDRE
Garage bien établi dans le sud du Manitoba, équipement moderne, bonne bâtisse 45' x 65'. Agence d'auto et machinerie avec l'approbation de la compagnie. S'adresser à Boîte 217, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 33-217-36C.

A VENDRE — Hôtel. Grand centre canadien-français. Profit net annuel au-delà de $20,000. Prix très raisonnable. S'adresser à Boîte 964, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 32-964-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6419. 26-985-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 24-947-T.F.

A VENDRE — Magasin général. 60 milles de la ville, sur grande route principale. Départ du propriétaire. Sacrifierait pour $17,000, bâtisses et stock. Logis attenant: 4 pièces. Complètement moderne. Accepterait la moitié comptant. Signaler: GRover 5-0012. 31-193-34C.

A VENDRE — ¾ mille au nord de St-Adolphe. Lot de rivière avec maison meublée. Pour plus d'informations, signaler: 942-3650. 29-146-32P.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
Transcona — Duplex nouvellement décoré. 4 et 3. Salle de récréation au soubassement. Gaz. Garage. $16,500.
St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Garage. Gaz. Seulement $17,000. $1,000 comptant.
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
31-187-32C.

Corsetière Spencer
Corsets gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, supports chirurgicaux pour femmes et enfants.
Pour rendez-vous appeler Mme Alice Gousseau,
Sanford 322 — Sonnez 2

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

ON DEMANDE — Secrétaire bilingue pour bureau d'avocat. Conditions avantageuses, expérience préférable. Appeler Armand Dureault, C.R., WHitehall 2-0038. 32-194-T.F.

DEUX ETUDIANTS DEMANDENT. Logis: 3 pièces meublées. Entrée privée. Stationnement de préférence. Signaler: 489-8887. 26-986-T.F.

CHANTS ET DISQUES FRANCAIS ET ANGLAIS. Instruments rythmiques pour enfants. Flûtes. Autoharpes. Méthodes instrumentales. Pianos électriques portatifs. MUSIC CENTER, 121, rue York, Ottawa, écrivez-nous. 33-208-35C.

A VENDRE — Centre français. Petite maison toute meublée. Chauffage: huile. Lot: 100' de front par 400' de profondeur. Aussi automobile "Mercury" '63. Le tout: $6,000. Signaler: GR 5-8012. 33-220-36C.

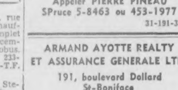
A VENDRE — Norwood, rue Dubuc. Maison à 2 logements. Entrées privées. 3 pièces en bas, 3½ en haut. Chauffage: gaz. Taxe très basse. Propriétaire transféré. Possession immédiate. Signaler: 233-6602. 33-215-33C.

Timbres pour les Missions
Je collectionne tous timbres postaux en aide à mes Missions.
Veuillez adresser à:
R. P. Isaie Desautels, O.M.I., Missionnaire,
222 First Street North,
Kenora, Ontario

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

A VENDRE

Norwood — Rue Braemar. Bonne maison pour famille ou revenu: 4 chambres à coucher, plus 3 supplémentaires au soubassement. 2 salles de bain. Chauffage: huile. Bon lot. Garage. 4 places de stationnement. Tout près de Holy Cross et Précieux-Sang. Taxe très basse.



St-Norbert — Grand bungalow, garage attenant. Tapis mur à mur, tentures. Soubassement complètement fini. Grand lot clôturé. Jardin. Possession: 30 jours.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Tapis mur à mur, tentures. Salle de récréation et chambre à coucher au soubassement. Chauffage: gaz. Lot: 58' x 128'. Propriétaire transféré. Possession immédiate.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Avons client qui désire acheter duplex: 4 pièces en bas, soubassement complet, dans St-Boniface centre. Bon montant comptant.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
31-191-33C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue Desautels. Duplex: 5 et 3. Entrées privées. Bon revenu. Taxe: $222. Prix et termes très intéressants.

La Rochelle — 5 milles au sud de St-Pierre, sur route 59. Ferme: 235 acres. Maison moderne: 7 pièces. 2 porcheries avec équipement moderne complet. Tous les autres bâtiments nécessaires à la ferme. 60 truies nourricières. Puits artésien. 6 hangars pour porcs. Toute autre information nécessaire sur demande. Prix attrayant. Cause de vente: santé.

St-Boniface — Rue Aulneau. Triplex moderne: 2 logis, 4 pièces, 2 chambres à coucher. 1 logis: 3 pièces. 2 logis avec ameublement et accessoires électriques complets. Revenu mensuel: $270. $8,000 comptant. Balance: termes.

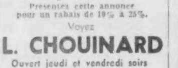
St-Boniface — Rue Masson. Doit être vendue pour régler succession. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage moderne: gaz. Prix raisonnable pour comptant ou considérerait porter hypothèque si nécessaire.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
31-190-33C.

A VENDRE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.
ISLE-DE-CHENES
Dans village. Grand lot bien situé. Prix raisonnable.
LORETTE
Dans village. Maison: 4 pièces sur grand lot. Prix: $1,800 avec $300 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
27-121-T.F.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805



Hargrave et Ellice
Presentez cette annonce pour un rabais de 10% à 25%.
Voyez
L. CHOUINARD
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. p.m.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Samedi 19 novembre

C'est la soirée de la "Sadie Hawkins". Les jeunes et les moins jeunes, accompagnés de leurs compagnes, viendront s'émoustiller au Conseil Provencher. Hola, les dames, n'oubliez pas le "corsage" de votre "prince". Le conférencier, frère Gérard Rainville, garantit à tous une soirée très amusante à prix modique. N'y manquez pas, vous le regretteriez.

Nos nouveaux

Le 10 novembre, après une courte assemblée qui ouvrit les yeux de nos nouveaux frères, le comité de réception s'occupa activement de les divertir. Rafraichissements et un excellent goûter s'ensuivirent. En cette occasion, nous avions le plaisir d'avoir parmi nous plusieurs éminents visiteurs tels que le frère S. Duguay, député de district, le frère Louis Boucher, grand chevalier du Conseil St-Boniface, flanqué de son cérémoniaire, frère Gérald Smith, et autres de son conseil. Cette visite de St-Boniface, accompagnée de chaleureuses invitations à la coopération par le grand chevalier Boucher, a réussi à combler un vide, ressenti dès après la fondation de St-Boniface. Nous sommes franchement émus de ce revirement, attendu depuis si longtemps.

Si St-Boniface a connu dernièrement des heures difficiles, soyez certains que Provencher eût les siennes à plusieurs reprises. Et, ma foi, l'on s'en tire toujours avec un peu de persévérance et de coopération. Répétons-le: les anciens sont émus de ce beau geste qui tendra à reserrer nos rangs en un esprit de coopération.

Les patates

Oui, Rigoletto et ses espions y sont jusqu'au cou et même par-dessus la tête. Il y a de quoi à s'enrichir, car les patates ne se donnent pas ces temps-ci. Et je répète "sur ma foi de gentilhomme catholique" qu'en aucun temps durant 1966 ai-je fait le moindre stage en aucun hôpital. C'est assez catégorique! Quant au sosie, mon confrère a, sans doute, considérer un certain portrait paru au numéro d'octobre du Bulletin d'Etat. Je n'oserais jamais approcher de la prestance et de la plume si facile de cet autre frère de Provencher, également collaborateur de **La Liberté et le Patriote,** mais sur un plan un peu plus élevé que le nôtre. Sauter aux conclusions ne résout aucun problème! La déduction s'impose surtout lorsque l'on s'est enfin aperçu que les forces les plus puissantes de l'univers résident en l'infime atome.

BISTOURI.

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et postez à:
Bureau des timbres pour missions,
Boîte R-,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg, Man.

A VENDRE

St-Claude — Ferme: 960 acres. Culture mixte. Prix: $99 l'acre. Roulant, etc., inclus.

St-Norbert — A vendre ou à louer avec option d'achat. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Plomberie double. Chauffage: gaz. Garage. Tout près église. Possession immédiate.

S'adresser à
VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
31-189-33C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE
PRES HOPITAL
Maison: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Prix: $10,900.
ST-BONIFACE
Près hôpital. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau grand lot. Gaz nouveau. Garage. Prix: $11,900.
ST-VITAL
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Près église et autobus. Prix: $7,900.
ST-BONIFACE
Joli petit bungalow: 3 pièces. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Prix très intéressant: $5,900.
ST-BONIFACE
Belle grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
31-188-33C.




Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

L'assemblée du mois de novembre aura lieu le dimanche 20 novembre, à 2 h. 30 p.m., dans la salle des Chevaliers de Colomb du Sacré-Coeur.

A cette rencontre, un comité pour nomination de candidats pour élections du mois de janvier sera formé.

Un de nos anciens présidents et sa dame marquèrent leur 25e anniversaire de mariage, le samedi 12 novembre. Une soirée pour célébrer cette occasion fut organisée sous l'étendard d'Ollivier, fils aîné, de M. et Mme Jacques Gagnon. Nos félicitations et meilleur voeux à ce jeune couple et souhait de longue vie et bonheur.

"Ligne rouge" entre le Kremlin et l'Elysée

PARIS — La ligne de "téléphone rouge" entre l'Elysée et le Kremlin, dont l'établissement a été décidé par un accord signé au Quai d'Orsay, sera en réalité une ligne de téléscripteur, comme c'est également le cas pour la ligne Maison-Blanche/Kremlin.

Cette ligne, dont les relais sont tenus confidentiels, fonctionnera par un double circuit, l'un par câble, l'autre par radio. Selon des indications recueillies auprès des deux délégations techniques qui ont négocié l'accord, les messages seront transmis de Moscou à Paris, en langue russe et en caractères cyrilliques, de Paris à Moscou en caractères latins.

On ne prévoit pas que l'installation de la ligne présente aucune difficulté technique. Néanmoins, sa mise en service n'aura lieu, pense-t-on, que d'ici deux mois environ.

"C'est une nouvelle étape dans le redressement de l'amitié entre nos deux pays," a déclaré M. Hervé Alphand, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, au cours de la signature de l'accord. De son côté, M. Valerian Zorine, ambassadeur d'URSS à Paris, après avoir qualifié cet événement de "mémorable," a déclaré: "Il est remarquable que ce lien soit établi entre un pays unique d'Europe occidentale et un pays unique du camp socialiste. Ainsi s'établissent des liens qui découlent de la politique de coexistence entre pays à système différent. Cela signifie qu'il existe une base pour la coopération entre nous dans la cause du renforcement de la paix en Europe et dans le monde."

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRAVELBOURG

demande un instituteur ou une institutrice pour les matières suivantes: Composition anglaise, 9e et 10e années; Littérature anglaise, 9e année; Français du département, 11e année; Religion aux filles de langue anglaise, 9e et 10e années. Salaire selon échelle: $3,200 à $9,100. **S'adresser à: A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301.** 33-210-38C.

ON DEMANDE

Pour le bureau de la Division scolaire commis-dactylo, bilingue de préférence, ayant une connaissance de la tenue de livres. Expérience de comptabilité par machine un avantage. Veuillez indiquer âge, état civil, salaire anticipé et toute expérience avec demande. Entrerait en fonction si possible le 1er décembre 1966. Des demandes cachetées seront reçues jusqu'à midi le 26 novembre 1966.

S. BISSON, sec.-trés.,
Division scolaire
Rivière-Seine no 14,
C.P. 160, Ste-Anne, Man.
Téléphone: GArden 2-5369
33-218-34C.

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales,
prénuptiales et nuptiales,
bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cuisine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél. 233-9989 — Rés. (après 6 h.) AL 6-1248

A VENDRE
Garage, avec agence d'automobiles dans bon centre canadien-français du Manitoba. Bon chiffre d'affaires. Pour plus de renseignements, s'adresser à Boîte 871, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 25-871-33-E.O.W.

On demande
Jeune homme bilingue désireux d'apprendre le métier de linotypiste, Grade XII de préférence.
Téléphone: 786-5759

L'homme vertueux sait souffrir; il sait que la souffrance est dans le monde et qu'il en doit porter sa part sans la rejeter ni la maudire.

LACORDAIRE.

• • •

Il y a dans l'âme un goût qui aime le bien, comme il y a dans le corps un appétit qui aime le plaisir.

J. JOUBERT.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of PATRICE NORMAND, late of the city of St. Vital, in Manitoba, Retired Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at their offices, Room 304, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or about the 30th day of December, 1966.

DATED at the city of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of November, 1966.

Messrs. GRAFTON, OWHAN, MULDOON & LAFRENIERE,
Solicitors for the Administratrix.

Ministère des Travaux publics du Canada
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR INSTITUTIONS POUR JEUNES DELINQUANTS — PHASE II — DRUMHELLER (ALBERTA)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 7 DECEMBRE 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $175.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: Directeur régional, case postale 488 - 10225, 100e avenue, Edmonton (Alta); bureau régional, quatrième étage, édifice des Douanes, Calgary (Alta); l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); l'architecte régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Man.); et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), et au bureau de poste à Drumheller (Alta), ainsi qu'aux bureaux des "Builders' Eéchanges" à Calgary, Edmonton et Winnipeg; "The Building & Industries Exchange" et "The Industrial Construction Centre Ltd." à Vancouver.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES: Les sous-entrepreneurs pour les corps de métier électricité (Chapitre 16) et mécanique (Chapitre 15) présenteront leurs soumissions par l'entremise du Bureau des soumissions déposées de Calgary, 2540, 5e avenue N.-O., Calgary, (Alta), à 2 h. de l'après-midi, heure de Calgary, **LE MERCREDI 30 NOVEMBRE 1966,** conformément au Document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.

DPW-ARCH-66-109

Vivez un Noël des plus heureux!

LOUEZ L'ARGENT DE L'ARGENT

Evitez les problèmes financiers pendant la période des Fêtes cette année. Procurez-vous de l'argent comptant supplémentaire . . . pour vos dépenses supplémentaires.

Vous pouvez LOUER de $50 à $3,000 — pour une semaine, un mois, un an ou même plus longtemps. C'est la façon moderne de louer de l'argent . . . et Crescent est la compagnie que les amis recommandent.

Alors, comblez tous vos désirs maintenant. Téléphonez chez Crescent et dites: "J'aimerais louer de l'argent!"

Quelques-unes des façons de louer de l'argent chez Crescent.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
1298, rue Marion
Téléphone: 233-1426

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour enseigner le Français des 11e et 12e années dans la Division scolaire du Norwood no 8 (Winnipeg Métropolitain). Entrerait en fonction le 3 janvier 1967.

Cédule de salaires

Classe 4	$5,000-$8,100
Classe 5	5,400- 8,600
Classe 6	5,900- 9,000

Intégration complète dans cédule jusqu'à 6 ans. Assurance groupe, paiements pour cours professionnels. La présente cédule est en voie de négociation. **Les demandes seront reçues par: The Superintendent, 99, avenue Birchdale, St-Boniface 6.** 32-202-33C.

La Division scolaire St-Boniface no 4

sollicite des demandes pour plusieurs positions comme instituteurs ou "Français Course" au niveau élémentaire.

Les instituteurs ou institutrices choisis devront entrer en fonction le 3 janvier 1967. Téléphoner ou écrire pour demander une interview personnelle. Le salaire sera selon l'échelle qui sera établie d'ici le 1er janvier 1967.

LE SURINTENDANT,
C.P. 89, ST-BONIFACE
233-3481
LP-10-17-24 nov. 66

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

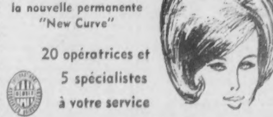
Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: M. Marcoux, 233-7121 — Réservations: H. Lafrenière, CH 7-8315

CHICKEN FRY
Ouvert le dimanche de 8 h. a.m. à minuit et demi
Spécialité
Southern Fried Chicken
(Salle privée pour réception, soirée ou banquet)
$1.50 Dîner complet
Tous les jours, de 2 h. p.m. à 10 h. p.m.
Faites lire votre bonne aventure dans votre tasse de thé.
RESTAURANT MARDI GRAS
287, avenue Portage Tél.: WH 3-3774

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 Windsor Park
251, avenue Dussault St-Boniface 6

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Gratis Gratis Gratis Gratis
Un livre gratuit sur la perte de l'ouïe "Espoir des recherches"
Publié par le Service Public de Santé des Etats-Unis, ce livre contient des chapitres fascinants au sujet des miracles de l'audition et de la compréhension de la complexité du problème de l'ouïe. Ce livre ouvrira les portes à un nouveau et merveilleux mode de vie. Tout ce que nous demandons de votre part: d'écrire pour obtenir une copie gratuite.
Professional Hearing Consultants,
203-310, rue Donald, Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 943-6561
En lettres moulées, s'il vous plait
NOM
ADRESSE
VILLE

SPÉCIAL D'AVANT NOËL
à NU-FASHION
STYLISTES DE BEAUTÉ
309, rue Donald — au-dessus de chez Picardy
20% de rabais
sur toutes les marques de permanentes à froid bien connues
et comprenant COUPE et MODELAGE
et mettant en vedette la nouvelle permanente "New Curve"

20 opératrices et 5 spécialistes à votre service
Cette offre prendra fin le 10 décembre